



HAL
open science

**Des modes d'habiter, vitrine de la migration globale :
regard croisé sur les modes d'habiter des migrants forcés
et économiques le cas des réfugiés dans les camps
formels et informels de Zaatari et Azraq et le quartier
philippin à Amman**

Coline Houllière

► **To cite this version:**

Coline Houllière. Des modes d'habiter, vitrine de la migration globale : regard croisé sur les modes d'habiter des migrants forcés et économiques le cas des réfugiés dans les camps formels et informels de Zaatari et Azraq et le quartier philippin à Amman. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01419428

HAL Id: dumas-01419428

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01419428>

Submitted on 19 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES MODES D'HABITER: VITRINE DE LA MIGRATION GLOBALE

Regard croisé sur les modes d'habiter des migrants forcés et économiques : le cas des réfugiés dans les camps formels et informels de Zaatari et Azraq et le quartier philippin à Amman

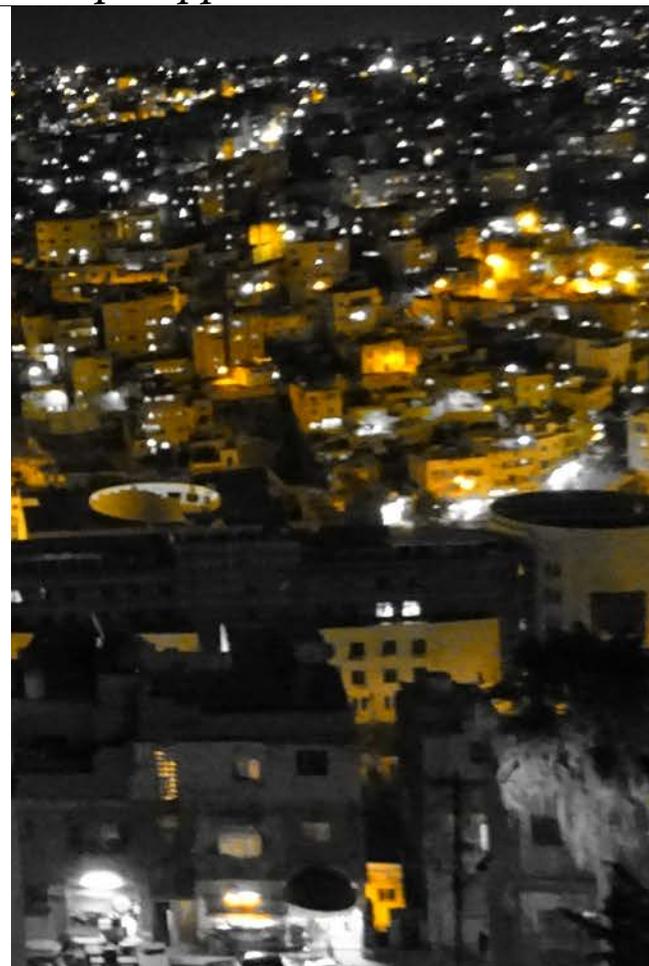


Photo: Amman © Coline Houllière

Photo: Une philippine en Jordanie Photo © Hella Ben Hadj M'Barek

Photo: Syrienne sur le camp de Zaatari © Robert Fogarty

Photo: Amman © Coline Houllière

Houllière Coline - Mémoire de Master 2 «Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale» -
Directeur de mémoire: Adriana Diaconu
Tuteur de stage : Kamel Dorai

NOTICE ANALYTIQUE

Projet de fin d'études

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR : Coline Houllière

TITRE DU PROJET DE FIN D'ETUDES : Regard croisé sur les modes d'habiter des migrants forcés et économiques: le cas des réfugiés dans les camps formels et informels de Zaatari et Azraq et le quartier philippin à Amman

DATE DE SOUTENANCE : 06/09/2016

ORGANISME D'AFFILIATION : Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Pierre Mendès France

ORGANISME DANS LEQUEL L'ALTERNANCE A ÉTÉ EFFECTUÉE : Institut Français du Proche-Orient (CNRS) (3 mois)- Sijal Institute for Arabic Language and Culture (1 mois)

DIRECTEUR DU PROJET DE FIN D'ETUDES : Madame Diaconu

COLLATION :

- NOMBRE DE PAGES : 90
- NOMBRE D'ANNEXES : 6
- NOMBRE DE REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : 77

MOTS-CLES ANALYTIQUES : réfugiés, migration, kafala, habitat, habiter, camps, philippins, syriens

MOTS-CLES GEOGRAPHIQUES : Jordanie, Amman, Jabal Amman, Zaatari, Azrak, Moyen-Orient

LISTE DES ABREVIATIONS

BSE Bureau of Secondary Education

CFO Commission on Filipines Overseas

FEFAA Federation of Filipino Association in Amman

FILORG Federation of Filipino Organization

NRC Norwegian Refugee Council

OEDB Overseas Employment Development Board

OIM Organisation Internationale pour les Migrations

POEA Philippine Overseas Employment Administration

UFO United Filipino Organization

UNHCR United Nations High Commissioner for Refugees

UNRWA United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees

RÉSUMÉ

La migration forcée et économique a bouleversé l'histoire du pays d'un point de vue historique, démographique, politique, économique et social (Françoise de Bel-Air, 2015).

Pays d'accueil pour de nombreux migrants venus de la région, la Jordanie s'est construite au fil des années à travers les différentes migrations qui façonnent depuis 1948 son paysage urbain. Plus récente, la migration économique composée de migrants égyptiens et asiatiques modifie à son échelle les villes jordaniennes et notamment Amman depuis l'explosion pétrolière de 1970.

Les pays font actuellement face à une crise d'une ampleur telle qu'elle remet en cause les frontières internationales. A une échelle nationale, la Jordanie subit directement les effets de cette crise qui s'installe chaque jour davantage dans la durée. Le prolongement du conflit pousse les réfugiés à chercher des espaces d'installation plus durables dans lesquels ils peuvent tenter de reconstruire une vie plus stable.

Ce mode d'urbanisation anarchique semble aujourd'hui se réitérer suite à l'arrivée massive des réfugiés syriens. Combinée à cette migration forcée, la migration économique modifie à sa façon le territoire.

Réfléchir aux modes d'habiter¹ des « migrants » s'inscrit dans le contexte du pays où s'établissent depuis plusieurs années des migrants « forcés »² et des migrants économiques. Les modes d'habiter représentent pour l'individu une attache qui prend selon la situation un temps plus ou moins long. A travers cette thématique nous souhaitons montrer que les modes d'habiter aussi bien permanents que temporaires permettent à l'individu d'établir un ancrage territorial.

Nos recherches ont été établies sur plusieurs terrains: Amman pour la migration philippine qui se présente comme notre terrain principal et les camps formels et informels de Zaatari et d'Azraq.

¹ « Ensemble des pratiques qu'un individu associe à des lieux » (Lussault, Paquot, Younes 2007)

² Terme employé par l'université d'Oxford

ABSTRACT

Forced and economic migration have changed the story of country about history, demography, politics, economic and social subject (Françoise de Bel-Air, 2015).

Host country for many migrants from the area, Jordan has built over the years through the different migrations which shaped since 1948 its urban landscape. More recently, economic migration composed Egyptians and Asiatics migrants change face of the country especially Amman because of the soaring oil prices since 1970.

Countries are currently facing a crisis of such a scale that it questions international borders. At national level, Jordan is directly affected by this crisis which settles down every day more and more permanently. The persistence of the conflict in the time urges the refugees to seek for more sustainable spaces of installation in which they can try to reconstruct a more stable life.

This uncontrolled urbanization caused by the many crises which affected the country, seems to resurface today through massive refugee influx from Syria. Combined with this forced migration, economic migration modifies the territory in its own way.

Reflect about the lifestyle¹ of «migrants» is a major issue in a country where become established since for several years of «forced» and economic migrants. The lifestyle represent for the individual a root which sets may take more or less time to vanish depending on the situation. Through this theme we wish to show that lifestyle to live so permanent as temporary allow the individual to establish a territorial anchoring.

Our researches were established on several fields: our main field in the Amman Filipino area and the formal and informal camps of Zaatari and Azraq.

¹ «Whole of practises that one person connected with places» (Lussault, Paquet, Younes, 2007)

REMERCIEMENTS

J'exprime ma sincère gratitude à Kamel Dorai, mon tuteur de stage pour m'avoir guidée dans ma réflexion à travers ses pistes de lecture et ses conseils dans l'élaboration de mon travail. Je lui adresse aussi un grand merci pour m'avoir intégrée dans son programme de recherche LAJEH qui m'a donné l'opportunité de le suivre sur le terrain et de participer aux campagnes de communication. Enfin, sa disponibilité et son expertise m'ont donné la chance de découvrir la culture jordanienne par les nombreuses visites urbaines effectuées à Amman.

Je tiens également à adresser un profond remerciement à l'Institut Français du Proche-Orient pour son accueil chaleureux. A mes collègues de trois mois qui m'ont permis d'évoluer au sein de la structure et qui ont su m'apporter des orientations indispensables dans mes démarches professionnelles et personnelles.

Sincères remerciements à SIJAL Institute for Arabic Language and Culture, qui m'a accueillie le temps d'un mois et m'a permis de continuer mes recherches amorcées à l'IFPO.

C'est grâce à la disponibilité, la gentillesse et la générosité des philippines que j'ai réussi à développer mon travail et à établir des pistes de recherches. Un grand merci pour le partage culturel dont j'ai eu la chance de bénéficier, des miss beautés au cinéma-théâtre, en passant par le halo halo et les traditionnelles fêtes philippines. Chacune de mes rencontres n'a été qu'enrichissement personnel. Au-delà de mes recherches, elles m'ont recommandée et conseillée dans ma vie quotidienne à Amman. Je tiens également à remercier les acteurs religieux pour leurs témoignages qui m'ont donné des clés dans l'organisation de ma réflexion.

Une grande reconnaissance aux réfugiés syriens pour leur sens de l'accueil et leur générosité incroyable. Au détour d'un café ou d'un thé, leur récit m'a permis de comprendre l'ampleur de cette crise humanitaire.

Je tiens à adresser un grand remerciement à Adriana Diaconu, mon directeur de mémoire qui m'a suivie et aiguillée tout au long de ce stage. Ses suggestions m'ont aidée à construire une réflexion cohérente.

A Marjorie Guimon: merci d'avoir pris part à cette expérience, merci pour ton écoute, tes conseils et ton soutien durant ce stage, ta présence à mes côtés n'a rendu ce «voyage» que plus fabuleux.

Enfin je tiens également à remercier ma famille pour le soutien qu'ils m'ont apporté avant, pendant et après ce stage et notamment dans l'écriture de mon mémoire.

SOMMAIRE

Introduction	1	<u>Chapitre 2 : Réinventer la ville par le prisme de la « migration »</u>	28
Contexte de la Jordanie	2	Introduction	29
Questions de recherche	5	2.1 La Jordanie : « pays traditionnel de transit » (Roussel, 2010)	30
<u>Chapitre 1 : Protocole méthodologique</u>	10	2.1.1 Une population construite par la migration	30
Introduction	10	2.1.2 Les prémices de la migration	33
1.1 Démarche de réflexion	12	2.1.3 L'arrivée des migrants économiques	34
1.1.1 Choix du terrain: quartier philippin à Amman	12	2.1.4 De migrants à travailleurs	35
1.1.2 Choix du terrain: les camps de réfugiés formels et informels	14	2.2 Les politiques migratoires	37
1.1.2 Définition de la thématique	17	2.2.1 Contexte Jordanien	37
1.2 Les données secondaires	20	2.2.2 Le phénomène migratoire dans sa relation aux villes, à l'urbanisation et à la gestion urbaine	39
1.2.1 Etat de l'art	20	2.2.3 Politique jordanienne restrictive face à la crise syrienne	41
1.2.2 Revue de littérature	21	2.3 Focus sur les migrants Philippins	43
1.3 Démarche participative : données primaires	22	2.3.1 Les Philippines : symbole de la migration internationale	43
1.3.1 Observation directe	22	2.3.2 Précarité juridique et institutionnelle	45
1.3.2 Entretiens	23	2.3.3 Parcours migratoire singulier	48
1.3.3 Cartes mentales	24	2.3.4 Acteurs qui façonnent la migration	51
1.3.4 Les limites de la méthodologie	25	Conclusion	53
Conclusion	27	<u>Chapitre 3-Processus de résilience à travers les modes d'habiter</u>	54
		Introduction	55
		3.1 Des modes d'habiter spécifiques au contexte de la migration	56
		3.1.1 De l'encampement à la ville	56

SOMMAIRE

3.1.2 Evolution des modes d'habiter	59
3.1.3 «Nostalgie du retour» (Jankélévitch, 1974)	61
3.2 Similitudes dans les modes d'habiter	64
3.2.1 Du temporaire au durable	64
3.2.2 Regroupement communautaire	66
Conclusion	67
<u>Chapitre 4: La sociabilité comme stratagème de résistance</u>	68
<u>Introduction</u>	69
4.1 La visibilité de la migration philippine	70
4.1.1 «Little Manilla»: Ancrage spatial et social dans la ville	70
4.1.2 Du quartier à la ville: visibilité des migrants philippins	73
4.2 Portrait de femmes	76
4.2.1 Lieux d'habiter	76
4.2.2 Fely, une domestique à domicile	80
4.2.3 Angela, une free lancer	82
4.2.4 Des modes d'habiter spécifiques au statut	84
Conclusion	85
Conclusion Générale	87
Table des illustrations	91
Bibliographie	92



Photo: Fête nationale philippine à Amman © Coline Houllière



Photo: Vendeur ambulant dans le camp de Zaatari ©Coline Houllière

INTRODUCTION



Photo: Le camp de Zaatari © Thibaud Fournet



Photo: Candidate à Miss beauté lors de la fête nationale ©Coline Houllière

CONTEXTE JORDANIEN

Notre sujet s'inscrit dans le contexte jordanien qui connaît depuis plus de 55 ans des vagues successives d'immigration. La première débute dès 1948, lors de la proclamation de l'état d'Israël qui marque le début des conflits israélo-palestinien et engendre un mouvement migratoire vers le royaume de Transjordanie (appelé le Royaume Hachémite en 1949) comprenant la Cisjordanie (annexée en 1946) et la Transjordanie installée sur les rives Ouest et Est du Jourdain. La Cisjordanie, territoire en proie à une instabilité cuisante, fut le théâtre de nombreux conflits entre les peuples juifs et arabes, provoquant de fait des mouvements migratoires importants. Environ 774 000 réfugiés vont s'installer dans les grandes villes du royaume comme Amman, Irbid, ou Zarqa. En 1967, de nouveaux conflits éclatent, sous l'appellation de « guerre de 6 jours », au terme de laquelle Israël conquiert la Cisjordanie, la bande de Gaza, le Golan, la péninsule du Sinaï et Jérusalem-Est. Ces nouveaux conflits provoquent une nouvelle vague d'immigration (250 000 déplacés selon la terminologie onusienne).

L'émergence d'une capitale jordanienne est logiquement liée à l'histoire du pays et au contexte régional, c'est pourquoi il est primordial de rappeler quelques dates marquantes qui ont conduit à donner les pouvoirs à la capitale actuelle, Amman. L'année 1918 marque un tournant dans l'histoire du pays, puisque c'est la date à laquelle l'empire Ottoman est démembré par l'armée Britannique. La révolte arabe survenue après 1918 conjuguée au partage colonial du Proche-Orient, orchestrée par la France et l'Angleterre ont conduit à la création d'un émirat attribué à Abdallah 1er, qui choisit alors Amman comme capitale. En parallèle, de nouvelles frontières régionales

sont érigées et divisées en 4 mandats dont celui de la Palestine mandataire qui correspond aujourd'hui à la Cisjordanie, la Bande de Gaza, Israël et la Jordanie. Autrefois occupé par les bédouins¹ une partie de l'année, Amman est ensuite devenue de façon permanente le lieu de vie des circassiens² qui s'y installèrent définitivement en 1878. L'urbanisation gagne les collines de la capitale à partir de 1948 et rejoint des agglomérations qui se trouvaient à 20-30 km. L'étalement urbain a intégré au fil du temps des villages bédouins sédentarisés et caucasiens ainsi que des camps de réfugiés palestiniens installés à la périphérie de la ville. La construction identitaire jordanienne s'est faite en grande partie par les vagues d'immigration. La ville d'Amman en est le parfait exemple au vu des communautés qui ont pris d'assaut certains territoires et formé par la suite des quartiers «communautaires». Aussi bien à une échelle nationale que locale, ce territoire bénéficie d'un cosmopolitisme certain, paradoxalement il est aussi en proie à une constante recherche d'identité nationale jordanienne.

L'augmentation soutenue de la population a notamment connu un pic dans les années 1970 alimentée par la suite par les nombreuses migrations forcées libanaises et irakiennes ; la guerre civile au Liban de 1975 à 1991, la guerre du golfe de 1990 à 1991 et de 2000 à 2010. Plus récemment, le conflit syrien oblige les pays voisins à prendre des mesures urgentes pour répondre aux besoins des réfugiés. Depuis 2010, l'Etat et les Organisations Internationales établissent des camps à proximi-

¹ *Nomades arabes qui vivent de l'élevage*

² *Diaspora aujourd'hui appelée Tcherkesses installé en Jordanie depuis la guerre russo-Circassienne (1764-1864)*

CONTEXTE JORDANIEN

té des villes, ayant la capacité d'accueillir un grand nombre de réfugiés à l'image de Zaatari (80 000 personnes), ou encore Azraq (55 000).

Dans le même temps, une nouvelle migration a émergé: la migration économique. Cette dernière a débuté dans les années 1970-1980 et s'est intensifiée début des années 1990. Elle représente en 2010 entre 250 000 et 330 000 travailleurs étrangers dont 15 000 philippins, en situation légale dans le royaume. A l'instar des pays voisins, la Jordanie n'est ni un pays pétrolier ni un pays agricole mais l'attractivité économique dont elle jouit lui permet de profiter d'une main d'œuvre étrangère bon marché.

CONTEXTE JORDANIEN

CARTE CONTINENTALE: VUE D'ENSEMBLE



Figure n°1: Carte continentale: vue d'ensemble
Illustration: Coline Houllière Source: la historia con maps

CARTE DE JORDANIE

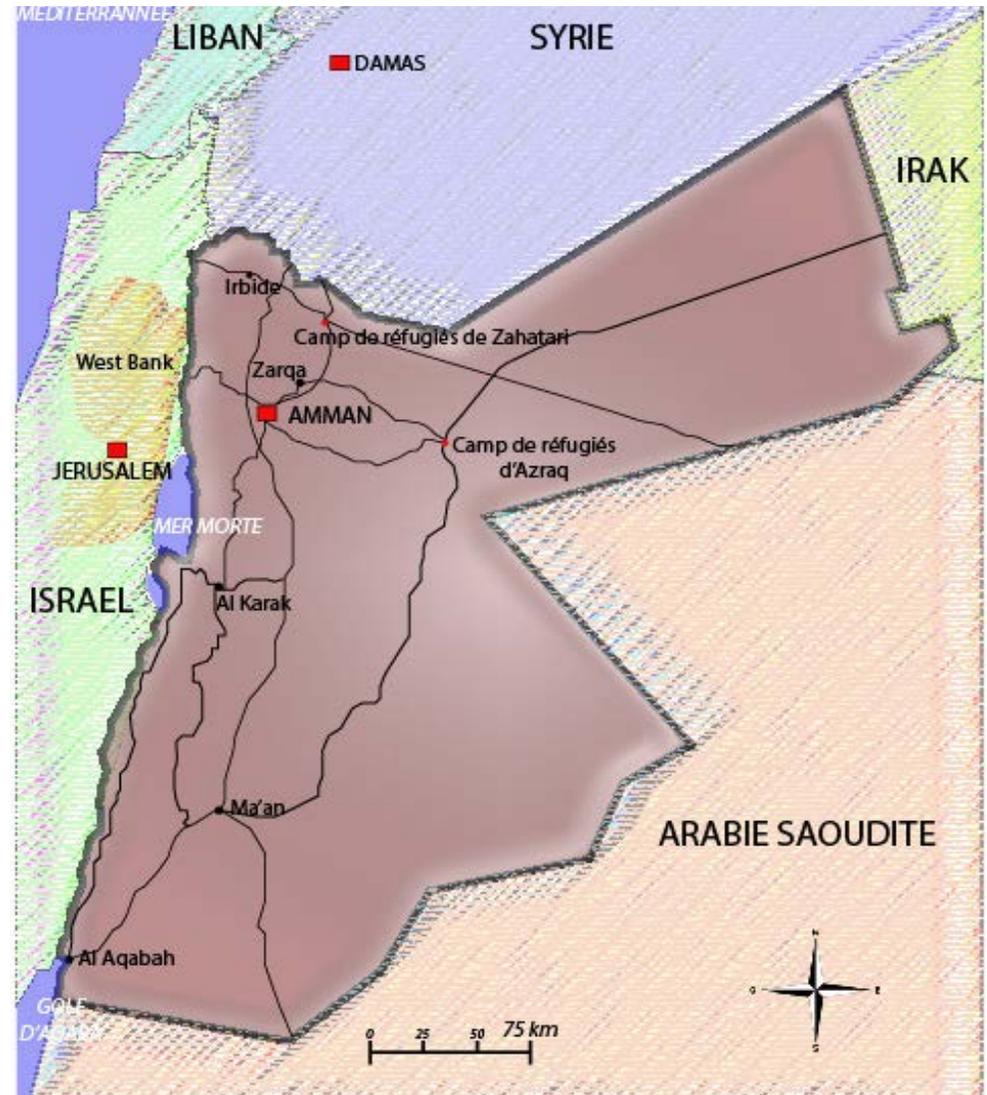


Figure n°2: Carte de Jordanie
Illustration: Coline Houllière Source: cosmovision

QUESTIONS DE RECHERCHE

Dans un souci de clarté, nous avons choisi de ne traiter que de certains aspects de la migration, des aspects correspondant plus spécifiquement à notre terrain d'étude. Sujet d'actualité, les migrations représentent des enjeux sociaux, politiques et économiques divers selon l'échelle d'intervention. La Jordanie se trouvant au cœur du phénomène migratoire, toutes les réponses à ces questions posées par les migrations sont alors envisageables.

Nous souhaitons mettre en exergue l'observation principale de notre travail pour laquelle nous allons apporter des réponses :

Pour ce faire nous avons décidé de présenter nos questions de recherche selon deux thématiques; appartenance territoriale et dynamisme territorial.

Cette première thématique, essentielle dans le processus de résilience, se réalise à l'échelle de l'habiter et de l'habitat correspondant aux modes d'habiter des migrants. La résilience, qui correspond aux facultés psychologiques qu'un individu met en place pour se reconstruire, n'intervient qu'à un moment précis. Trouver sa place dans une nouvelle société et sur un nouveau territoire représentent les étapes d'une potentielle appropriation territoriale. A partir de cette dernière nous pourrions parler de faculté de résilience. Il est difficile de parler d'identité territoriale qui renvoie davantage à des étapes qui ont construit l'individu. Ces dernières sont alors difficiles à transposer sur un nouveau territoire. Malgré tout, le sentiment d'appartenance s'apparente à un ressenti important dans la première étape d'une

construction identitaire territoriale. Dans les deux migrations, cela prend plus la forme d'un sentiment d'appartenance, individuel au départ puis collectif comprenant tous les éléments qui déterminent leur nouvelle manière de vivre (société, culture, population...). Ce ressenti prend selon chacun et notamment selon le type de migration un temps variable qui fait passer les individus par des phases de vie similaires.

Peuvent-ils se raccrocher à une identité territoriale existante et imbriquer la leur ?

Dans un premier temps, nous allons nous atteler à comprendre les trajectoires migratoires ce qui revient à observer les parcours distincts selon des phases déterminées par le contexte du pays d'accueil.

Comment en tant que réfugiés, déplacés ou migrants est-il possible et envisageable de se reconstruire de nouveaux « modes d'habiter » similaires à ceux laissés dans le pays natal ?

Pour compléter cette première interrogation nous nous sommes posés une question sous-jacente portant davantage sur la temporalité de la migration à travers les modes d'habiter. Il s'agit de comprendre l'évolution de la migration à travers les étapes qu'elles traversent en Jordanie en s'interrogeant sur les frontières minces entre le temporaire et le durable. Au bout de combien de temps peut-on dire que la phase d'installation est terminée ? Combien de temps leur faut-il pour atteindre une phase d'appropriation ?

QUESTIONS DE RECHERCHE

Il s'agit ici de comprendre le processus d'installation et d'organisation mis en place pour «reconstruire» un territoire perdu par la crise actuelle ou quitté pour des raisons économiques.

Comment la temporalité se présente-elle comme une notion subjective dans les modes d'habiter des migrants ?

«La nostalgie du pays quitté», ce sentiment ressenti par la plupart des migrants transforme la situation temporaire en situation durable. Envisager le retour devient alors compliqué, d'autant plus quand ils arrivent à reconstruire une partie de ce qu'ils ont quitté dans leur pays». (Jankélévitch, 1974)

Dans le cas des migrants forcés et économiques, la situation est de prime abord différente, puisque l'un fuit les conflits et l'autre est en quête de meilleures conditions de vie. De fait, la temporalité dans les deux cas apparaît comme une évidence, l'un s'installe temporairement et l'autre durablement. Plusieurs raisons font pourtant émerger des similitudes dans leurs parcours de vie.

A cette temporalité, il convient de mettre en parallèle les phases transitoires par lesquelles ils passent. En clair, il s'agit de comprendre ici, les moyens mis en place pour passer d'une phase d'installation à une phase d'appropriation.

A cela, nous pouvons ajouter, que les modes d'habiter évoluent avec la durée d'installation dans le pays, c'est-à-dire que plus elles se font dans un temps long, plus les pratiques des habitants de l'habiter vont

se développer.

La seconde thématique découle directement de la première ; après son installation, l'individu cherche aussitôt à se construire des modes d'habiter similaires à ceux qu'il avait dans son pays d'origine. Regroupement communautaire, installation de commerces, les migrants représentent des leitmotivs certains au dynamisme territorial. Cette volonté de réinvestir un territoire va modifier durablement le paysage urbain à travers l'apport d'une nouvelle culture qu'il faut composer dès lors articuler avec celles déjà existantes.

Comment les modes d'habiter font-ils figures de dynamisme territorial, là où l'étalement urbain modifie visiblement la structuration des villes et transforme de ce fait les comportements urbains ?

Les camps palestiniens font l'objet aujourd'hui d'exemple en la matière dans la ville d'Amman. Autrefois installés en périphérie, ils sont aujourd'hui pleinement intégrés dans la capitale. Le mouvement d'une communauté entière entraîne des modifications pérennes sur le territoire.

Pour compléter cette première question, nous avons choisi d'en évoquer une nouvelle, apportant des observations plus ciblées sur les nombreuses crises et mouvements migratoires qui ont touché le pays depuis 1948.

QUESTIONS DE RECHERCHE

La relation évidente qui existe entre l'étalement urbain et la migration, permet-elle de déterminer une dynamique de territoire construite autour du cosmopolitisme de la population migrante ?

Comprendre les modes d'habiter des migrants nous engage à déterminer des parcours de vie spécifique selon le contexte migratoire. De même qu'il convient de mettre en lien ces derniers avec le paysage urbain qui se construit depuis toujours par les vagues migratoires.

Une dernière question abordant à la fois les thématiques « sentiment d'appartenance » et « dynamisme territoriale » doit être traitée pour mettre en lien le contexte migratoire avec les modes d'habiter.

La relation visible de ce territoire morcelé et des crises migratoires qui ont touchées et qui touchent encore aujourd'hui l'espace urbain et rural, permet-elle de déterminer des modes d'habiter spécifiques à un contexte de migration ?

Nous pouvons observer que les parcours de vie divergent selon les types de migration, malgré cela, des similitudes sont observables dans la résilience engagée par ces populations. Cette dernière passe obligatoirement par «les modes d'habiter» représentant dans ce sens la clé vers la reconstruction. Les modes d'habiter diffèrent selon la migration, le nombre de personnes constituant la communauté migrante, et selon le lieu d'habitat.

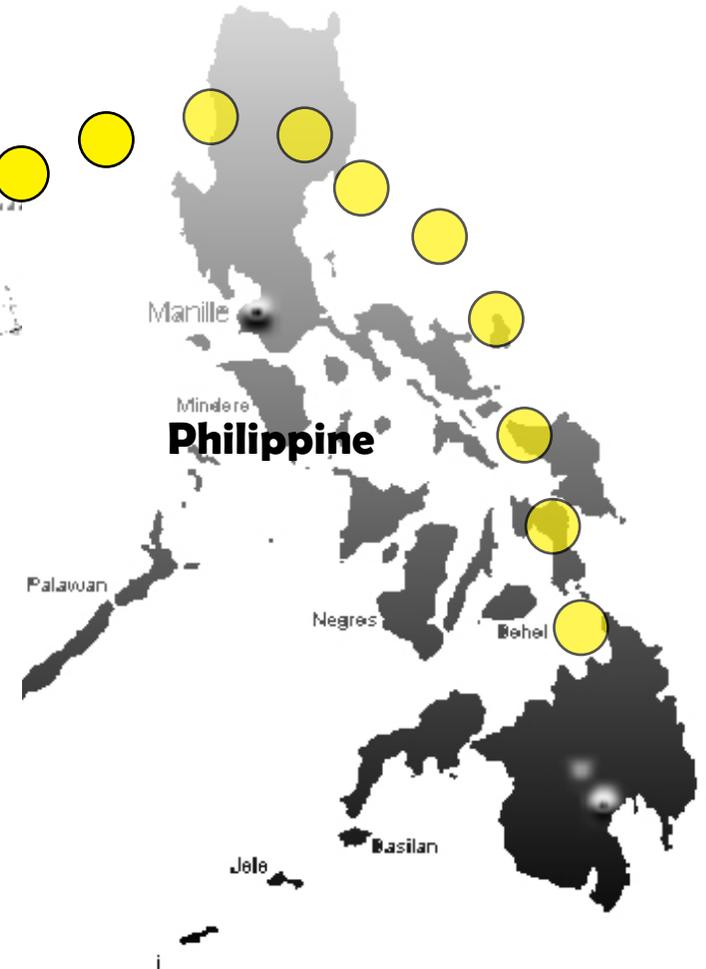
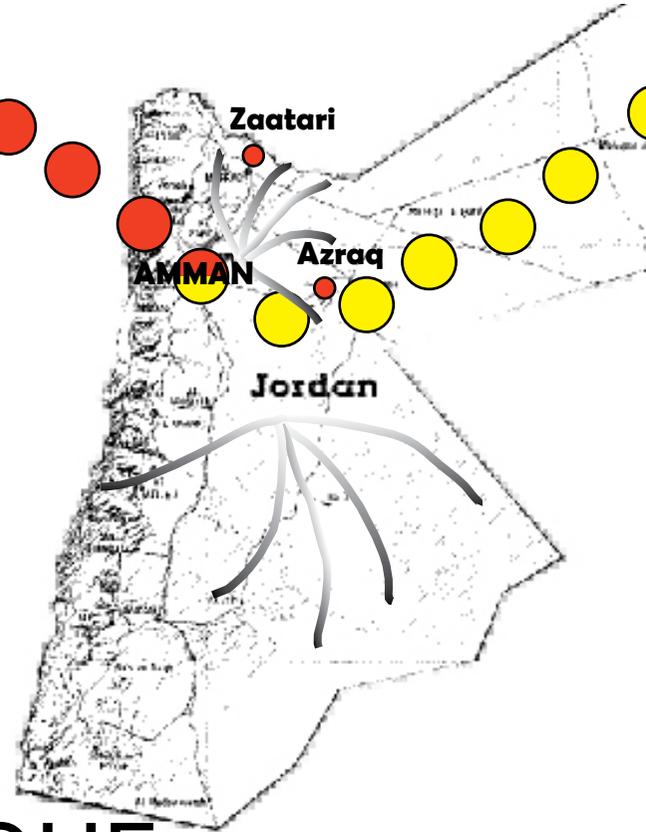
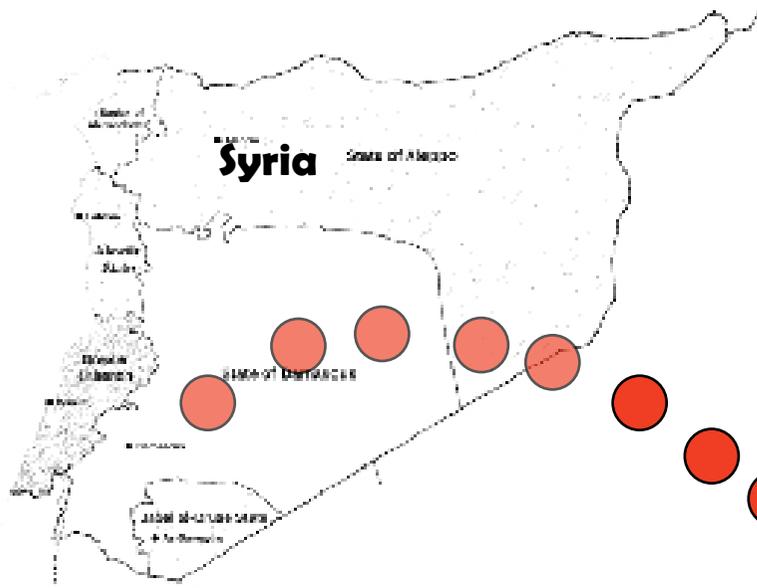
La Jordanie a accueilli ses premiers réfugiés en 1948 puis à partir de cette période, les nombreux conflits dans les pays voisins ont provoqué des mouvements migratoires importants. Le pays tente chaque fois de trouver des solutions pour répondre aux besoins des réfugiés de plus en plus nombreux. La crise syrienne vient s'ajouter aux nombreuses couches qui obstruent le bon fonctionnement de l'aide d'urgence apportée déjà aux réfugiés palestiniens, irakiens, et libanais. Notons aussi la présence depuis 1970-1980, de migrants économiques qui apportent un nouveau souffle financier aussi bien à la Jordanie qu'au pays d'origine. En dix ans, les migrants économiques sont passés de 805 en 1975 à 153 519 en 1984 (Baussand, 2000). Aujourd'hui, le chiffre avoisine les 330 000 travailleurs étrangers en situation légale enregistrés entre 2008 et 2011 (Roussel, 2012).

Toutes ces questions de recherches, se complètent et tendent à répondre à un même sujet ; les migrations à travers les modes d'habiter. La migration prend des formes variables selon des raisons qui seront expliquées dans la suite de notre réflexion.

Notre objectif est de comprendre les mutations qui se jouent dans un pays qui connaît depuis un certain temps des mouvements migratoires. A travers des études de cas et notamment l'étude des migrants philippins, nous souhaitons proposer une analyse sur les modes d'habiter.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Notre étude est divisée en quatre parties. La première a pour objet de présenter la méthodologie employée pour mener à bien nos recherches. La seconde tient à présenter le travail approfondi effectué pour comprendre le contexte jordanien dans un premier temps, et y replacer nos terrains d'étude dans un second temps. La troisième partie propose de revenir sur les similitudes et les différences de la migration forcée et économique à travers les modes d'habiter. Enfin, la quatrième partie développe une analyse descriptive sur la visibilité des philippines à Amman.⁸



PROTOCOLE MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre vise à faire un point sur l'approche et les outils utilisés qui ont permis de mettre en place notre réflexion.

Pour ce faire nous avons divisé ce chapitre en plusieurs parties:



CHOIX DU TERRAIN



DÉFINITION DE LA THÉMATIQUE



OUTILS MÉTHODOLOGIQUES (ETAT DE L'ART, REVUE DE LITTÉRATURE, ENTRETIENS, OBSERVATIONS...)



LES LIMITES DE NOTRE MÉTHODOLOGIE

1.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION

1.1.1 Choix du terrain : quartier philippin à Amman

CARTE D'AMMAN

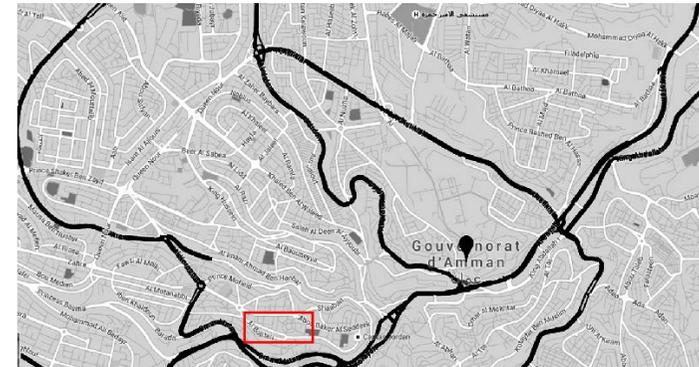


Figure n°3 Carte d'Amman
Illustration: Coline Houllière Source: googlemap

CARTE DU QUARTIER PHILIPPIN

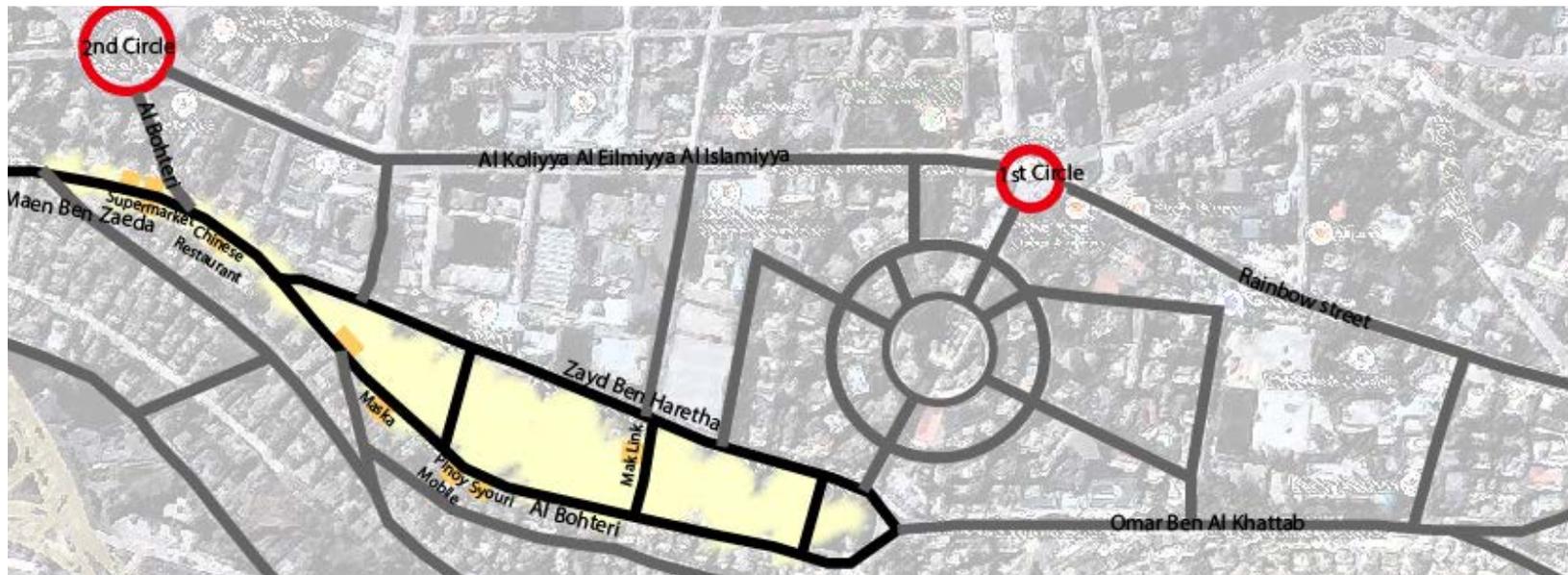


Figure n°4: Carte du quartier Philippin
Illustration: Coline Houllière Source: googlemap

LÉGENDE

- Points de repère à Amman représentés par les ronds-points
- Commerces philippins

1.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION

1.1.1 Choix du terrain : quartier philippin à Amman

Le choix de nous tourner vers le quartier philippin à Amman n'a pas été fait au hasard. Sa proximité avec Rainbowstreet, artère centrale de la vie nocturne de la jeunesse et des expatriés, et de Down Town, quartier ancien dynamisé par ses commerces, ses restaurants, et son souk, nous ont encouragés à le choisir. Au delà de sa situation géographique, le quartier se pare de nombreuses facettes à des temporalités différentes; la semaine et le vendredi. Ce dernier est rythmé à la fois par les jordaniens¹, mais aussi par les philippins², à travers leurs activités et leur présence régulière sur le territoire.

Une particularité qui nous a ammenés à choisir cette population, provient du fait qu'à la différence des autres migrants économiques, cette dernière se compose quasiment essentiellement de femmes. Comprendre leurs parcours et les étapes par lesquelles elles sont passées ainsi qu'analyser leur vie aujourd'hui après quelques années passées sur Amman représentent quelques uns de nos objectifs d'étude.

A tout point de vue intéressant, cette migration a aussi composé la capitale Amman telle que nous la connaissons aujourd'hui. Aussi bien pour comprendre les enjeux individuels, cette étude doit permettre de faire émerger une analyse territoriale approfondie pour apporter des réponses à la construction de cet espace.

Les migrations économiques représentent à toutes les échelles d'intervention des enjeux considérables pour les pays d'origine et d'accueil car elles génèrent des finances locales. Et ce depuis les années 1970, la fuite économique provoquée par le départ de nombreux jordaniens dans les pays du Golfe entraîne les conséquences de la migration économique que l'on connaît aujourd'hui. Pour combler le manque à gagner, et devant la nécessité d'une main d'oeuvre qualifiée, le royaume a ouvert son marché international laissant ainsi l'opportunité aux migrants économiques d'immigrer vers un pays leur offrant de meilleures conditions de vie. La question des migrations économiques sonne aujourd'hui comme une banalité lorsqu'elle était une nouveauté dans les années 1970-80 en Jordanie. Le nombre de philippins qui compose aujourd'hui une partie de la société jordanienne s'élève à 29 776 philippins, ce dernier ne cesse de croître au fil des années.

¹ Présence de commerces tenus par des Jordaniens

² Une grande majorité habite dans ce quartier

1.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION

1.1.2 Choix du terrain : les camps de réfugiés formels et informels

CAMP DE ZATARI

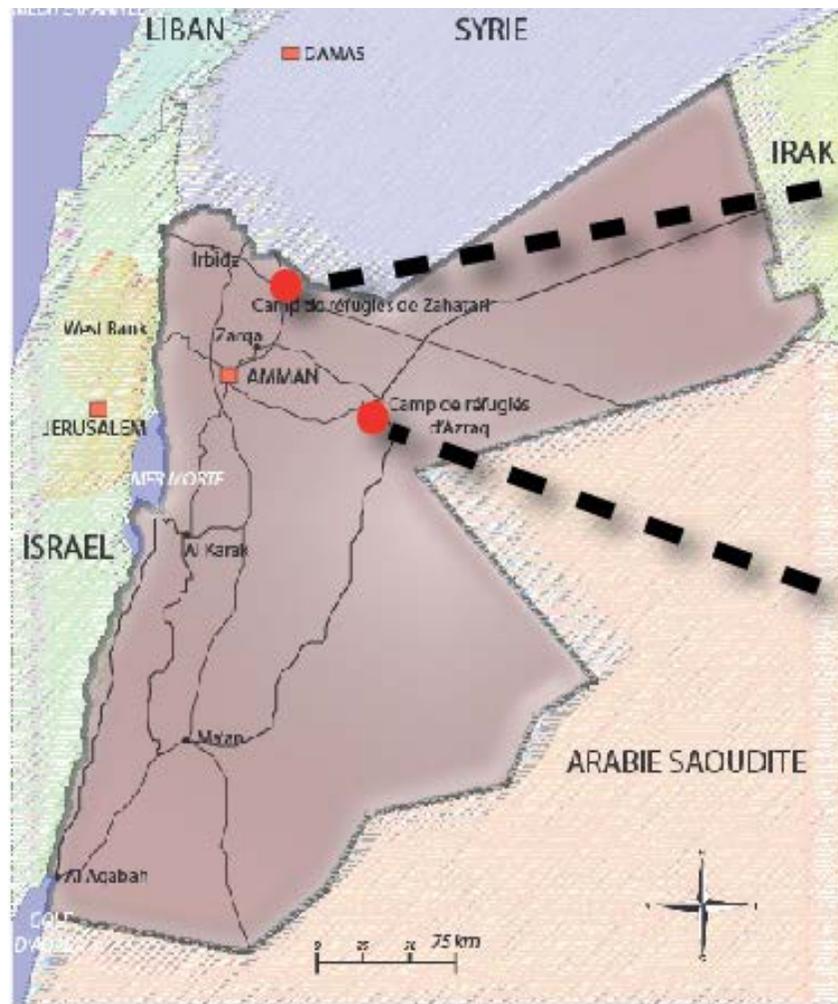


Figure n°5: Carte de Jordanie
Illustration: Coline Houllière Source: cosmovision



Figure n°6: Camp de Zaatari
Source: U.S. State Department Humanitarian Information Unit



HABITATS INFORMELS À AZRAQ

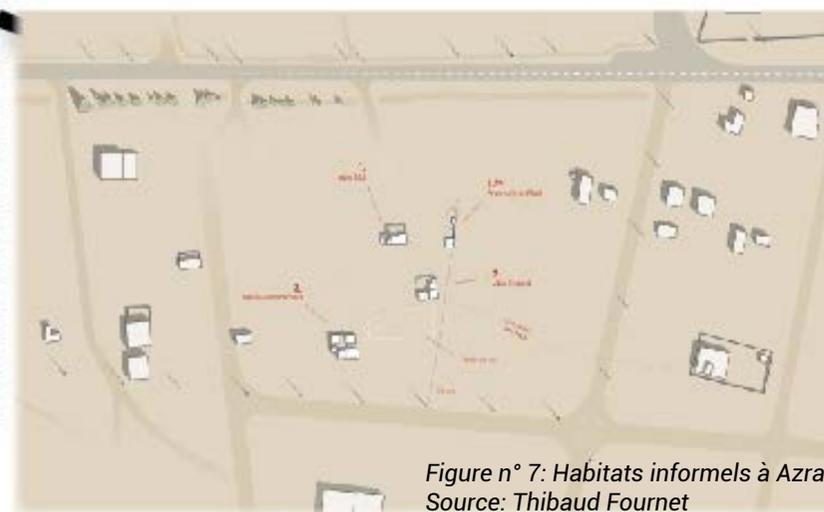


Figure n° 7: Habitats informels à Azraq
Source: Thibaud Fournet

1.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION

1.1.2 Choix du terrain : les camps de réfugiés formels et informels

Regroupant à eux-seuls respectivement 79, 504 et 39, 893 (UNHCR, 2016) réfugiés syriens, les camps de Zaatari et Azraq se construisent au fil des années et deviennent aujourd'hui de véritables centres urbains. Le pays déjà en proie à un développement urbain important, conséquence aux nombreuses migrations passées, rencontre aujourd'hui des difficultés pour répondre à l'urgence de la crise syrienne. Le choix d'installer des camps au Nord du pays n'est pas anodin, puisqu'à l'origine l'installation se voulait temporaire. Il a été décidé de les construire proche de la frontière syrienne pour enrailler une potentielle intégration dans les terres jordaniennes. La proximité avec la frontière résonne comme un leitmotiv au futur retour en Syrie pour les réfugiés, combiné à l'environnement désertique dans lequel ils vivent. Malgré les années, la question palestinienne reste ancrée dans les mémoires, et contribue au sentiment de crainte de voir revenir ce phénomène qui a façonné l'espace urbain dès les années 1948.

Sujet d'actualité aussi bien au Moyen-Orient qu'en Europe, la crise syrienne présente de nombreux enjeux auxquels il est difficile d'apporter des réponses adéquates tant sa durée est exceptionnelle et ses conséquences sans précédents. Les camps porteurs d'espoir pour ces populations, font face aujourd'hui à des soucis sanitaires, financiers et matériels provoquant ainsi la fuite de certains qui choisissent alors de vivre hors des camps, à proximité des villes. Notre étude s'est portée sur le camp de Zaatari et sur des habitats informels à Azraq à

quelques kilomètres du camp. L'étude des deux cas, nous a permis de mieux cerner les difficultés rencontrées par les migrants forcés dans le processus de reconstruction obstrué par des lois et des normes administratives qui les empêchent de recouvrer une vie «normale». La question de l'emploi par exemple a longtemps fait débat, puisqu'à l'origine il ne leur était pas possible de travailler. Depuis avril dernier, le gouvernement a décidé de mettre en place des mesures pour simplifier la recherche d'emploi légal en faveur des migrants forcés. Notre étude s'inscrit aussi dans ce contexte en constante évolution, et dans ce pays limitrophe avec la Syrie; la Jordanie est sur la ligne de front en tant qu'acteur et spectateur de la crise et de ses conséquences.

D'un point de vue comparatif, le parallèle fait avec notre premier terrain d'étude confirmera certains de notre ressenti lors des pratiques urbaines réalisées à Amman notamment sur les modes d'habiter mais aussi sur la durée d'installation.

Alors que le choix de la population réfugiée s'est présentée naturellement au début de notre processus de réflexion¹, le désir de choisir la population philippine est intervenu quelques temps après. Le trajet récurrent réalisé à Jabal Amman nous a donné l'opportunité d'observer les pratiques urbaines d'un certain pan de la population. Surpris par une présence importante de commerces philippins et in-

¹ Travail sur le programme LAJEH (réfugié)

1.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION

1.1.3 Définition de la thématique

“There are no easy answers and taking in refugees is a difficult challenge for any country but, to find solutions, an honest conversation is necessary. And much of that conversation is shaped by the media [...] Salah Negm , has decided that we will no longer use the word migrant in this context. We will instead, where appropriate, say refugee. At this network, we try hard through our journalism to be the voice of those people in our world who, for whatever reason, find themselves without one.” 20 Août 2015, Al Jazeera

Interroger la terminologie employée pour désigner des personnes qui se déplacent d'un pays à un autre renvoie à catégoriser les individus selon un contexte individuel et des lois en vigueur. Nombreuses sont les définitions qui généralisent et entraînent une confusion dans le bon emploi des termes. Les frontières fluctuantes, d'un vocabulaire à l'autre s'expliquent par la difficulté contextuelle engendrée par ces crises migratoires. Alors que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés tente de distinguer le demandeur d'asile, le réfugié et le migrant, pour les médias la tâche s'avère plus complexe. Mélangeant à tort et à travers migrants et réfugiés, ils choisissent bien souvent le terme de migrant pour englober et refléter de manière générale l'ensemble des populations. Ce dernier est défini par l'Organisation Mondiale des Migrations comme « la décision d'émigrer » prise « librement par l'individu », pour des raisons de « convenance et sans intervention d'un facteur contraignant «externe ». UNHCR le dé-

finir ainsi : « il choisit de s'en aller non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail ». Les deux organisations semblent s'entendre sur la définition à donner à « migrant » mais malgré cela, l'OIM insiste sur le fait qu'au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». A contrario, Catherine Withol de Wenden¹ se réfère à la définition de l'ONU qui stipule qu'un « migrant » est « une personne née dans un pays et qui vit dans un autre pays pour une durée supérieure à un an, quelles qu'en soient les raisons ». Elle continue ensuite son analyse, en déterminant cette catégorie générale composée de sous-catégories telles que les réfugiés, les étudiants, et les travailleurs. Ces définitions se contredisent à souhait et font constat de l'emploi abusif du terme « migrant » par les acteurs médiatiques et institutionnels.

Cependant, comment est-il possible d'expliquer un état de fait par des termes fluctuants quand les organisations internationales, elles-mêmes n'arrivent pas à le qualifier ?

Ce manque de clarté pose un réel problème éthique sûrement motivé par des décisions politiques et juridiques qui obligent les acteurs de première ligne à statuer sur les motifs et le contexte de départ dans

¹ Directrice de recherche au CNRS et Docteur en science politique, spécialiste des migrations

1.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION

1.1.3 Définition de la thématique

un souci de répondre au plus juste à leur besoin. En d'autres termes il convient d'étudier les sous-formes que peut prendre la migration pour en comprendre les aspects et les caractériser de manière à pouvoir y répondre précisément. Bien que des définitions soient posées aussi paradoxales soit-elles, dans la réalité l'application s'apparente à un casse tête chinois.

De la théorie à la pratique, la distinction est plus compliquée, dû notamment à une société en constante mutation qui fait face à une évolution importante des contextes nationaux. L'ampleur internationale de la crise a permis à certains médias de prendre conscience des conséquences de leurs écrits c'est pourquoi certains ont revu l'emploi de leur terminologie. A l'image du journal d'Al Jazeera (Août 2015) qui n'inclut plus le mot migrant dans ces tribunes ou encore le Guardian qui remet en question l'emploi de « migrant » en posant une question pleine de sens : « pourquoi continue-t-on de parler d' « expatriés » pour les occidentaux faisant le de s'installer à l'étranger et de « migrants » pour les « africains » et les « arabes » ?

Comprendre le sens des mots employés : tel est le débat qui sévit depuis plusieurs années et qui s'est intensifié depuis août dernier. Un demandeur d'asile est selon HCR² « une personne qui dit être un réfugié mais dont la demande est encore en cours d'examen », à cela *2 Diminutif du United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)*

il différencie le réfugié comme « la pratique d'accorder l'asile aux personnes fuyant la persécution dans des pays étrangers ». Le migrant se distingue des autres termes, selon HCR, par « le choix du déplacement pour de meilleures perspectives pour eux et pour leurs familles ». Dans les faits la différence est palpable, l'un choisit de quitter son pays pour des raisons économiques, l'autre est dans l'obligation de le quitter pour sa survie. Pourtant ces derniers « empruntent souvent les mêmes itinéraires » bien qu'ils soient « fondamentalement différents » (HCR). Cette dernière phrase remet en doute les définitions données précédemment ; aussi large que le terme en lui-même, ces dernières ne donnent pas d'éléments significatifs pour les différencier surtout dans le contexte actuel qui est propice à l'accumulation de crises.

Comment faire état de son statut de réfugié quand vous fuyez avec des migrants économiques ?

La convention de Genève signée en 1951, définit le réfugié de la manière suivante : « une personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social, ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité. Cette personne se trouve dans l'incapacité de réclamer la protection de son pays. » Elle définit aussi les droits des réfugiés dont font partie « la liberté de religion, la liberté de circulation » ainsi que le « droit de travailler, le droit à une forma-

1.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION

1.1.3 Définition de la thématique

tion et le droit d'obtenir des documents de voyage ». Le principe de non-refoulement est aussi mis en vigueur et se présente comme le principe fondamental de la convention. A l'origine créé pour les européens à la fin de la seconde guerre mondiale, le protocole de New-York de 1967 a ouvert l'application et la légitimité de la convention à l'international. Michel Agier remet en question ces définitions institutionnelles en expliquant par exemple que les réfugiés à l'image des migrants aspirent aussi à « un projet migratoire qui passe forcément par une insertion sociale et économique » (Michel Agier, 2015). Ici, il confirme la difficulté dans l'emploi du terme approprié à la situation, pourtant dans la réalité juridique, les droits octroyés divergent d'un cas à l'autre. Michel Agier appuie sa réflexion en expliquant qu'il y a « une part de migrant économique chez tout réfugié politique. Et à l'inverse, il y a une part de « réfugié » chez tous les migrants économiques : leur projet de vie social ou économique était impossible à réaliser dans leur pays natal, sinon ils n'auraient pas eu à tout quitter » (Michel Agier, 2015).

Malgré des distinctions définies juridiquement et institutionnellement, la superposition des crises à l'échelle internationale pâtit sur le bon emploi des termes et recule l'échéance d'une stabilité dans l'espoir d'un avenir meilleur pour ces nombreuses personnes qui « migrent » pour des raisons économiques ou forcées.

Dans ce mémoire, nous emploierons le terme de migrants économiques ou forcés pour définir les migrations qui se jouent en Jordanie. Le choix de ces termes s'est réalisé après de nombreuses lectures et analyses des divers emplois.

La définition des termes du sujet précise un peu plus la thématique choisie et la méthodologie à employer, propre à chaque terrain d'étude. Dans la partie suivante, nous allons présenter le processus mis en place pour la collecte de données.

1.2 LES DONNÉES SECONDAIRES

1.2.1 Etat de l'art

En amont de notre travail de terrain, nous avons capitalisé un maximum de ressources littéraires et scientifiques, en élaborant un état de l'art. Etabli suite à l'émergence de nos questions de recherche, ce dernier s'est construit en 2 étapes essentielles avant sa rédaction :

- La réalisation d'une bibliographie en lien avec notre objet d'étude (modes d'habiter)
- Une synthèse des informations pertinentes et cohérentes

Cette seconde étape a confronté les nombreuses ressources récoltées. Au total, 23 provenant de divers supports, qu'il nous a fallu par la suite analyser pour faire émerger les thématiques suivantes :

I- De la migration globale à la migration locale

- 1- Comprendre le sens des termes...
- 2- Les politiques migratoires...
- 3- Le phénomène migratoire dans sa relation aux villes, à l'urbanisme et à la gestion urbaine.

II-Des modes d'habiter

- 1- Nostalgie du retour
- 2- Temporaire/Durable
- 3- Contexte philippin en Jordanie
- 4- Les camps

1.2 LES DONNÉES SECONDAIRES

1.2.2 Revue de littérature

Notre revue de littérature fait état de plusieurs thématiques intégrées de près ou de loin par notre étude et basées sur 11 ressources. Elle s'est constituée à la suite de notre état de l'art et résume les éléments essentiels à la bonne compréhension de notre étude. Polémique actuelle, le choix de la terminologie devient au fil des crises de plus en plus confus, c'est pourquoi nous avons choisi après plusieurs lectures d'auteurs posant une définition propre à leur conception du terme, d'élaborer un état des lieux des concepts employés. Cette première étape nous a permis de cibler la population que nous souhaitons étudier, et nous a ainsi conforté dans l'emploi de certains termes plutôt que d'autres. Cette dernière nous a aussi incité à être pertinent et cohérent tout au long de notre discours afin d'éviter les confusions légitimes. Suite à cela, nous avons notamment fait émerger une seconde partie qui tient lieu des conséquences de l'installation d'une personne sur un nouveau territoire pour mettre ici en avant plusieurs problématiques. La nostalgie du retour définie par Vladémir Jankélevitch (1974) liée à l'habiter (Mathis Stock, 2004) distingue la complexité d'installation d'une personne valable aussi bien pour la migration économique que forcée. Enfin, nous avons choisi notre troisième partie après analyse des discours qui mettent pour la grande majorité d'entre eux, un thème en avant; la question de la temporalité. Comment définir le temporaire et le durable ? Cette dualité représente un aspect important dans l'exercice de notre mémoire. Pour finir, cette revue de littérature nous a apporté des clés pour la mise en route de notre réflexion en posant un cadre théorique et a contribué à l'élaboration de nos questions de recherche.

1.3 DÉMARCHE PARTICIPATIVE: DONNÉES PRIMAIRES

1.3.1 Observation directe

L'observation directe est définie par les sciences sociales comme la capacité à pratiquer les activités sociales « en étant présent dans la situation où elles se développent », afin de « reconstituer » plus précisément les informations récoltées au travers d'entretiens réalisés auprès des acteurs (Pierre Fournier Anne-Marie Arborio, 2015).

Dans notre étude, l'observation directe aborde plusieurs finalités :

- Comprendre les rythmes disparates qui façonnent le territoire à des temporalités différentes
- Comprendre les déplacements urbains opérés par les acteurs
- Observer les lieux de sociabilité
- Comprendre le sens de communauté davantage observable le vendredi
- Comprendre le rôle de la population (Hommes, Femmes, Enfants) dans la construction sociétale

De l'observation directe découle une observation fixe à variation temporelle qui permet d'effectuer un travail à la fois de perception, de mémorisation et de restitution dans le but de commenter et de reproduire les usages et les ambiances du territoire étudié.

La collecte d'informations à travers l'observation constitue une part essentielle dans l'appréhension du contexte spatial et social et intervient dès le début du processus. Afin de comprendre et distinguer les parcours individuels et les modalités d'intégration, la deuxième étape doit pouvoir nous apporter des ressources valables et concrètes sur la population et leurs pratiques urbaines.

Des observations indirectes ont été menées tout au long du processus méthodologique permettant d'émettre un avis externe et de le conserver afin de porter son propre jugement sur la situation. Selon Thietart, « l'observation est un mode de collecte de données par lequel le chercheur observe de lui-même, de visu, des processus ou des comportements se déroulant dans une organisation pendant une période de temps délimitée » (Thietard, 2003). Le quartier philippin se situant proche de notre lieu de vie, nous avons pratiqué l'espace de façon régulière pendant quatre mois nous permettant ainsi de constater des routines urbaines. A ces observations indirectes se sont aussi ajoutées des observations directes apportant une richesse dans l'échange avec la population. La participation à des événements philippins comme les compétitions sportives, le cinéma ou encore la messe a permis d'élaborer une approche différente de celle pratiquée quotidiennement.

1.3 DÉMARCHE PARTICIPATIVE: DONNÉES PRIMAIRES

1.3.2 Entretiens

A la frontière entre le directif et le non directif, l'entretien semi-directif s'apparente comme le plus approprié dans notre étude de cas. La technique d'enquête qualitative utilisée a été la mise en place d'entretien semi-directif (questions ouvertes et fermées) auprès d'acteurs variés pour comprendre les modes d'habiter de la population étudiée. Pour certains acteurs, la mise en place de questionnaires a été nécessaire afin de récolter des informations précises sur le sujet alors qu'avec d'autres la méthode utilisée s'est faite à travers l'échange et la discussion libre, ici pour éviter d'orienter les réponses et accorder une attitude d'égal à égal. Dans ce dernier cas, des questions ont quand même été préparées en amont mais lors des entretiens l'objectif a été de laisser la personne s'exprimer tout en guidant de manière informelle les interviews. L'intérêt est d'obtenir les mêmes types d'informations chez les enquêtés qui ont connu des parcours similaires. L'avantage de cette technique d'enquête nous garantit une réponse à l'ensemble des questions qui nous intéresse, et permet aussi de pouvoir comparer les discours de chacun. Combinées à ces entretiens, des cartes mentales sont aussi réalisées dans le but de constater la façon dont les acteurs appréhendent le territoire (espaces pratiqués, espaces publics, privés, semi-privés....).

Les entretiens formels et informels ont permis de recueillir la parole de la population et d'acteurs participant à la dynamique de la communauté (Father Michael, directeur du Centre Jésuites)¹. Ils sont venus compléter les outils déjà récoltés de façon plus précise et plus parlante. S'appuyant à l'origine sur un questionnaire, selon les acteurs, notre méthode d'entretien a du être modifiée dans certaines situations. Par exemple, les entretiens individuels et collectifs réalisés avec la population philippine ne se sont construits qu'autour des discussions et des récits de vie avec de temps en temps l'intervention de certaines questions précises. Généralement, nous n'avons pas eu besoin de poser des thématiques concrètes car leur histoire suffisait à répondre à nos questionnements. En revanche, les acteurs religieux, les présidents d'associations philippines et l'ambassade de philippines, ont nécessité la mise en place d'un vrai questionnaire structuré autour de quelques thématiques. Ici, nous souhaitons comprendre le phénomène migratoire économique. Pour résumer, les cas individuels ont exigé un sens de l'écoute certain alors que les cas généraux ont nécessité une retranscription des propos recueillis suite à des questions portant sur des thématiques précises.

1 Nous avons aussi à coeur de réaliser des entretiens auprès de l'ambassade philippines, mais les barrières administratives nous ont bloqué dans la prise de rendez-vous

1.3 DÉMARCHE PARTICIPATIVE: DONNÉES PRIMAIRES

1.3.3 Cartes mentales

Tony Buzan, psychologue britannique a beaucoup développé le contexte de la Mind map dans les années 70. C'est selon lui, la «manifestation extérieure de la pensée irradiante». Cet outil de créativité permet «d'organiser intuitivement les informations et de les partager».

Pour renforcer l'authenticité des ressources et diversifier les supports, nous avons choisi de compléter la récolte d'informations avec des cartes mentales. Utilisées dans plusieurs disciplines depuis les années 1960, ces dernières permettront d'apporter un regard unique sur les modes d'habiter. Les philippines donnent aussi un certain aiguillage sur leurs pratiques urbaines incluant leurs lieux de sociabilité et de travail. Elles apportent un nouveau regard sur la ville et sur les lieux qu'elles ont l'habitude de pratiquer. Les cartes mentales obligent les philippines à prendre le recul nécessaire pour analyser et orienter le schéma, et d'un point de vue personnel nous apportent ce que les photos ne nous disent pas, c'est-à-dire des informations qui vont au-delà de la simple observation. **Avec pour seule et unique consigne de représenter leur lieux d'habitat en relation avec leurs lieux de sociabilité et de travail aussi bien la semaine que le weekend.**

1.3 DÉMARCHE PARTICIPATIVE: DONNÉES PRIMAIRES

1.3.4 Les limites de la méthodologie

1- QUESTIONS SECURITAIRES ET ADMINISTRATIVES

Notre choix de terrain principal s'est vite déterminé par les problèmes administratifs et sécuritaires rencontrés pour accéder aux camps. L'accès demandant un processus relativement long compte tenu du fait qu'il faut aussi anticiper la distance puisque les deux camps se trouvent à une centaine de kilomètres d'Amman sur une desserte routière pas des plus favorable. A cela, il faut aussi ajouter la présence policière sur les camps qui ne rendent pas les phases d'observations et d'entretiens simples, puisque souvent les réfugiés ne sont pas à l'aise avec cette figure autoritaire. Les passages obligés par le poste de police et de gendarmerie à l'arrivée dans le camp et la fermeture précoce de ce dernier nous oblige à anticiper nos champs d'action pour être efficace. Le camp de Zaatari ferme en effet à 15h, le temps pour rencontrer et discuter avec quelques réfugiés est plutôt restreint compte tenu de l'accueil que nous réservent systématiquement ces derniers (thé, café, repas). En une journée, il est alors possible de faire 2-3 entretiens maximums. D'autant que comprendre l'évolution des modes d'habiter nous oblige à devoir revenir sur le camp pour comprendre les mécanismes d'adaptation et d'évolution de la situation or ces contraintes nous empêchent de pouvoir être sur place régulièrement. Elles nous ont donc amené à compléter ces recherches sur le camp par un autre terrain d'étude facilité par sa proximité avec notre

lieu de travail et de vie. La seconde limite provient essentiellement de l'ambiance du quartier de notre terrain principal.

2- QUARTIER PEU PROPICE AUX PHASES D'OBSERVATION

Espace dynamique, attractif et convivial pour les hommes, celui-ci se transforme vite en espace de passage pour les femmes. Il nous a été difficile de réaliser des observations non accompagnées dans ce quartier, subissant constamment les remarques désobligeantes de ces messieurs. Pratiquant l'espace la semaine, nous nous sommes attardé à l'arpenter plus longuement le weekend notamment le vendredi qui correspond au seul jour de repos de certaines philippines. Ce jour, l'ambiance change du tout au tout, passant d'un espace masculin jordanien à un espace féminin philippin. Ce qui a facilité ces phases d'observation est sans conteste la relation que nous avons entretenue avec quelques unes d'entre elles, nous permettant d'accéder à des espaces dont il n'est pas aisé d'accéder habituellement, non pas par leur manque d'accueil mais bien par la communication d'événements philippins qui sont relayés en masse dans la communauté philippines mais très peu en dehors¹.

¹ Selon le lieu de l'événement la communication sera plus ou moins visible à l'extérieur de la communauté philippine.

1.3 DÉMARCHE PARTICIPATIVE: DONNÉES PRIMAIRES

1.3.3 Les limites de la méthodologie

3- UNE MISE EN RÉSEAU DÉLICATE ET TARDIVE

A notre connaissance, un seul chercheur a travaillé sur le sujet des migrations, spécifiquement les philippins donc nous n'avons pas pu en amont préparer notre terrain. Si nous avions par exemple obtenu un carnet d'adresse des acteurs centraux de notre étude, nous aurions pu mettre en place un échantillonnage pour cibler nos questions et obtenir des informations précises. La mise en place d'un pré-test n'a donc pu être envisagée, en revanche nous avons réorganisé notre travail suite aux réponses des enquêtés (validité interne). Cependant, la validité externe n'a pas pu se mettre en place, mais sur notre terrain ça n'a pas forcément été une limite puisque cela nous a permis de découvrir des lieux de vie qui n'auraient peut-être pas été connus si le travail avait été préparé en amont.

répondre aux objectifs du stage.

4- LOGISTIQUE DU STAGE

Pour finir, la dernière limite concerne la logistique de notre stage. Pour rappel, pour des raisons budgétaires nous avons réalisé 3 mois de stage à l'Institut Français du Proche-Orient et 1 mois à Sijal Institute for Arabic Language and Culture. Continuer un travail déjà amorcé dans une nouvelle structure n'a pas été aisé à mettre en place compte tenu des tâches que nous a donné celle-ci durant le mois de Juin. Il a fallu adapter et réorganiser notre temps de travail pour

CONCLUSION

Il ne suffit pas de comprendre le contexte d'un territoire pour mettre en place une méthodologie «adaptée», mais bien de le pratiquer. Bien qu'il soit de rigueur d'en préparer les fondements pré-enquête, il s'avère compliqué de l'appliquer à la lettre tant le contexte des cas étudiés évolue. A cela, il convient d'ajouter une prise en compte indispensable des facteurs extérieurs qui peuvent nuire au bon déroulement du processus; exemple parlant de notre cas d'étude à Zaatari et Azraq. Une grande partie des limites exposées ci-dessus ne sont que le reflet de nos ressentis lors de nos pratiques urbaines, qui ont malheureusement ou heureusement contribué à des changements de direction pour permettre d'atteindre l'une des étapes nécessaires à la rédaction de notre mémoire : la collecte de données. Nous pourrions ici proposer une méthodologie prenant en compte les limites de celle expliquée dans cet exercice, mais nous ne pensons pas qu'il y est une seule et unique méthodologie spécifique à une étude de cas. A défaut d'appeler cela une méthodologie, nous la concevons davantage comme une approche de terrain qu'il faut modeler en fonction de plusieurs critères observables lors des phases de prospection. L'écriture de ce mémoire s'est donc réalisée au fil des entretiens, des observations, fluctuant, évoluant avec les ressources récoltées et reflétant les récits authentiques de chaque parole habitante.



RÉINVENTER LA VILLE PAR LE PRISME DE LA «MIGRATION»

Photo: Une philippine en Jordanie (fév. 2012). Photo © Hella Ben Hadj M'Barek

Photo: Des enfants rentrent de l'école dans le camp de Zaatari © Kamel Dorai

CHAPITRE 2

INTRODUCTION

L'objectif de cette partie a été pour nous de présenter le contexte migratoire jordanien de ses débuts à aujourd'hui. De la migration forcée à son commencement, la population jordanienne a accueilli par la suite une migration économique. Aujourd'hui, nous revenons aux fondements de ce qui a façonné la population jordanienne depuis plusieurs années. La crise syrienne comme avant elle, la crise palestinienne, et irakienne a bouleversé le pays.

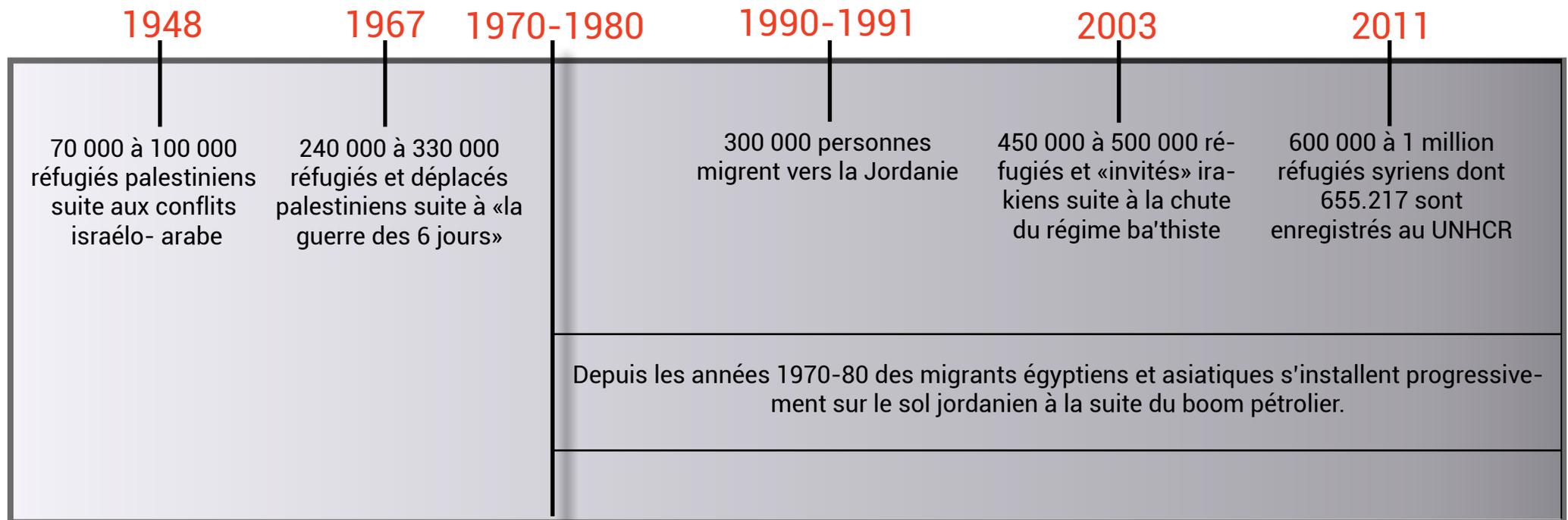
Dans ce chapitre, nous souhaitons dans un premier temps mettre en avant l'apport de la migration dans la construction du pays. Nous développerons ensuite la migration économique à travers la population philippine qui s'est présentée comme notre terrain de recherche principal. La récolte de donnée nous a permis d'apporter quelques éléments de réflexion qui ont pu être analysés par la suite. Cette partie tend à faire un «focus» sur ce pan de population qui représente une part relativement importante par sa présence et davantage remarquable par sa visibilité.

2.1 LA JORDANIE «PAYS TRADITIONNEL DE TRANSIT» (ROUSSEL, 2010)

2.1.1 Une population construite par la migration

2.1.1.1 Des crises humanitaires

FRISE CHRONOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENTS CLÉS



Cette frise représente les événements importants qui ont constitué au fil du temps la population jordanienne d'aujourd'hui. Plusieurs sources font état de statistiques plus ou moins concordantes, dû notamment à un fonctionnement itératif de la population qui ne permet pas aux institutions compétentes de statuer avec exactitude sur des statistiques réels. A la suite de nos lectures, nous avons donc constitué des fourchettes pour présenter le tableau suivant.

Figure n°9: Frise chronologique des événements clés
Illustration: Coline Houllière

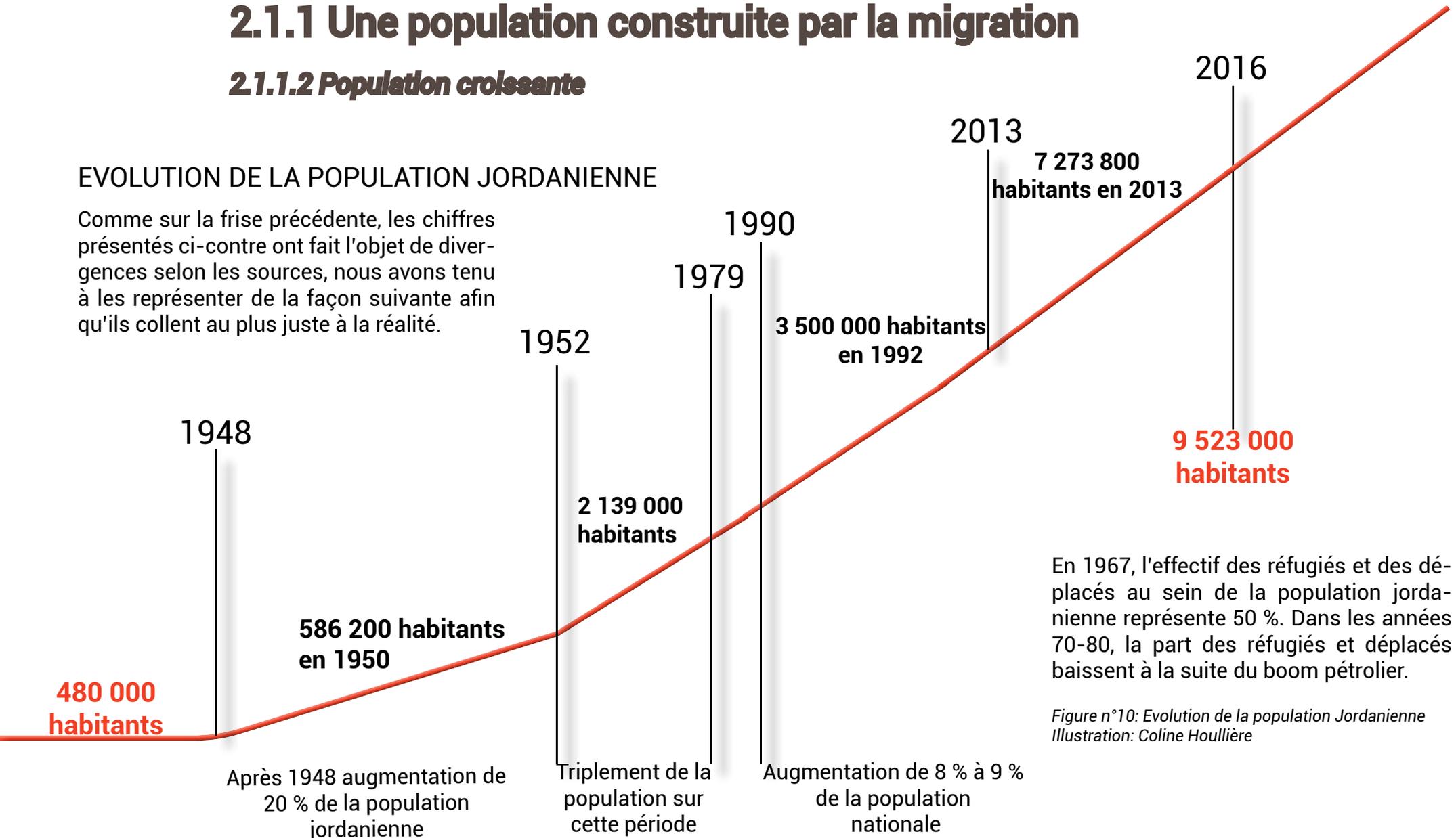
2.1 LA JORDANIE «PAYS TRADITIONNEL DE TRANSIT» (ROUSSEL, 2010)

2.1.1 Une population construite par la migration

2.1.1.2 Population croissante

EVOLUTION DE LA POPULATION JORDANIENNE

Comme sur la frise précédente, les chiffres présentés ci-contre ont fait l'objet de divergences selon les sources, nous avons tenu à les représenter de la façon suivante afin qu'ils collent au plus juste à la réalité.

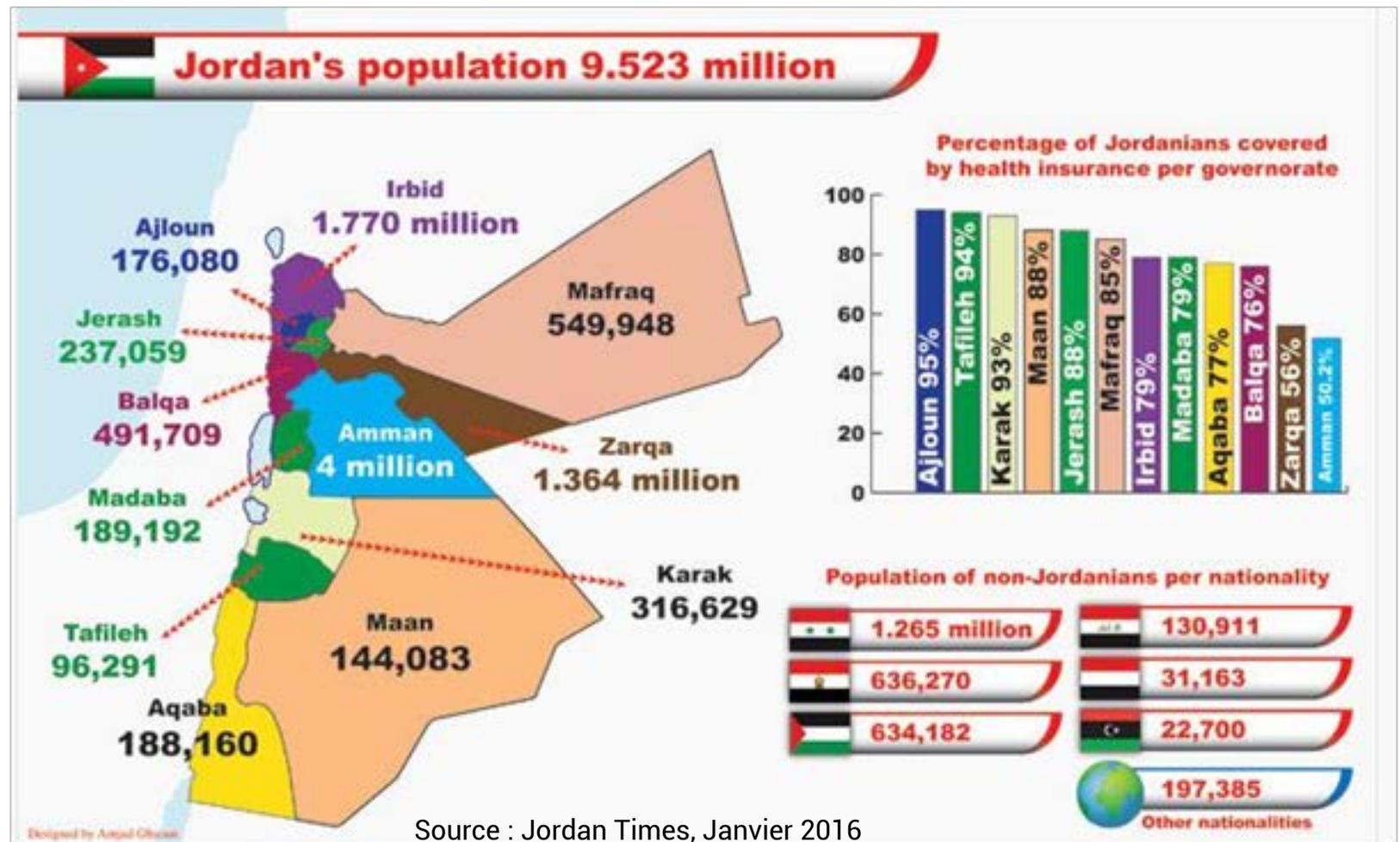


2.1 LA JORDANIE «PAYS TRADITIONNEL DE TRANSIT» (ROUSSEL, 2010)

2.1.1 Une population construite par la migration

2.1.1.3 Population nationale en 2016

LA POPULATION JORDANIENNE EN 2016



Cette carte présente des estimations récentes de la composition de la population jordanienne. 6.6 millions sont jordaniens, et 2.9 millions considérés comme des non-jordaniens¹.

¹ syriens, égyptiens, palestiniens, irakiens, yéménites, libyens, autres nationalités

2.1 LA JORDANIE «PAYS TRADITIONNEL DE TRANSIT» (ROUSSEL, 2010)

2.1.2 Les prémices de la migration

2.1.2.1 Contexte Jordanien

Non signataire de la convention de Genève de 1951, la Jordanie est pourtant historiquement un pays d'accueil pour de nombreux réfugiés. Le pays ne possède aucune politique d'asile particulière, ni de normes qui déterminent le statut de réfugié. Les deux millions de réfugiés palestiniens arrivés en 1948 enregistrés auprès de l'UNRWA ont bénéficié d'un statut particulier. La Jordanie a accordé la citoyenneté jordanienne aux palestiniens apatride tout en conservant leur statut de réfugié.

Selon la convention de New-York de 1954, un apatride concerne «toute personne qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant par application de sa législation». Les apatrides ne bénéficient d'aucune nationalité et de ce fait d'aucune protection d'Etat.

En 1948, la Jordanie est composée de la partie Est (Transjordanie) et Ouest (Cisjordanie) du Jourdain. L'annexion de la Cisjordanie va encourager le gouvernement jordanien à mettre en place des mesures pour reconnaître les réfugiés palestiniens comme citoyen jordanien. Cette dernière va aussi contribuer à l'émergence de tension jordan-palestinienne. L'arrivée massive des réfugiés palestiniens est vue comme une menace à l'identité transjordanienne. De même que les autorités craignent la montée d'un leadership palestinien qui engendrerait des conséquences importantes dans le pays. Pour minimiser ces potentielles conséquences, le roi Abdallah décide de ne pas imposer une identité transjordanienne en mettant en place une identité

hybride (jordanienne-palestinienne).

«Cette identité hybride reposerait sur quatre idées fondamentales : la reconnaissance de la monarchie, le roi étant le symbole de la Jordanie ; une identité qui représenterait et exprimerait l'arabisme, faisant de la Jordanie un refuge pour tous les arabes et lui donnant un rôle médiateur au sein de la région ; un engagement en faveur de la cause palestinienne, engagement que la Jordanie a toujours revendiqué ; l'unité des deux communautés.» (Froment, 2013)

Le contexte régional des années 1950, a conduit les autorités jordaniennes à réagir justement à l'accueil des réfugiés. Les vagues qui ont suivi ces premières n'ont pas permis aux réfugiés de disposer du même statut.¹

Tirakiens et syriens disposent du statut d'invité-réfugié pour les premiers et de réfugiés pour les seconds

2.1 LA JORDANIE «PAYS TRADITIONNEL DE TRANSIT» (ROUSSEL, 2010)

2.1.3 L'arrivée des migrants économiques

2.1.3.1 Retour sur l'émergence de cette migration

La crise pétrolière de 1970 va façonner ce nouveau mouvement, encouragé ensuite par le dictateur philippin Marcos en 1974. Les autorités philippines sont alors intéressées par les migrations temporaires aussi appelés « Overseas Filipino Workers ». Pour faire suite à ce mouvement, des agences ont émergé tels que POEA¹ ou OWWA². Selon l'Organisation Mondiale des Migrations, seules, la Malaisie, la Syrie et la France hébergent une population de travailleurs migrants philippins majoritairement sans papier. Catherine Berger décrit ses migrants comme « des hommes qui partent et reviennent sans être jamais arrivés nulle part » marqués par « la réussite mais aussi par la souffrance et le sacrifice » (Catherine Berger, 2009). Malgré des mesures engagées dans la protection du travailleur migrant, les conditions sociales restent déplorables, provoquant la crainte des autorités philippines qui n'arrivent pas à se situer entre « mécontenter les employeurs étrangers » et gérer « la pression » de l'opinion publique. Au point même qu'en 2007, au vue de nombreuses plaintes, les autorités ont décidé de mettre en place une interdiction aux ressortissants d'accepter un emploi en Jordanie, conséquence directe de l'accroissement de migrants illégaux. Dans ce contexte, nous pourrions évoquer un réseau parallèle (Assaf Dahdah, 2010) qui consiste à passer par les réseaux familiaux et amicaux à défaut de passer par des

agences. Ces pratiques permettent aux mécènes et aux travailleurs de ne pas payer les agences (prix du service, billet d'avion aller, paiement des intermédiaires et des papiers administratifs). Ce détournement renforce les dérives, car le travailleur migrant travaillant illégalement ne perçoit alors aucun droit. Quand bien même les autorités essayent de trouver des solutions pérennes, une autre organisation se met en place pour détourner les lois et les interdictions. Ce phénomène n'est plus vraiment sous le contrôle des autorités, bien qu'elles continuent à mettre en place des procédés pour favoriser le respect du migrant. En 2012 par exemple, la Jordanie et les Philippines ont signé un contrat pour la protection des domestiques, et pour la mise en place d'un salaire minimum de l'ordre de 400 dollars.

1 *Philippine Overseas Employment Administration*

2 *Overseas Workers Welfare Administration*

2.1 LA JORDANIE «PAYS TRADITIONNEL DE TRANSIT» (ROUSSEL, 2010)

2.1.4 De migrants à travailleurs

2.1.4.1 *Les travailleurs philippins*

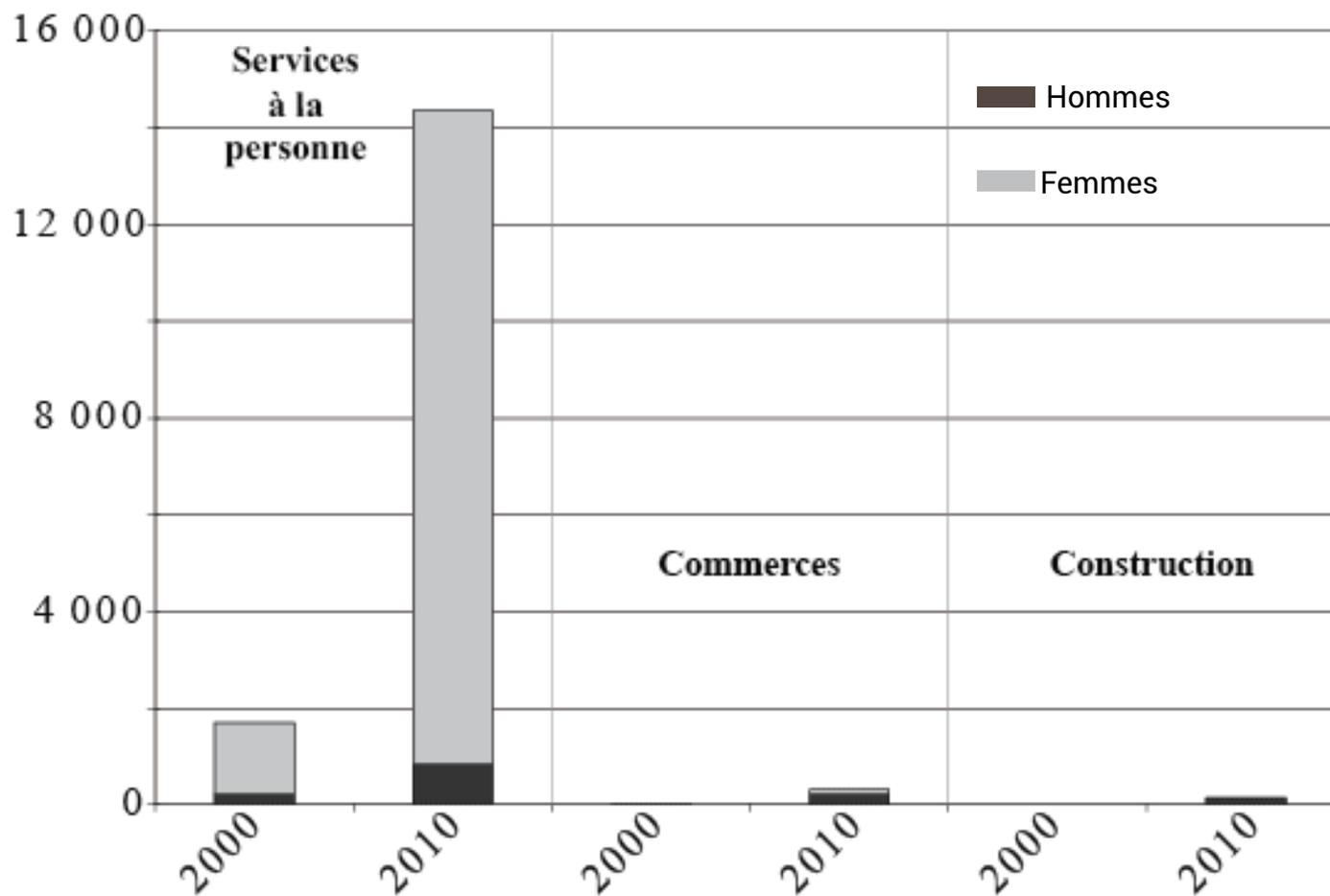
En 2013, ils représentaient « 11 millions de travailleurs migrants, soit plus de 10% de sa population » ce qui en fait aujourd'hui, après le Mexique, « le plus grand pourvoyeur de main-d'œuvre migrante dans le monde » (Gabriel Khan, 2013). A cela, il ajoute que l'archipel arrive 3ème en terme de transfert de fonds après l'Inde et la Chine.

La Jordanie a accueilli des travailleurs étrangers dans les années 1980, cette migration n'a cessé d'augmenter, alimentée notamment par des crises comme la guerre du Golfe et la mondialisation offrant alors le champ des possibles en termes de liberté de circulation des marchandises et des personnes dans les années 1990 (Cyril Roussel, 2013). Cette « globalisation de l'économie globale » (Richard T. Jackson/ Shirlena Huang/ Brenda S.A. Yeoh, 1999) a provoqué un paradoxe certain. Dans un sens, l'ouverture des marchés internationaux a engendré des bénéfices importants pour les pays avancés cependant les politiques d'immigration n'ont pas évolué au regard de ce phénomène. Ces pays ont en effet « érigé de très sévères obstacles à l'immigration permanente » laissant peu de moyens aux migrants économiques d'envisager un avenir dans le pays. Les philippins représentent d'ailleurs environ 15 000 personnes exerçant un emploi légal en Jordanie dont « 90 % des travailleurs » sont des femmes.

2.1 LA JORDANIE «PAYS TRADITIONNEL DE TRANSIT» (ROUSSEL, 2010)

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PHILIPPINS

Philippins



Ce graphique présente les domaines d'activité dans lesquels les philippins sont représentés en Jordanie, à des temporalités différentes ; 2000 et 2010. Les Services à la personne arrivent en première position suivi du commerce et de la construction. Le graphique présente aussi la répartition des hommes et des femmes dans chacun de ces domaines. Sans surprise, les femmes sont majoritairement représentées dans le domaine « services à la personne » et c'est d'autant plus visible depuis 2010

Figure n°11: Répartition des travailleurs philippins
Source : Cyril Roussel, Les carnets de l'IFPO, 2013

2.2 LES POLITIQUES MIGRATOIRES

2.2.1 Contexte jordanien

Alors que plusieurs états de la région ne sont pas signataires de la Convention de Genève de 1951 et du protocole de New-York de 1967, la région représente pourtant un « carrefour migratoire » et une « terre de conflits » et « reste une région d'intense mobilité » (Françoise de Bel-air, 2006). « Enjeu majeur du politique », les migrations internationales contribuent à la coexistence de stratégies et d'actions à des échelles internationales, nationales et locales. Les mutations sociales, économiques et politiques qui se jouent dans la région depuis longtemps remettent constamment en question « le politique » et « les définitions de la nation » à des échelles différentes d'intervention. Les vagues successives de réfugiés et de migrants économiques ont modifié durablement l'organisation structurelle de la région.

La Jordanie applique une politique migratoire non institutionnelle mais hospitalière. Bien qu'elle n'ait pas signé la Convention de Genève, le gouvernement « considère les syriens comme des réfugiés » et ce, malgré une fragilité sociale-économique à laquelle le pays est déjà confronté. La complexité dans la terminologie employée dans le cas des irakiens est telle qu'il est difficile de faire la distinction entre les deux termes, étant « à la fois des réfugiés au sens sociologique du terme et des personnes engagées dans ou aspirant à des circulations transfrontalières » (Géraldine Chatelard et Kamel Dorai, 2010) ¹.

1 La première guerre du golf de 1991 va engendrer des mouvements migratoires importants, mais pas autant que ceux de 2003 qui vont concerner 450 000 à 500 000 réfugiés et « invités » irakiens (De Bel Air)

L'une des raisons de la non signature de la convention peut se présenter selon K.Dorai par la crainte du pays de voir ces populations s'installer durablement à l'image des réfugiés palestiniens qui alimentent « la question palestinienne symbolisant la non résolution du conflit israélo-arabe » (Kamel Dorai, 2014). Cette crainte pousse « les états à éviter toute solution politique qui pourrait entraîner une visibilité des migrants forcés » et ainsi permettre l'installation durable tant redoutée (Kamel Dorai, 2014). Malgré cela, la Jordanie offre « l'accès aux services de santé et d'éducation dans les communautés d'accueil » (Azraq et Zaatari). Ces terrains ont été alloués par les autorités qui les supervisent en assurant la sécurité. La publication en 2014, d'un Plan national de résilience 2014-2016² par le gouvernement montre l'engagement des autorités dans l'apport de réponse appropriée aux besoins des réfugiés. La coopération entre le HCR et le gouvernement tient lieu d'un protocole d'accord signé en 1998 qui stipule les activités du HCR.

En parallèle de ces vagues successives de réfugiés, un « processus de transition éco-politico » s'est engagé suite à l'accord de paix signé avec Israël en 1994. En effet, l'entrée des capitaux étrangers a permis de créer des emplois et de ce fait d'attirer des migrants économiques qui ont favorisé le passage d'un « système économique

2 Coopération entre les autorités et les ONG pour mettre en place des projets dans l'éducation, la santé, l'eau, et le logement

2.2 LES POLITIQUES MIGRATOIRES

2.2.1 Contexte jordanien

rentier » à un « système productif ». Ces mutations ont généré de nouvelles stratégies politiques et une certaine « stabilité politique et sociale » (Françoise de Bel-Air, 2003). Les migrations économiques ont pourtant débuté dès les années 1970-1980, en période de crise, et se sont intensifiées au début des années 1990. Elles représentent en 2010 entre 250 000 et 330 000 travailleurs étrangers dont 15 000 philippins, en situation légale dans le royaume.

Au début des années 70, le gouvernement jordanien décide d'expatrier ces travailleurs qualifiés dans les pays du golfe en réponse au chômage qui paralyse « 25 % de la population active ». Le départ massif de nombreux jordaniens va pousser le gouvernement à appeler de la main d'œuvre étrangère pour combler les manques. Puis en 1983, les travailleurs jordaniens rentrent au pays suite aux conflits qui explosent dans la région du Golfe provoquant ainsi une hausse importante du chômage. Pour pallier à ce problème, le gouvernement met en place un permis de résidence et oblige l'employeur à avoir un permis de travail avant de recruter des travailleurs. Par cette méthode l'Etat obtient le « monopole du recrutement des immigrés ». Dans son étude Pierre-Nicolas Baussaud confirme cette exclusivité en expliquant que le gouvernement, pour dissuader les employeurs de recruter des travailleurs immigrés dans des secteurs réservés aux jordaniens, a décidé d'augmenter le prix des permis de travail (Baussaud, 2000). D'abord considérée comme une « réponse à un besoin

de main d'œuvre suscité par un boom de l'économie rentière », cette migration du travail a ensuite été « utilisée pour réduire les coûts de production dans les secteurs stratégiques » (Baussaud, 2000). Sur un plan social, économique et politique, les travailleurs « étrangers » ont permis au pays de contenir sa stabilité en les maintenant dans un état de « soumission » et de dépendance et dans un même sens, s'assurer « l'allégeance des élites économiques » (Baussaud, 2000). Cette analyse met en exergue deux finalités ; la première, étant de favoriser les professions qualifiées aux jordaniens en maintenant une « discrimination juridique » pour des immigrés en leur octroyant des emplois sans qualification ; et la seconde intimement liée à la première s'apparente à un cloisonnement des travailleurs étrangers dans le but de faire entendre la « suprématie » du Royaume. Provisoire mais essentielle, à l'origine, cette migration a permis de maintenir le pays dans une prospérité hypocrite à l'encontre des travailleurs étrangers et du peuple hachémite.

2.2 LES POLITIQUES MIGRATOIRES

2.2.2 Le phénomène migratoire dans sa relation aux villes, à l'urbanisme et à la gestion urbaine

« Les Européens commencent à peine à goûter au défi auquel nous avons été confrontés ces dernières années ». Le roi Abdallah II, euronews

Le phénomène migratoire intervient à différentes échelles directement liées à l'expansion urbaine des villes, les migrations jouent un rôle fondamental dans les mutations sociales, économiques, politiques, culturelles et spatiales. A une échelle régionale, les camps transforment l'organisation structurelle et le fonctionnement interne du territoire. A noter que selon Amnesty Internationale, les réfugiés syriens sont « 4 millions » répartis dans les camps au Liban, en Turquie, en Jordanie, en Egypte et en Irak. Les conditions de plus en plus précaires dues à la réduction de l'aide humanitaire, obligent une certaine partie de la population réfugiée à fuir vers l'Europe (HCR, 2015). L'absence de politique européenne corrélée à un contrôle des flux par les trafiquants entraînent des mouvements importants vers l'UE.

La progression du groupe Etat islamique en Syrie et la désillusion de la population d'assister à la chute du régime de Bachar ne tendent pas vers une résolution rapide du conflit. Alors que l'Europe peine à mettre en place une politique adaptée à la situation migratoire, les pays limitrophes rencontrent de plus en plus de difficultés à gérer les flux de réfugiés. L'anticipation n'est pas de rigueur dans ces moments là puisque la réponse tient lieu de l'urgence, posant ainsi des

problèmes d'organisation et de gestion lorsque le conflit continue dans la durée. Du temporaire au durable, la région du Moyen-Orient représente parfaitement cette transition difficile à accepter en Europe. Théâtre de nombreux conflits, la faculté de résilience dont fait preuve le territoire est remarquable au regard du nombre de personnes dont les conflits ont contraint à la fuite. Les conséquences importantes sur le territoire imposent aux pays de repenser leur fonctionnement et leur organisation interne et externe. Tantôt intégrés dans le paysage urbain, les camps font aussi figure « d'encampement » dans lesquels les « indésirables » sont oubliés (Michel Agier, 2014). Des transformations durables s'opèrent alors, modifiant ainsi la structuration des villes et rendant la frontière ville / campagne fluctuante. A l'origine excentrés du dynamisme urbain, les camps se font rattraper au fil du temps par l'expansion urbaine, à l'image des camps palestiniens. Ces derniers génèrent des activités hors camps qui sur un long terme reconnectent des territoires entre eux. L'installation dans et hors camps fédèrent des acteurs et des ressources différentes ainsi que des enjeux spécifiques au contexte territorial.

En 2014, plus de 54 % de la population mondiale habitait dans les villes, d'ici 2025, la population devrait atteindre les 6.4 milliards de personnes (ONU). Dans ce cadre, la migration joue un rôle indéniable dans l'expansion urbaine et son mode de gouvernance devrait être au

2.2 LES POLITIQUES MIGRATOIRES

2.2.2 Le phénomène migratoire dans sa relation aux villes, à l'urbanisme et à la gestion urbaine

cœur de l'aménagement urbain et du développement durable. Malgré tout, elle reste absente dans les débats internationaux, et n'est pas intégrée dans les questions urbanistiques car elle est considérée comme temporaire alors que plusieurs exemples de migrations économiques et forcées ont montré que le temporaire ne peut pas s'appréhender et s'anticiper (crise palestinienne). De plus, les migrations entraînent de « lourdes pressions sur les infrastructures, l'environnement et le tissu social des villes » ne laissant que peu de moyens aux autorités locales et nationales pour faire face à « l'engorgement, le surpeuplement » et à l'insuffisance des infrastructures et services de base » (OIM, 2015). La précarité des ressources provoque des migrations irrégulières et le développement des implantations urbaines sauvages. Combiné à cela, nous assistons de plus en plus à des politiques sévères de contrôle aux frontières occasionnant l'apparition de lieux de transit qui deviennent sur la durée des lieux de vie. L'exemple parlant de Zaatari montre bien à quel point le phénomène migratoire est important sur les transformations urbaines. A ce jour, le camp représente la cinquième plus grande « ville » de Jordanie avec une population qui s'élève à 80 000 habitants.

2.2 LES POLITIQUES MIGRATOIRES

2.2.3 Politique jordanienne restrictive face à la crise syrienne

Depuis le soulèvement syrien de 2011, les pays limitrophes ont « largement ouvert leurs frontières ». Le conflit s'installant dans la durée, les autorités jordaniennes, libanaises et turcs « imposent progressivement des restrictions à l'entrée de nouveaux réfugiés sur leurs sols » (Doraï, 2016).

La Jordanie, non signataire de la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés, ne dispose pas d'un système d'asile national. Pourtant terre d'accueil depuis son indépendance, seuls les palestiniens bénéficient du statut de réfugiés « soit par les autorités dans l'Etat où ils ont leur résidence habituelle, soit lorsqu'ils s'inscrivent auprès de l'UNRWA » (Doraï, 2016). La Jordanie ne dispose pas de législation spécifique pour répondre aux besoins des réfugiés syriens, en revanche UNHCR met en place des « procédures d'asile et collabore avec les autorités concernées avec la signature d'un Mémorandum of understanding ». Ce document permet de cadrer le mandat du HCR. Comme pour la plupart des documents qui se sont créés à la suite d'une crise particulière, il est difficile d'en appliquer les lignes directrices sur d'autres contextes. La confusion rend la situation juridique des réfugiés syriens précaires. En effet, ils doivent dans un même temps obtenir leur statut de réfugiés en s'enregistrant auprès du HCR et « remplir les conditions de résidence telles qu'elles sont définies par leur Etat d'accueil ».

[En Jordanie, les syriens se voient délivrer par l'Administration des résidences et des frontières du ministère de l'intérieur une carte de service spécifique pour la communauté syrienne, valable 1 an et renouvelable. L'absence de statut légal spécifique pour les réfugiés place ces derniers dans une situation temporaire qui contraste aujourd'hui avec la prolongation de facto de leur exil] (Kamel Doraï, 2016).

Le statut ne leur permet pas de s'installer librement sur le territoire jordanien. En dehors des camps de Zaatari et d'Azraq les plus importants dans le pays, les réfugiés doivent avoir un garant jordanien afin d'obtenir une carte de séjour. Alors que jusqu'à présent, les syriens devaient payer pour obtenir un permis de travail depuis avril 2016, de nouvelles conditions ont été mises en place pour leur faciliter l'accès au marché de l'emploi. Durant 3 mois, ils sont désormais exemptés des frais liés à la délivrance du permis de travail. « Il ne leur est plus demandé d'avoir un passeport en cours de validité, la carte de résidence qui leur est délivrée par les autorités jordaniennes est suffisante » (Doraï, 2016). L'agriculture, le bâtiment et le secteur alimentaire concentrent la majorité des travailleurs immigrés, devenus depuis quelques mois les secteurs d'activités concernés par ces nouvelles mesures.

2.2 LES POLITIQUES MIGRATOIRES

2.2.3 Politique jordanienne restrictive face à la crise syrienne

La crainte de voir ressurgir les conséquences d'une installation durable, à l'image des réfugiés palestiniens en 1948, ne donne pas aux autorités le choix dans les stratégies à adopter. « Les effets politiques et sociaux induit par la présence sur le long terme de centaines de milliers de syriens sont difficiles à évaluer, dans un contexte où la Jordanie fait face à des difficultés économiques dans un environnement régional instable » (Doraï, 2016).

Les récents événements qui se sont produits en juin dernier dans l'un des camps de transit à l'est de la frontière syro-jordanienne, poussent les autorités jordaniennes à repenser la sécurité de ses frontières¹. L'un des derniers points de passage pour les réfugiés syriens rassemble plus de 37 000 personnes. « Le durcissement des politiques d'entrée en Jordanie a transformé des postes frontières en camp de facto » (Kamel Doraï, 2016). Le provisoire est devenu durable, combiné à des restrictions de plus en plus drastiques compte tenu du contexte régional. La Jordanie s'attèle depuis le début de la crise à mettre en place une stratégie de filtrage, à la frontière dans un premier temps puis dans un second temps par le biais des camps. Ces derniers installés dans le nord du pays, à proximité de la frontière syrienne permettent aux autorités de canaliser les flux d'arrivée.

¹ *Attaque du groupe Etat Islamique contre l'armée jordanienne*

2.3 FOCUS SUR LA MIGRATION PHILIPPINE



2.3.1 Les Philippines: symbole de la migration internationale

Depuis le début des migrations économiques, les philippins ont toujours joui d'une meilleure considération de la part des pays d'accueil par rapport aux autres migrants. Ceci s'explique par plusieurs raisons (Xavier Huetz de Lemps, 2015):

- Bonne connaissance de l'anglais même dans les catégories les moins favorisées
- Chrétiens pratiquants : la religion est perçue comme un gage de moralité et d'obéissance
- Ils sont supposés être par nature des travailleurs appliqués, courtois et discrets correspondant de fait à « l'employé idéal »
- Niveau moyen d'instruction et de qualification élevé chez les femmes (depuis la colonisation espagnole et la mise en place d'un programme éducatif sans distinction de genre)

La migration philippine a été dans un premier temps impulsée par la crise pétrolière de 1970 puis dans un second temps encouragée en 1974 par le dictateur philippin Marcos. Les autorités philippines s'intéressent alors aux migrations temporaires aussi appelés « Overseas

Filipino Workers ». Pour faire suite à ce mouvement, des agences ont émergé tels que POEA en 1982 (Philippine Overseas Employment Administration) et OWWA en 1993 (Overseas Workers Welfare Administration). Jusque dans les années 1980, les migrants ne bénéficiaient pas d'une image positive dans leur société de départ au regard des catégories d'emploi considérées. La perte supposée des « valeurs philippines » a motivé Marcos à lancer le programme *balikbayan* afin d'encourager les migrants à retourner régulièrement dans le pays. La crainte d'une fuite économique, n'a duré que peu de temps puisque dès les années 1990, le discours évolue en faveur des migrants, en leur reconnaissant le « sacrifice » réalisé, et en facilitant la « conservation et la récupération » de la nationalité philippine (Xavier Huetz de Lemps, 2015). Ces « nouveaux héros nationaux »¹ sont encouragés en 2003 à prendre part aux votes pour les élections nationales Philippines diminuant ainsi les risques de double nationalités. L'Etat conserve ce nationalisme alors que plus de 10 % de la population Philippine vit à l'étranger. Dépendant d'une économie externe, l'Etat a pourtant réussi à garder la main mise sur sa population en mettant en place des stratégies leur rappelant d'où ils viennent. A l'image du *balikbayan* ou encore d'une procédure de vote à l'étranger pour les élections philippines, l'Etat montre par ces intermédiaires que cette

¹Lancé par Cori Aquino, présidente des Philippines en 1988.

2.3 FOCUS SUR LA MIGRATION PHILIPPINE



2.3.1 Les Philippines: symbole de la migration internationale

diaspora est importante pour l'économie du pays. De même qu'elle donne une image positive à la migration qui pourrait donner une envie de partir aux migrations philippines futures sans appréhender le départ du pays. Malgré le manque de suivi des autorités philippines et jordaniennes des migrations à l'étranger en terme de droit du travail et humain, les migrantes philippines restent liées à leur nation. En mai dernier, le sujet de conversation qui dominait chez les migrantes philippines à Amman concernait l'élection du nouveau président des Philippines.²

Symbole de la migration internationale par leur dynamisme économique dans leur pays de départ et d'accueil, les migrants philippins représentent une ressource sûre. L'Etat philippin l'a bien compris et engage depuis quelques années des mesures pour garder sa population attachée à leur pays.

**PHILIPPINE EMBASSY
AMMAN, JORDAN
ANNOUNCEMENT**

**MGA MAHAHALAGANG IMPORMASYON
PARA SA HALALAN 2016**

SINO ANG MAAARING BUMOTO:
Lahat ng rehistradong Filipino sa Amman, Jordan na ang pangalan ay kasama sa Certified List of Overseas Voters (CLOV) mula sa COMELEC sa bisa ng Overseas Absentee Voting Act of 2003 (Republic Act 9189).
Para malaman kung rehistrado, bisitahin ang website ng COMELEC:
<http://www.comelec.gov.ph/?r=OverseasVoting/CLOV>

Maaari din magtungo sa ating Pasuguan sa
No. 16 Sat'an Al Hassan St., Abdoun, Amman, Jordan

PARAAN NG PAGBOTO : Manual / Personal Voting
SAAN ANG BOTOHAN : Philippine Embassy in Amman, Jordan
KAILAN ANG BOTOHAN : April 09 to May 09, 2016
Linggo - Biyernes : 8:00 AM - 4:00 PM
Sabado : 8:00 AM - 4:00 PM
Huling araw ng botohan (May 9) : 9:00 AM - 12:00 NN

MGA POSISYON NA IBOBOTO: Presidente, Bise- Presidente, 12 Senador, 1 Party- List Representative

**MAGDALA NG ISA SA MGA SUMUSUNOD NA DOKUMENTONG
PAGKAKAILANLAN:** Philippine Passport, IQAMA, Voter's ID.
Ang mga seafarer na boboto ay dapat magpakita o mag presenta ng kanilang Seaman's Book.

Annnonce en philippin de l'ambassade philippine donnant les informations pour voter depuis l'étranger pour les élections présidentielles

² Rodrigo Duterte a finalement été élu le 9 mai 2016

2.3 FOCUS SUR LA MIGRATION PHILIPPINE



2.3.2 Précarité juridique et institutionnelle

LES LOIS PHILIPPINES EN FAVEUR DES MIGRANTS PHILIPPINS

LES LOIS PHILIPPINES	CE QUE DIT LA LOI
La Loi de la République n° 2468 de 1915	Première loi sur l'emploi outre-mer Délivre des règlements relatifs à la protection Rapatriement des travailleurs
Le Code du travail des Philippines de 1974	- Création du Bureau de développement de l'emploi d'outre-mer (Overseas Employment Development Board) - Conseil national des gens de mer (NSB) - Bureau des services d'emploi (BSE) - 1977 : Création de l'Administration de la protection des travailleurs expatriés (OWWA) sous la tutelle du Ministère du travail de l'emploi
Décret n° 1412 en 1978	Création du Bureau des Affaires d'émigrants (OEA) pour s'occuper des philippins qui émigraient définitivement
Décret n° 797 en 1980	L'OEDB, le NSB et le BSE sont réunis dans l'Agence philippine pour l'emploi outre-mer (POEA)
La Loi n° 79 de 16 juin 1980 ou « Batas Pambansa 79 »	Création de la Commission des philippines expatriées (CFO) remplace l'OEA
Constitution philippine de 1987	« L'État doit offrir une totale protection à la main-d'œuvre, locale et à l'étranger, organisée et non organisée, et favoriser le plein emploi et l'égalité d'accès à l'emploi pour tous. Il garantit les droits de tous les travailleurs à la liberté syndicale, la négociation collective, l'organisation d'activités pacifiques, et notamment le droit de grève dans le respect de la légalité. Les travailleurs ont droit à la sécurité de l'emploi, à des conditions de travail humaines et à un salaire décent. Ils participent également aux processus décisionnels et politiques ayant une incidence sur leurs droits et leurs avantages prévus par la loi. » « L'État affirme que la main-d'œuvre est une force économique majeure de la société. C'est pourquoi il a pour mandat de protéger les droits des travailleurs et d'assurer leur bien-être. »

<p>Loi de la République n°8042 sur les travailleurs migrants et les Philippins expatriés ou la «Magna Carta des travailleurs migrants» promulguée en 1995</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un niveau plus élevé de protection et de promotion du bien-être des travailleurs migrants - Programmes et services qui se fondent sur: La dignité des travailleurs philippins Les travailleurs migrants philippins bénéficient de services sociaux, économiques et juridiques adaptés et en temps utile. L'emploi à l'étranger n'est pas promu comme moyen de soutenir la croissance économique et de contribuer au développement national. L'existence d'un programme d'emploi à l'étranger présuppose que la dignité, les droits et libertés fondamentaux des citoyens philippins ne seront à aucun moment menacés ou violés. Un mécanisme effectif est mis en place pour assurer la protection et la défense des droits et intérêts des travailleurs migrants philippins à l'étranger qui sont en difficulté, qu'ils soient en situation régulière ou irrégulière.
<p>RA 8042 a été modifiée en 2010 par la Loi de la République n° 10022 (« RA 10022 »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la protection des travailleurs migrants, de leur famille et des philippins en détresse à l'étranger avec des nouvelles dispositions - Mise en place d'un système de certification qui repose sur 3 critères : <ul style="list-style-type: none"> . L'existence de codes de travail et de la protection sociale des travailleurs et des travailleurs migrants . La signature et/ou ratification des conventions internationales, déclarations ou résolutions sur la protection des travailleurs et des travailleurs migrants . La signature d'accords bilatéraux avec les Philippines sur la protection des droits des travailleurs migrants. - Si le pays respecte au moins un de ces critères, il peut prétendre à une certification. La POEA gèrera alors cette dernière pour le déploiement des migrants à l'étranger.

<p>Autres lois : La Loi de la République n° 9189 de 2003 sur le vote par correspondance à l'étranger La Loi de la République n° 9208 de 2003 sur la traite des personnes La Loi de la République n° 9225 de 2003 sur la rétention et la ré- acquisition de la citoyenneté</p>	<p>Une domestique ne doit pas travailler plus de dix heures par jour, elle doit pouvoir dormir huit heures de suite et bénéficier d'une journée de repos par semaine</p>
<p>Normes internationales ratifié par les Philippines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration universelle des droits de l'homme <i>Le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels</i> <i>Le Pacte international sur les droits civiques et politiques</i> <i>Dans la Charte internationale des droits de l'homme</i> - Dans les conventions de l'ONU - Dans les conventions de l'OIT pour les travailleurs

Figure n°12: Les lois philippines en faveur des migrants philippins
Source: Ecole Nationale d'Administration, 2011-212
Illustration: Coline Houllière

Les lois mises en place depuis plusieurs années n'empêchent pourtant pas les dérives. Le travail migratoire représente une part importante dans l'économie philippine, c'est pourquoi le gouvernement met tout en place pour élever le niveau de protection de ses migrants. Il travaille depuis le début des années 2000 en collaboration directe avec le gouvernement jordanien. «Le secteur de l'emploi domestique est tenu explicitement en dehors du droit du travail» (De Bel air, 2003), l'intérêt a donc été pour les deux pays d'augmenter le niveau de protection en misant sur un contrat standardisé en **2003**. Echec cuisant, ce contrat prévoyait plusieurs conditions comme l'accès aux soins médicaux, un jour de repos dans la semaine, et le paiement du salaire dans les délais. En **2008**, le gouvernement jordanien a décidé d'intégrer le contrat des migrants philippins dans le code du travail jordanien. Cependant, aujourd'hui encore, plusieurs conditions ne sont pas toujours pas respectées...rendus particulièrement difficiles par «la raison d'être» qui fait l'objet d'une exclusion «des temps sociaux normaux.» (De Bel air, 2003)

2.3 FOCUS SUR LA MIGRATION PHILIPPINE



2.3.3 Parcours migratoire singulier

Au fil des années, des agences ont émergé. Selon Philippine Overseas Employment Administration, il y a au total 3584 agences réparties sur le territoire philippin. Scindés en deux parties, l'une tournée davantage vers les hommes et l'autre vers les femmes, 401 «manning agencies» (agences destinées au travail des hommes) ont une licence valide sur les 828 existantes. 826 «landbased agencies» (agences destinées au travail des femmes) sur les 2737 existantes dont 1600 sont accréditées par le gouvernement. En prenant en compte les agences destinées aux hommes et aux femmes, 1227 sur les 3584 agences existantes disposent d'une licence valide pour exercer. A travers ces chiffres, nous pouvons constater qu'il y a trois fois plus d'agences «landbased» ne possédant pas une licence valide laissant libre accès aux dérivés.

Pourquoi décident-elles de partir ?

Plusieurs raisons expliquent ce départ:

- Aider la famille
- Offrir de meilleure condition de vie à leurs enfants qui représentent leur meilleur succès
- Elles se sentent privilégiées de partir
- Elles veulent rejoindre leurs amis

Pour quelles raisons rentrent-elles dans leur pays ?

- Pour des raisons de santé
- Pour rendre visite à leur «family business»¹

Après avoir déboursé de l'argent pour financer leur départ auprès d'une agence, à leur arrivée à l'aéroport d'Amman, les travailleuses sont placées sous la responsabilité légale d'un tuteur, l'employeur. Les agences locales collaborent avec les agences jordaniennes qui prennent le relais lors de leur arrivée à l'aéroport. La pratique dite de la Kafala place ainsi les philippines sous «autorité parentale» comme nous la connaissons en Europe. L'employeur s'engage à payer les billets d'avion, les frais d'agence, les papiers administratifs et tous les autres frais qui concernent la migration et en contrepartie il lui offre logis, nourriture et «salaire». Ce dernier est depuis 2012 fixé (par les autorités) à 400 \$ minimum par mois, obligation qui n'est malheureusement pas toujours respectée. De même qu'ils doivent leur accorder des jours de repos, qui correspondent souvent aux jours fériés du pays (vendredi et samedi), ici encore elles n'en bénéficient pas toutes. «Le kafala vise à contrôler les mobilités spatiales et sociales

¹ *Propos recueillis lors de notre entretien avec le Père Michael du centre Jésuite d'Amman*

2.3 FOCUS SUR LA MIGRATION PHILIPPINE



2.3.3 Parcours migratoire singulier

d'une main-d'oeuvre sans droits par des contraintes para-légales multiples.» (Dahdah, 2012).

Le constat au cours des ces mois de terrains sont de trois ordres:

- «Where are men ?», interrogation faite par le père Michael au début de notre enquête de terrain. Nous avons vite constaté le fondement de cette question en observant l'absence des hommes.
- Les femmes âgées de 40 et plus sont domestiques à domicile et rencontrent des difficultés pour changer de travail.
- Les femmes plus jeunes quant à elles commencent en tant que domestiques à demeure puis poursuivent leur quête ultime: celle de prendre leur pleine indépendance.

Cela induit un appartement, des jours fériés réguliers toutes les semaines et une plus grande liberté financière. Elles sont appelées les «Free lancers».

Qu'est-ce qu'un free lancer ?

Les free lancers ont généralement un «prête-nom» qui correspond à un tuteur légal qui remplace de fait le système du Kafil. Les travailleuses interrogées avaient pour la plupart un mari qui représentait alors leur «prête-nom». Certaines restent femmes de ménage alors que d'autres occupent des métiers tout autre: infirmières, aides dans le processus de demande aux ambassades, commerçantes, ou encore «nanny». A la différence des domestiques à domicile, elles sont certaines de disposer de deux jours de congés, généralement le vendredi et le samedi. Elles peuvent également prétendre à un salaire plus élevé.

L'indépendance financière, sociale et administrative attire aujourd'hui davantage les jeunes travailleuses qui choisissent stratégiquement de partir dans un but bien précis: devenir free lancer.

SCHÉMA DES PARCOURS MIGRATOIRES

PHILIPPINE

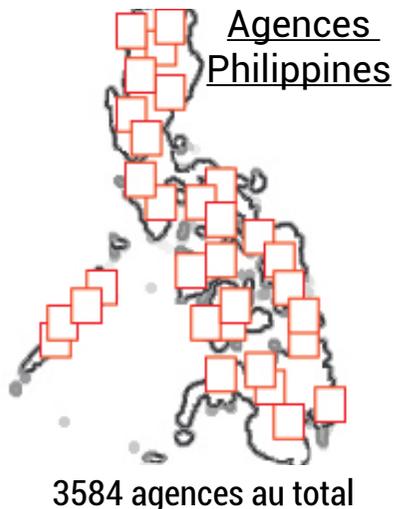
JORDANIE

FUTUR EN JORDANIE

Réseau généralement emprunté par les migrantes philippines

Profil des migrantes

La migration concerne toutes les classes sociales. Elles partent toutes pour vivre mieux.



AÉROPORT D'AMMAN

Prise en charge des migrantes par leur employeur. Elles deviennent à ce moment là des domestiques.

Domestiques à domicile

Free Lancer

Domestiques à domicile

Agences jordaniennes

Réseau «parallèle» (Dahdah, 2012)

Migrantes philippines qui migrent par leurs propres moyens par le biais d'un réseau familial ou amical

A la différence du parcours «normal», ici ce sont les amis et/ou la famille qui viennent récupérer la travailleuse à l'aéroport

Domestiques à domicile

Free Lancer

Domestiques à domicile

LEGENDE

-  Agences présentes aux Philippines
-  Transfert des travailleurs
-  Relation bilatérale

Figure n°13: Schéma des parcours migratoire
Illustration: Coline Houllière

2.3 FOCUS SUR LA MIGRATION PHILIPPINE



2.3.4 Acteurs qui façonnent la migration

La migration implique de nombreux acteurs en relation directe ou indirecte. Les migrants philippins n'entretiennent que très rarement des relations avec les autres communautés migrantes. En revanche, ils sont en très bon terme avec leur ambassade, elle-même en bonne relation avec le gouvernorat d'Amman. Indirectement, par l'intermédiaire de leur ambassade, des liens de confiance se sont créés avec les autorités de la capitale. Enfin les migrants n'entretiennent que très peu de relation avec la population jordanienne excepté avec leur employeur et les commerces managés par un jordanien. Ils sont placés sous le système de la Kafala. Elles doivent vivre chez leur employeur dont elles dépendent entièrement. Lui doit respecter des obligations: le salaire, un logis décent, répondre aux besoins élémentaires. Ce système est géré par le triangle **Etats** (philippins et Jordaniens), **agences de recrutement** (partenariat entre les agences locales et les agences jordaniennes), et les **employeurs**. Ces derniers doivent avancer des frais auprès des agences de recrutement qui en échange font l'intermédiaire dans le rappel des droits des migrants.

Enfin les autorités jalonnant depuis toujours la migration travaillent depuis quelques temps de façon bilatérales. Ce travail collectif a pour but de prévenir les dérives dans le traitement des migrants. Les deux pays ont donc mis quelques stratégies en place notamment celle de veiller auprès des agences au bon respect des droits du travail et à

la validité de leur licence. Plusieurs agences ont été fermées suite à l'illégalité de ces dernières non conforme aux normes Philippines. Le gouvernement philippin accrédite maintenant des agences, il a une main-mise sur ces dernières et de ce fait un contrôle de «l'industrie migratoire» (De Bel air, 2003) qui participe largement à l'économie philippine. Le gouvernement jordanien a quant à lui choisi d'intégrer en 2008 les contrats migratoires dans le code du travail jordanien, ce après avoir déjà tenté en 2003 de mettre en place un contrat spécial destiné aux domestiques à domicile qui s'est soldé par un échec.

SCHÉMA DES ACTEURS DE LA MIGRATION ÉCONOMIQUE

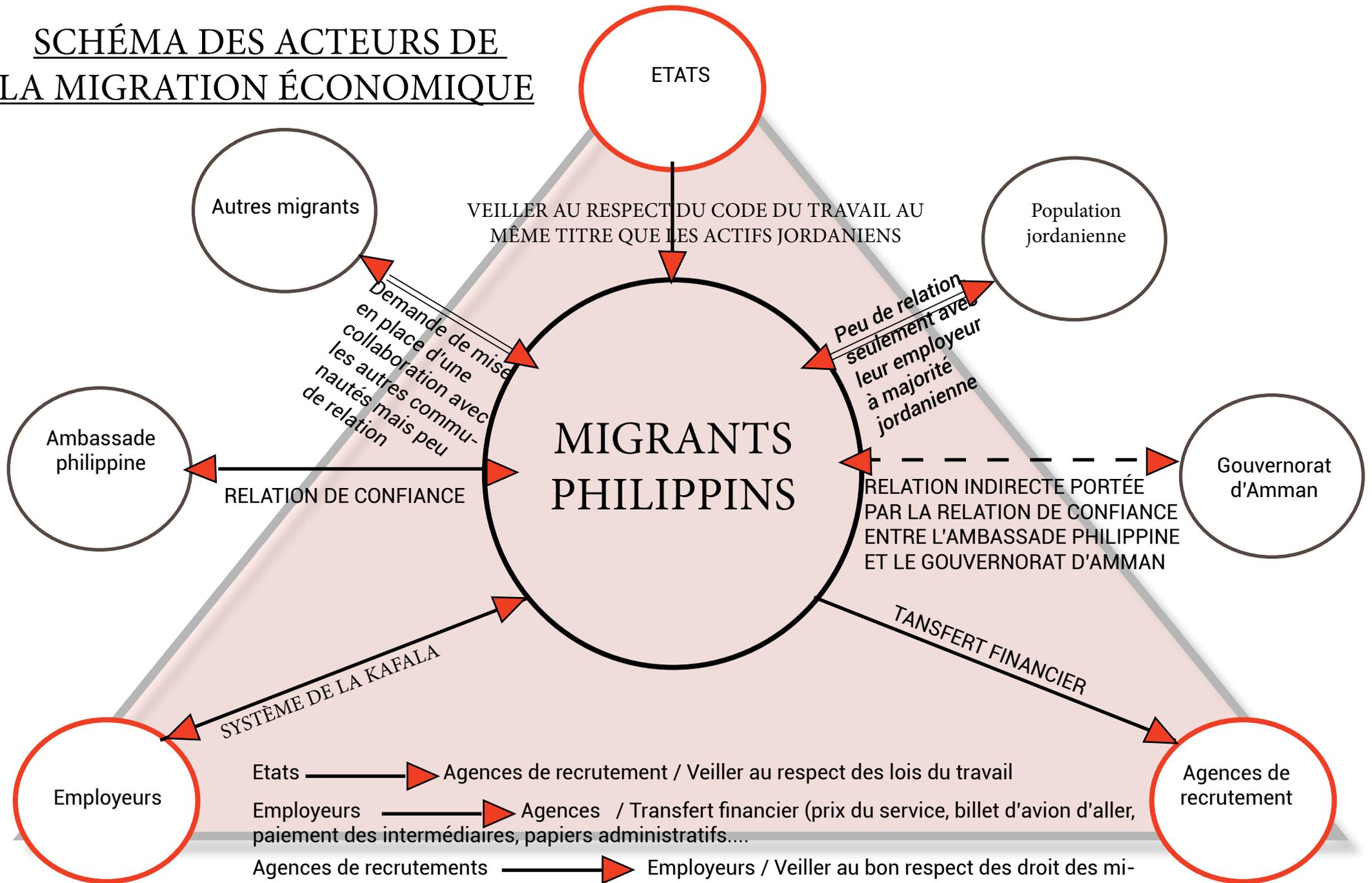


Figure n°14: Schéma des acteurs de la migration économique
Illustration: Coline Houllière

CONCLUSION

Cette partie a donc fait l'objet d'une étude particulière sur le contexte de notre étude à la fois sociale, politique, économique et historique. De même qu'elle a mis en exergue les acteurs qui façonnent la migration, plus particulièrement la migration philippine qui nous a permis d'établir une analyse plus approfondie. Cette partie a aussi été l'occasion de faire un point sur l'évolution de la population depuis l'indépendance de la Jordanie et ainsi de mieux appréhender la construction établie depuis cette période. Enfin, il nous a fallu conjuguer avec l'actualité sur la crise syrienne qui fluctue depuis 2011. La Jordanie se construit depuis 1948, a continué au fil des crises et des mouvements migratoires, et encore aujourd'hui avec la crise syrienne.

Dans la partie suivante, nous nous attarderons davantage sur les étapes similaires par lesquelles les migrants quels qu'ils soient traversent. Du temporaire au durable, l'installation s'apparente à un parcours semé d'embûches auquel il est souvent difficile d'échapper.

PROCESSUS DE RÉSILIENCE À TRAVERS LES MODES D'HABITER



Photo: Quartier de Jabal Amman à Amman © Coline Houllière



Photo: camp de Zaatari © Thibaud Fournet

CHAPITRE 3

INTRODUCTION

Ce chapitre tend à présenter la résistance et la résilience de la population concernée par la migration. Les modes d'habiter sont l'image de l'évolution par laquelle ils doivent passer pour se confronter aux obstacles de la migration forcée et économique. Dans ce chapitre nous aborderons aussi le «temps de la migration» à travers la temporalité subjective que représente cette dernière. Du temporaire au durable nous avons tenté de comprendre, les différentes phases de l'installation qui permettent au migrant d'élaborer des modes d'habiter menant à «l'ancrage» spatial. Ce dernier définit comme tel n'est pourtant pas nécessairement atteint, notamment chez les réfugiés syriens.

Bien qu'actuellement impossible, la nostalgie du retour est toujours présente dans les consciences. Chez les migrants économiques ce sentiment prend forme aussi. Malgré un départ choisi, les migrantes philippines cèdent sous la pression familiale qui les obligent à gagner plus pour leur apporter de meilleures conditions de vie.

«Résister en habitant» (Giroud, 2012) prend des aspects différents, à la fois à travers la sociabilité et l'habitat.

3.1 DES MODES D'HABITER SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE

3.1.1 De «l'encampement» à la ville

« Pays traditionnel de transit ou d'établissement des populations migrantes forcées » (Roussel, 2012), la Jordanie a su accueillir ces populations selon des procédés qui ont évolué au fil du temps. Les réfugiés palestiniens ont été accueillis dans des camps installés à l'origine de façon temporaire, ils sont devenus durables. « L'image du camp de réfugiés demeure intimement liée à la question Palestinienne » (Doraï, 2014) ceci peut expliquer le fait que lorsque les crises de 1991 et 2003 ont éclaté, le gouvernement n'a pas réitéré le système des camps. « L'absence de camp rend la gestion de ces populations plus souple et moins contraignante pour les Etats d'accueil » (Doraï, 2014), autrement dit cela leur permet de se décharger de toutes responsabilités à leur égard, et de les maintenir dans « un état de précarité ». La crise syrienne qui a éclaté lors du soulèvement de mars 2011, a reconduit l'Etat à reconsidérer le système de « l'encampement » décrié par Michel Agier qu'il considère comme « une manière de gérer l'indésirable » en les excluant des espaces de vie, du dynamisme et d'attractions présentes dans les espaces urbains. De même que ces camps tendent à modifier durablement le paysage urbain à travers les mutations qu'ils engendrent sur le « territoire ». Le concept de territoire renvoie à l'existence d'un espace prédéfini par des institutions et va donc au-delà des limites administratives. Continuum entre acteurs et ressources, le territoire fait émerger des dynamiques économiques, sociales et environnementales à travers une identité et des spécificités qui lui sont propres, ainsi que des interactions entre les acteurs et ce dernier. Le territoire se construit à

travers son histoire, ses acteurs et ses pratiques, le camp symbole spatial se construit de manière à « limiter la visibilité des migrants » (Doraï, 2014). Michel Agier détermine le camp comme un « hors-lieu », qui répond à l'origine essentiellement au temporaire dans lequel les « gens refabrique de la localité » (Agier, 2011). Symbole du temporaire, ces camps représentent à l'origine des zones de transit, constitués essentiellement de matériaux temporaires qu'il est possible de déconstruire à souhait, aujourd'hui ils représentent des lieux de vie pour de nombreux réfugiés.

Installé stratégiquement à proximité de la frontière, le camp de Zaatar est normalement voué à disparaître. Alors que le conflit s'installe dans la durée, le camp devient un lieu de vie au sein duquel les réfugiés tentent d'y imbriquer leur culture. Lieu de transit, le camp devient au fil du temps un lieu durable visible par l'installation de commerces¹ dans l'une des artères principales du camp appelé «les champs élysées» mais aussi par l'évolution du bâti². Le travail représente le principal moyen de subsister à leur besoins et de reconstruire une vie loin de leur pays. «Seulement 20% des réfugiés syriens vivent dans un camp», car ce ne sont pas des lieux propices à l'accès au marché du travail (Doraï, 2016). Alors qu'environ 100 000 d'entre-eux vivent dans les camps, les autres (80%) ont décidé de vivre en milieu urbain (UNHCR, 2016). Le camp représente un endroit fermé et «déconnec-

¹ 3000 commerces présents sur le camp (SRLW, 2016)

² CF annexe n°5: Evolution du camp de Zaatar en 2013

3.1 DES MODES D'HABITER SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE

3.1.1 De «l'encampement» à la ville

té de l'environnement socio-économique» (Doraï, 2016), à l'image d'une prison, il est difficile d'en sortir. Pour vivre hors du camp, le réfugié doit trouver un «kafil»³ jordanien lui permettant d'obtenir une carte de séjour pour s'installer en ville. Les habitats informels à Azraq ont émergé par l'apport d'un garant. Loin du camp d'Azraq, ces réfugiés se sont reconstruits sur cette espace à proximité de la ville. De l'encampement à la ville, les réfugiés vivent en exil dans un premier temps, puis développent des modes d'habiter dans l'espoir de se reconstruire sur un nouveau territoire. La «ville» prend deux formes différentes: celle construite dans le camp et la ville comme espace urbain. L'une cloisonnée, l'autre ouverte, la ville est pourtant pratiquée de la même manière par les réfugiés qui recherchent une stabilité propice à la reconstruction sociale et économique.

La ville sonne comme le lieu où tout est possible et réalisable alors que le camp au départ adapté à la crise, devient de plus en plus inefficace. Les réfugiés venus avec un apport financier n'ont aujourd'hui que très peu de ressources pour subvenir à leur besoin, et ce malgré l'assistance d'UNHCR. Face à cela, certains décident de retourner en Syrie.

Depuis mai 2016, les autorités jordaniennes et UNHCR ont mis en place des mesures pour favoriser l'accès au travail pour les réfugiés. Elles ont instauré la gratuité du permis de travail de façon transitoire pour permettre aux réfugiés syriens d'accéder au marché de l'emploi.

³ Garant



Photo: Les champs élysées © Coline Houllière



Photo: Un commerce sur les champs élysées © Coline Houllière



Photo: Une épicerie sur les champs élysées © Coline Houllière



3.1 DES MODES D'HABITER SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE

3.1.2 Evolution des modes d'habiter

La durée de la migration détermine des modes d'habiter particuliers qui évoluent au gré des années. Selon la forme qu'elle prend, l'évolution ne s'effectuera pas de la même manière.

Alors que chez les migrants philippins, l'évolution est davantage visible par leur statut et les conséquences de cette communauté sur la ville. Chez les réfugiés, l'évolution s'apparente plus à l'habitat.

Arrivées pour devenir domestiques à demeure, les philippines peuvent changer de statut en devenant free lancer, leur conférant alors davantage de liberté et d'indépendance. Au fil du temps, les philippines ont réussi à imposer des brides culturelles à travers les commerces, les événements, ou encore la religion. En majorité de confession catholique, les philippines ont contribué à l'émergence du centre d'anglais et du centre jésuite à leur arrivée dans les années 80-90. Au fil du temps, cette communauté s'est installée de manière durable. A la différence des plus anciennes, aujourd'hui, les nouvelles arrivantes débutent comme domestiques à demeure avec pour objectif de devenir free lancer.

Lors du soulèvement en 2011, les réfugiés syriens se sont tout d'abord installés dans les villes et villages jordaniens. L'ouverture du camp de Zaatari en 2012 a modifié petit à petit leur mode d'habiter. D'une installation en tente, les réfugiés syriens se sont au fil du temps «appropriés» le territoire pour aujourd'hui construire des ha-

bitats durables¹. A Zaatari comme à Azraq, les réfugiés syriens modifient continuellement la disposition de leur habitat en changeant les pièces de place. Au-delà de l'habitat, ils ont aussi mis en place des commerces, leur permettant de bénéficier des services de première nécessité à proximité. Aujourd'hui, le camp dispose de commerce de location de robes de mariées, de coiffeurs.... montrant cette volonté de résilience malgré le contexte de la crise. La configuration des habitats syriens est retranscrite dans leur nouvel espace de vie. La madafé constitue la pièce prioritaire de l'habitat syrien destinée aux invités. Parée de coussins, tapis et matelas, cette pièce représente la pièce la plus belle de l'habitat². Alors que les conditions de vie sur les camps sont misérables, les réfugiés syriens aménagent en priorité cette pièce qu'ils considèrent comme indispensable dans leur habitat.

Alors que les migrants économiques tentent d'évoluer dans la société et de retrouver une indépendance volée par le système de la kafala les migrants forcés agissent davantage sur leur habitat.

¹ Zingo

² C'est dans cette pièce qu'est servi le café et le thé.

3.1 DES MODES D'HABITER SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE

3.1.2 Evolution des modes d'habiter

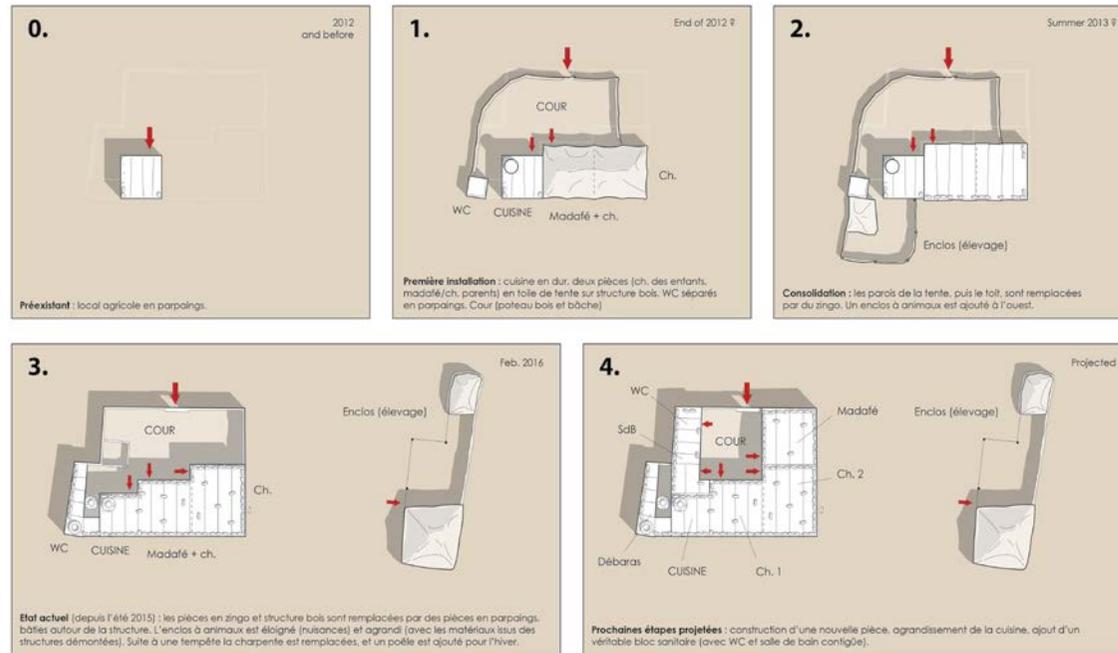


Figure n°15: Chronology de l'habitat © Thibaud Fournet



3.1 DES MODES D'HABITER SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE

3.1.3 Nostalgie du retour (Jankélévitch, 1974)

Ce paragraphe fait le point sur les difficultés d'une migration qu'elle soit économique ou forcée, car quelle qu'elle soit, une migration est toujours un déchirement qu'il est difficile de combler en reprenant « racine » sur un nouveau territoire. Des propos qui doivent être nuancés, à l'image de Liisa Malkki qui distingue un lien entre « identité et formes de territorialisations en contexte migratoire » ce qui implique un processus d'appropriation certain lors d'une migration. Cependant elle affirme que l'exil n'entraîne pas toujours « un accès aux lieux de la mémoire sociale de l'exil » ce qui l'amène à poser la question de « l'identité [pour ne pas mentionner la culture], en tant qu'essence historiquement enracinée dans des lieux spécifiques » (Liisa Malkki, 1992). Ces propos impliquent que chaque territoire est lié à une identité propre qu'il n'est pas possible de transposer sur un autre lieu puisque l'identité territoriale est unique à chaque espace. Mathieu Giroud remet en cause ce discours en déterminant une causalité entre l'habitat et l'identité. « Résister en habitant » définit selon lui, la manière « d'assurer une présence et perpétuer une existence » sur un nouveau territoire (Mathieu Giroud, 2007). Un territoire se construit par la connexion entre deux temporalités : le passé et le présent. Augier confirme ces dires en expliquant que les migrations économiques sont toujours faites avec un souhait de retourner au pays. Au départ, ils ont le sentiment « d'habitat à l'étranger », puis ils restent et se rassemblent en communauté ethnique à travers une culture et une langue commune. Ils conçoivent alors « une autre façon d'habiter la ville, non pas en étranger, mais en y intégrant sa différence » (Mi-

chel Agier, 2011). Cette tournure prend sens dans l'engagement pris sur les différentes phases nécessaires à l'appropriation d'un territoire évoqué ci-après.

La nostalgie du retour ressentie par la migration forcée ou non, implique selon Vladimir Jankélévitch trois dimensions de souffrance; « l'impression d'avoir laissé derrière soi le sentiment de la trahison ou du reniement ; l'obsession du retour passé, penchant vers les expressions pathologiques du désespoir qui bifurquent vers la mélancolie ou vers la sinistrose ; et enfin le sentiment profond de solitude dérivant vers le mutisme et l'exclusion » (Vladimir Jankélévitch, 1974). Propre à chaque situation, ce sentiment est directement connecté à l'habiter, défini selon Mathis Stock comme « la manière dont les individus pratiquent les lieux » (Mathis Stock, 2004). D'une manière générale, ce sentiment de nostalgie atteint toute personne à un moment ou un autre lors de sa période migratoire. Plus communément appelé « le mal du pays », la nostalgie reflète à plusieurs échelles les difficultés d'installation sur un nouveau territoire. La première phase correspond à l'adaptation de l'individu vis-à-vis d'une nouvelle culture, qui intervient dès l'arrivée dans le pays. L'individu doit avoir la capacité de s'adapter aux nouvelles mœurs et à son nouvel environnement pour poursuivre vers la seconde phase : l'intégration. Celle-ci n'empêche pas le travail de mémoire sans laquelle l'individu ne pourrait mener à bien le processus d'intégration pour lui permettre d'atteindre la troisième phase : l'appropriation. Cette étape mène droit à un an-

3.1 DES MODES D'HABITER SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE

3.1.3 Nostalgie du retour (Jankélévitch, 1974)

crage spatial établissant l'individu sur un long terme. La nostalgie peut aussi bien mener à la réussite qu'à l'échec, d'où sans doute l'importance de gérer convenablement les flux de souvenirs pour qu'ils ne deviennent pas une entrave à cette reconstruction. La pratique des lieux incluant les opportunités sociales conforte les individus à ne pas sombrer dans « l'attraction de la pensée nostalgique » valable dans le cas de n'importe quel migrant économique ou forcé qui a fait le choix ou non de changer de territoire pour améliorer ses conditions de vie ou pour survivre. Ce sentiment de nostalgie peut disparaître dès lors que le migrant retourne sur son territoire. Dans le cas des réfugiés, la nostalgie prend une toute autre forme, empiétant ainsi sur leur territoire d'origine. Avant de penser à l'adaptation et l'intégration, le réfugié doit panser ses traumatismes liés à la fuite. Le rôle de la mémoire est indéniable dans le processus de reconstruction face à des personnes qui n'ont pas seulement perdu la vision de leur pays d'origine incluant les paysages, l'habitat, les personnes constituant son environnement proche mais la totalité de ces éléments eux-mêmes.

Ce paragraphe tente de montrer que le sentiment de nostalgie s'échelonne à des degrés différents passant du temporaire au permanent selon le vécu de chacun. Selon Vladimir Jankélévitch, « la nostalgie s'ouvre potentiellement à des échelles qui enveloppent des communautés plus larges que le simple lieu que le corps à habité » (Vladimir Jankélévitch, 1974). A contrario, la multiplication des souvenirs pro-

duit un effet de résilience porté par la sécurité, la convivialité, et l'authenticité retrouvée. Vladimir Jankélévitch appelle cela « l'économie du regret » qui consiste en la capacité de « tempérer la force de cette quête et de ce sentiment, et dont une fonction remarquable est de permettre de supporter des blessures que le temps n'est pas capable d'effacer » (Vladimir Jankélévitch, 1974). Accepter cette nostalgie représente un leitmotiv pour vivre et avancer sur un nouveau territoire. La représentation de l'habiter sonne pour tous comme « le rapport qu'entretient l'homme avec son lieu d'existence » (Thierry Paquot, Michel Lussault, Chris Younès) intimement lié à la nostalgie dans le cas des réfugiés. La reconstruction passe d'abord par l'habitat qui représente alors la protection entre le monde intérieur et extérieur, puis vient ensuite l'habiter qui représente la manière dont les individus pratiquent les lieux. Le temps qui s'écoule de l'habitat à l'habiter est relativement variable selon l'adaptation et l'intégration engagées par l'individu.

L'habiter prend son sens dès lors que l'individu pratique l'espace, appelé par Stock la « géographicité » (Mathis Stock, 2004). Ce terme correspond au rapport que l'homme entretient avec la terre et l'espace. Ici, la pratique des lieux est étroitement liée avec la signification donnée par l'individu de cette dernière. Selon Agier, l'habitat et l'habiter renvoient à « être dans le monde », c'est-à-dire avoir la capacité à créer son habitat et son habiter (Michel Agier, 2014). Les propos tenus par ce dernier sur la thématique de l'habiter sont en accord

3.1 DES MODES D'HABITER SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE

3.1.3 Nostalgie du retour (Jankélévitch, 1974)

avec ceux de Stock à savoir que l'habiter et l'habitat permettent une réappropriation du sol et un ancrage territorial. Cependant Agier définit les camps comme des « hors lieu » c'est-à-dire qu'ils font figure de lieux temporaires sur lesquels il est difficile de s'établir durablement (Michel Agier 2011). Ce qui nous amène à évoquer cette dualité qui existe dans le contexte des migrations : le temporaire et le permanent. Mathieu Giroud confirme les propos ci-dessus en proposant une connexion entre l'habiter et l'habitude et l'impossibilité de les délier. Il affirme qu'« habiter un lieu n'émerge pas d'un rapport immédiat, d'une première rencontre entre l'individu et le lieu, mais nécessite au contraire du temps, une certaine durée, une répétitivité » (Mathieu Giroud, 2007). Dans le cas des migrations, l'habitude ne fait état que si l'installation est permanente, or les réfugiés ne sont normalement qu'en transit ce qui nous amène à penser que l'habiter dans ce contexte, devient difficile à atteindre.

3.2 SIMILITUDES DANS LES MODES D'HABITER

3.2.1 Du temporaire au durable

La temporalité demeure être une question à laquelle il est difficile d'apporter une réponse unique. Les migrations quelles qu'elles soient répondent à une temporalité difficile à déterminer qui vacille entre le temporaire et le durable. A quel moment peut-on déterminer être sur une phase durable ? Quels sont les critères qui entrent en jeu ?

Le durable prend forme au bout de 2 ans, « il y a une sorte de basculement, on voit que les gens ont pris ancrage » (Michel Agier, 2011). Chez les migrants économiques, il est difficile de déterminer à partir de quand ils se reconstruisent une forme de lieu social puisqu'ils ont des contrats qui ne sont pas toujours renouvelés. La notion de temporaire englobe davantage l'habitat que l'habiter car l'habitat va définir ce qui sera de l'habiter. De même que le temporaire tient lieu de quelque chose qui n'est pas légitime en terme institutionnels, politiques, culturels, et sociaux. Un habitat temporaire ou un espace temporaire est construit par les pratiques et les usages des populations. (Gaëlle Loiseau/ Grégoire Cousin / Laurent Viala / Dominique Crozat / Marion Lièvre, 2016). « Transformer l'espace à la fois dans sa matérialité et dans son vécu » est réalisé par la reconstruction à travers les relations, les émotions et l'attache aux lieux (Michel Agier, 2011). Il ajoute même qu'au-delà d'un espace, le parcours peut représenter le lieu d'attache.

Le durable se présente lorsque les personnes décident de s'implanter de façon pérenne sur un espace. Physiquement et socialement, c'est constatable par l'évolution de l'habitat et le choix des matériaux ainsi que par la réapparition d'une structure sociale (commerces, inte-

ractions, espace privé, public, semi-public...). Des réseaux se mettent en place, l'urbanisation informelle ou formelle se densifie, le territoire mute au rythme de la population qui le pratique. Le pas entre temporaire et durable ne prend son sens que lorsque certaines conditions sont réunies.

Le jumelage de ces deux notions reviendrait à les comparer avec « une forme d'historicité » mettant en scène la vie des camps reproduisant sur une « période courte l'histoire des peuplements villageois » (Michel Agier, 2011). Les derniers qui arrivent doivent se fondre dans l'existant, institué par les premiers arrivants.

Le discours tenu par Michel Agier, montre et prouve encore une fois à quel point il est difficile de poser des définitions sur des termes à la fois subjectifs et propres à chaque contexte. Le temporaire se définit normalement comme un temps limité c'est-à-dire prédéfini et qui devient dans ces contextes, un terme dénué de toute signification.

Chez les migrants économiques, le temporaire est représenté par plusieurs éléments. A la fois le contrat signé d'une durée de deux ans et le système de la Kafala qui ne permet pas aux philippines d'obtenir un statut sûr. Cette fragilité ne leur procure pas un avenir certain sur le territoire. Lorsqu'au bout de deux ans, elles arrivent à rester dans le pays, c'est pour elles l'espoir d'une reconstruction sur ce nouvel espace. Alors que certaines restent domestiques à demeure pendant de longues années, certaines deviennent free lancer par obligation¹ ou par choix. Obligées de migrer sous le système de la kafala, celles

¹ A la suite d'un conflit avec l'employeur

3.2 SIMILITUDES DANS LES MODES D'HABITER

3.2.1 Du temporaire au durable

disposant d'un diplôme aux Philippines, choisissent de ne rester que quelques mois chez leur employeur avant de prendre leur indépendance. L'émergence de commerces philippins et les nombreux événements ponctuels qui dynamisent la communauté philippine et la population jordanienne montrent cette capacité de résilience.

Concernant les migrants forcés l'ancrage prend un temps différent, selon Agier cela prend deux ans. Le basculement est visible dans l'habitat qui évolue au fil du temps passant de la tente au zingo. Dépendant du conflit en Syrie, et installés dans des camps à proximité de la frontière, les réfugiés s'installaient au début de la crise dans l'espoir d'un retour au pays. Aujourd'hui, l'installation se fait dans la durée par le biais des modes d'habiter qui évoluent avec le contexte syrien et jordanien.

3.2 SIMILITUDES DANS LES MODES D'HABITER

3.2.2 Regroupement communautaire

Le terme communauté renvoie davantage à la mise en place d'un bien et d'un service commun, pourtant dans le cas des migrants, ce terme prend des formes différentes.

Le conflit syrien touche de façon disparate des villes et des villages conduisant des pans entiers de la population à fuir massivement. La fuite les oblige à s'installer dans les pays limitrophes. Ainsi, depuis 2012, ils établissent dans les camps et se fédèrent par famille et par village d'origine. Ce regroupement communautaire renvoie davantage à un moyen de résilience qu'à une volonté pure et dure. Malgré le contexte, ils tentent de recréer un semblant de vie normale leur permettant de surmonter la dureté des conditions de leur migration. L'émergence des commerces représentent le cœur de leur sociabilité, puisque c'est par l'intermédiaire de ces derniers qu'ils se retrouvent pour échanger.

Le sens de communauté ne prend pas la même tournure chez les migrantes philippines. Alors que la communauté philippine à Amman serait en fait divisée en plusieurs petites communautés aux Philippines, le sens que prend ce terme se distingue par plusieurs raisons. Le contexte de la migration et les conditions de vie dans le pays d'accueil sont deux éléments que partagent toutes les philippines obligées de migrer vers la Jordanie. Cette grande communauté qui s'est installée à Amman partage souvent les mêmes valeurs et les mêmes envies, pourtant nous pouvons distinguer des disparités entre les

anciennes migrantes et les nouvelles arrivantes.

Alors que l'une sombre dans la solitude et la lassitude de sa condition, l'autre choisit de la modifier pour l'améliorer. La visibilité de cette communauté est dans un premier temps observable à travers les associations (UFO, FILORG, FEEFA)¹. Ces dernières fédèrent des sous-communautés² constituées de migrantes d'origines diverses. Les philippines se regroupent parfois par ethnie³ mais souvent c'est par affinité. Le filipino et l'anglais, langues officielles aux Philippines leur permettent d'échanger simplement. Le sens de famille diffère aussi de la migration forcée, puisqu'elles ne peuvent pas migrer avec elle. Au contraire cette dernière représente la «family business» (père Michael, 2016), la raison de leur départ. L'ancienne et la nouvelle génération cohabitent et fédèrent ensemble des actions communautaires.

Le regroupement communautaire est visible dans les deux migrations, toutefois ce dernier prend des formes différentes selon le contexte de départ.

1 Cf annexe 6: Schéma des associations philippines

2 Ces sous-communautés sont représentées par des équipes. Dans une association, plusieurs équipes se forment pour organiser chacune leur tour des soirées ou des compétitions.

3 Il existe plusieurs dialectes aux Philippines (150)

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous souhaitons développer les éléments qui forgent la migration à travers l'évolution des modes d'habiter. De même, qu'il nous a fallu évoquer les différences que prennent les «modes d'habiter» dans les migrations. Chez les migrants forcés, ils se distinguent davantage par l'habitat alors que pour les migrantes philippines, ils sont visibles par l'ascenseur social auquel elles accèdent.

Comprendre l'évolution des modes d'habiter, nous a aussi permis d'évoquer l'importance de la communauté dans le processus migratoire. De la durée de la migration vont dépendre l'ampleur et les conséquences de la communauté sur le territoire d'accueil. Cette dernière détermine aussi les moyens de résilience que les migrants mettent en place pour affronter les épreuves qu'ils traversent.



Photo: Restaurant chinois dans la «Little Manilla»
© Coline Houllière



Photo: Des philippines dansent dans la rue lors de la fête d'indépendance à Amman
© Coline Houllière



Photo: Les candidates à miss «beauty» lors de l'UFO Summer Ligue Sportfest © Coline Houllière



Photo: Flyer qui présente le festival du cinéma Philippin à Amman
© Coline Houllière

CHAPITRE 4: LA SOCIABILITÉ COMME STRATAGÈME DE RÉSISTANCE

INTRODUCTION

Nous souhaitons dans ce chapitre, mettre en avant les parcours migratoires philippins de leur départ à leur installation à Amman. Dans les chapitres précédents nous avons davantage croisé les études de cas dans le but de constater que la migration qu'elle quelle soit modifiait à son échelle le territoire national et local.

Du temporaire au durable, la résilience prend effet dès l'installation sur le territoire. Les migrants forcés et économiques ne partent pas dans le même contexte, pourtant ils mettent en place des signes de résilience à travers leurs modes d'habiter. Pour le cas des réfugiés, ils vont transposer ce qu'ils avaient en Syrie dans les camps par le biais de l'habitat ou encore de la sociabilité. Les migrants économiques vont aussi chercher à se retrouver pour former une communauté et de ce fait résister par la sociabilité. Eux aussi ont imbriqué leur culture dans la ville par le biais d'événement propre aux philippins, ou encore par l'installation de commerces. Nous développerons dans ce chapitre une analyse des ressources collectées afin de montrer comment un statut d'ordinaire invisible devient en fait visible dans la ville.

4.1 LA VISIBILITÉ DE LA MIGRATION PHILIPPINE



4.1.1 «Little Manilla»: ancrage social et spatial dans la ville

« Little Manilla » nommée à l'origine Buhturi Street longue d'environ 1 km fait bien sûr référence à la capitale des Philippines. Devenue de plus en plus importante, la migration philippine a modifié ce quartier durablement. Face à ce phénomène et dans un souci de répondre aux nouveaux besoins, des magasins spécialisés dans la culture culinaire philippine, dans les nouvelles technologies et dans les vêtements se sont installés. Ces modifications ont conduit les migrants habitant d'autres quartiers d'Amman, à converger massivement vers Jabal Amman pour être à proximité de la rue leur permettant de retrouver les saveurs philippines.

La marche urbaine, premier outil indispensable dans l'identification d'une ambiance spécifique, nous a permis au début du processus de caractériser le concept d' « ambiance urbaine ». Concevoir un lieu ne doit se faire qu'avec la prise en compte de l'usager le pratiquant. Modéliser une « ambiance urbaine » revient à prendre en compte des éléments observables et mesurables du cadre de vie et des comportements urbains; ambiance olfactive, visuelle et sonore. Ce concept d'ambiance urbaine prend tout son sens dès lors que l'on pratique un espace, mobilisant alors toutes nos sensations pour décrire un territoire. De même qu'il est étroitement lié à l'usage de l'espace renvoyant davantage à la fonctionnalité du lieu, en s'influençant mutuellement l'un et l'autre. La mise en éveil de nos perceptions nous

ont permis dans le quartier philippin, d'observer des rythmes urbains spécifiques en rapport avec des facteurs sociaux et temporels.

Déambuler dans ce quartier nous a donné l'opportunité de lire et d'interpréter les comportements urbains visibles selon des créneaux horaires spécifiques. Les observations matinales ont montré une certaine mixité de la population pratiquant l'espace. Celle-ci est d'abord jordanienne à présence majoritairement masculine, et ensuite philippine constituée presque essentiellement de femmes. La plupart d'entre elles attendent un taxi sur le bas côté pour sans doute prendre le chemin du travail. Cette dernière observation prouve qu'elles ne travaillent pas toutes à proximité de leurs lieux de vie et qu'elles présentent plutôt un statut de free lancer que de domestiques à demeure. Quant à la présence masculine philippine elle n'est absolument pas visible dans la rue. En revanche, à plusieurs reprises, nous avons pu constater qu'ils guettaient de leur habitat leurs femmes attendant leur taxi, montrant peut-être ici, l'insécurité ressentie par certaine d'entre elles quand elles sont seules dans l'espace public. Cette hypothèse a pu être vérifiée lors de nos entretiens.

4.1 LA VISIBILITÉ DE LA MIGRATION PHILIPPINE



4.1.1 «Little Manilla»: ancrage social et spatial dans la ville

Dans la soirée, leur présence est moins significative, en revanche une autre part de la population se distingue; les enfants¹. Ils sortent de l'école ou jouent dans la rue, ils sont toujours accompagnés de leur mère à la différence des enfants jordaniens que l'on voit régulièrement seuls. La majorité des philippines se déplacent en groupe mais malgré tout nous avons pu constater que quelques femmes étaient seules. Vendredi, jour de repos pour la plupart d'entre elles (du moins pour celles qui ne sont plus sous la houlette de leur employeur) elles arpentent l'espace qui devient le leur. Se met alors en place un « business » entre la vente et l'achat de toute sorte de produit passant du vêtement à la nourriture.

« Etre philippins [...] signifie affronter depuis son arrivée sur le territoire [...] des rapports de domination d'une grande intensité qui restreignent le droit d'habiter la ville en toute légitimité, voir qui astreignent les migrants à l'invisibilité dans l'espace public » (Murard & Tassin, 2006)

La vision de la migration au début du processus se révèle être un parcours semé d'embûches qui selon la communauté migrante ne dure pas dans le temps. La question de l'installation, de l'intégration, de l'appropriation et de l'ancrage prend alors tout son sens. Dans le cas des migrants philippins, de nombreuses initiatives sont prises en

collaboration avec l'ambassade philippine et des acteurs jordaniens, pour justement contrer cette perspective probante d'une migration temporaire et donner une visibilité sur l'espace public au peuple philippin.

En termes d'exemples, les quartiers beyrouthins (Liban) se parent selon la temporalité et la fréquentation de la population, d'ambiances spécifiques. Les commerces ambulants rythment la vie du quartier et se confortent dans une routine où les migrants se retrouvent pour s'installer encore un peu plus sur le territoire. Leurs pratiques urbaines permettent aussi de « relier les marges au centre atténuant ainsi les frontières et permettant l'imbrication des lieux » (Durand, 2015). A l'image de cet exemple, le quartier étudié, prend des formes similaires, rythmé par des temporalités variées la semaine et le weekend. Pour témoigner de l'importance de l'activité des philippines dans cette rue, nombre de jordaniens la nomme aujourd'hui « la rue des Philippines ». Plusieurs espaces deviennent prisés par la population philippine, espaces qui leur permettent de se retrouver, d'échanger, et de faire du « business ».

¹Les travailleuses ne peuvent pas migrer avec leur famille, les enfants présents à Amman sont nés en Jordanie

4.1 LA VISIBILITÉ DE LA MIGRATION PHILIPPINE



4.1.1 «Little Manilla»: ancrage social et spatial dans la ville



Photo: commerce philippin © Coline Houllière

Plusieurs commerces, comme sur la photo ci-contre portent un nom d'enseigne philippine. Certaines d'entre elles sont écrites en arabe mais sont presque exclusivement occupés par des philippines.

Afin de répondre aux demandes constantes induit par l'arrivée massive de migrants philippins, le quartier s'est paré de commerces. Ces derniers au service de la population philippine a contribué à l'émergence de ce quartier renommé «little manilla». Le vendredi les philippines profitent de cet espace et notamment d'une agence de communication située à l'entrée de ce quartier pour communiquer avec leur famille dans un premier temps et se retrouver ensuite pour discuter avec leurs amies.

4.1 LA VISIBILITÉ DE LA MIGRATION PHILIPPINE



4.1.2 Du quartier à la ville: visibilité des migrants philippins



Photo: «UFO Summer Ligue Sportest» 2016
© Coline Houllière

Le 1er et le 2ème cercle représentaient il y a une quinzaine d'année le quartier privilégié d'installation des migrants philippins. Plusieurs raisons expliquent cette convoitise ; premièrement la demande de domestique émanait principalement de ce quartier ; deuxièmement l'arrivée massive des philippines à cette période a fait émerger des commerces philippins motivant les nouveaux arrivants à s'y installer à leur tour. Aujourd'hui, la ville s'est parée de nouveaux quartiers où l'offre et la demande ont construit peu à peu de nouveaux espaces de sociabilité philippins. Après plusieurs discussions avec les philippines, le constat fait état d'une volonté de rechercher un lieu de résidence à proximité de ces quartiers. Plusieurs pôles de vie fédérant les philippins se sont formés de façon disparate sur le territoire de la capitale. Abdoun, le 7ème cercle, le 1er et le 2ème font figures aujourd'hui de centres d'attractivité pour ces habitantes. Cette présence sur l'espace public jordanien est d'autant plus visible lors d'événements organisés par les associations philippines.

Du quartier à la ville, l'ancrage spatial prend des formes distinctes selon l'espace convoité. Le championnat sportif « UFO summer ligue sportest » se déroule par exemple chaque été depuis quelques années à Terra Santa, l'une des plus vieilles écoles chrétiennes d'Amman. Bénéficiaire de ces lieux est possible grâce à trois éléments ; la relation qu'entretient l'ambassade des Philippines avec les autorités jordaniennes, la relation que les communautés entretiennent avec l'ambas-

4.1 LA VISIBILITÉ DE LA MIGRATION PHILIPPINE



4.1.2 Du quartier à la ville: visibilité des migrants philippins

sade philippine, et la mise en place d'une tirelire commune valable pour chacune des associations. Cette dernière a pour but d'organiser des mini événements et permettre ainsi le paiement d'une partie de la location. La communauté philippine est répartie en trois associations : UFO (United Filipino Organization), Filorg (Federation of Filipino Organizations in Jordan), et FEFAA (Federation of Filipino Association in Amman).

Elles ne représentent que les adhérents philippins mais certains ne font partie d'aucune association. Il est donc difficile de comptabiliser le nombre que compose la communauté puisque certains ne font partie d'aucune association mais participent quand même aux événements organisés par ces dernières. Nous prenons les associations comme élément central des modes d'habiter philippins puisque ce sont elles qui organisent la dynamique de cette population au sein de la ville.

L'autre événement majeur qui marque chaque année la capitale, c'est la journée d'indépendance des Philippines. Cette année, elle a eu lieu dans un quartier ouest d'Amman, à Sweifieh. Quartier moderne et attractif par la présence de nombreux commerces, cafés, discothèques, restaurants, bars et hôtels, et depuis 2013 « The Galleria Mall »¹, cet espace à proximité du quartier huppé d'Abdoun, attire une population bien spécifique. L'enjeu a donc été de taille pour cette journée

puisque une rue commerçante a dû être bloquée pour accueillir la population philippine ainsi que la population jordanienne. Wakalat street, l'une des premières rues piétonnières d'Amman, a donné le temps d'une journée à la population philippine, le droit d'exprimer leur unité nationale, laissant ainsi la marche urbaine s'imposer. La journée a été marquée par la présence du maire d'Amman, Monsieur Akel Biltaji, qui prouve une nouvelle fois, la visibilité de la communauté philippine en Jordanie.



Photo: Fête d'indépendance des philippines © Coline Houllière

¹ Centre commercial

4.1 LA VISIBILITÉ DE LA MIGRATION PHILIPPINE



4.1.2 Du quartier à la ville: visibilité des migrants philippins



Photo: Des militaires se mélangent à la fête philippine

© Coline Houllière

L'imbrication de leur culture ne s'arrête pas seulement aux espaces publics, mais tient lieu aussi dans l'attraction qu'elle engendre à l'égard des jordaniens. Plusieurs d'entre eux se sont joints aux philippins pour faire la fête avec eux.

L'ancrage visible de cette population sur le territoire nous a encouragé à choisir les espaces pratiqués par celle-ci. Au fil des rencontres et des discussions, nous avons constaté que selon leur lieu de travail, la distance des espaces de sociabilité et les relations établies au cours de leur migration, les philippins conçoivent des modes d'habiter similaires basés sur la proximité.

Peu importe la localisation de leur espace de vie, les philippines retranscrivent des modes d'habiter identiques mais sur des lieux de sociabilité différents. A cela, il faut ajouter que les espaces jordaniens sont régulièrement pratiqués par les philippins. L'imbrication de cette culture sur des espaces publics jordaniens prouve à quel point, cette migration tient son importance dans cette dynamique qu'elle emploie pour mettre en place des activités. Des activités qu'elles ne tentent pas de restreindre au sein de la communauté mais qu'elles souhaitent faire partager au plus grand nombre. De même, qu'elles aimeraient que des collaborations émergent entre les ambassades afin de regrouper des communautés diverses. Fédérer les communautés migrantes et non migrantes pour dynamiser davantage leurs modes d'habiter s'apparente selon elles, à une priorité pour laquelle il sera maintenant difficile de répondre.

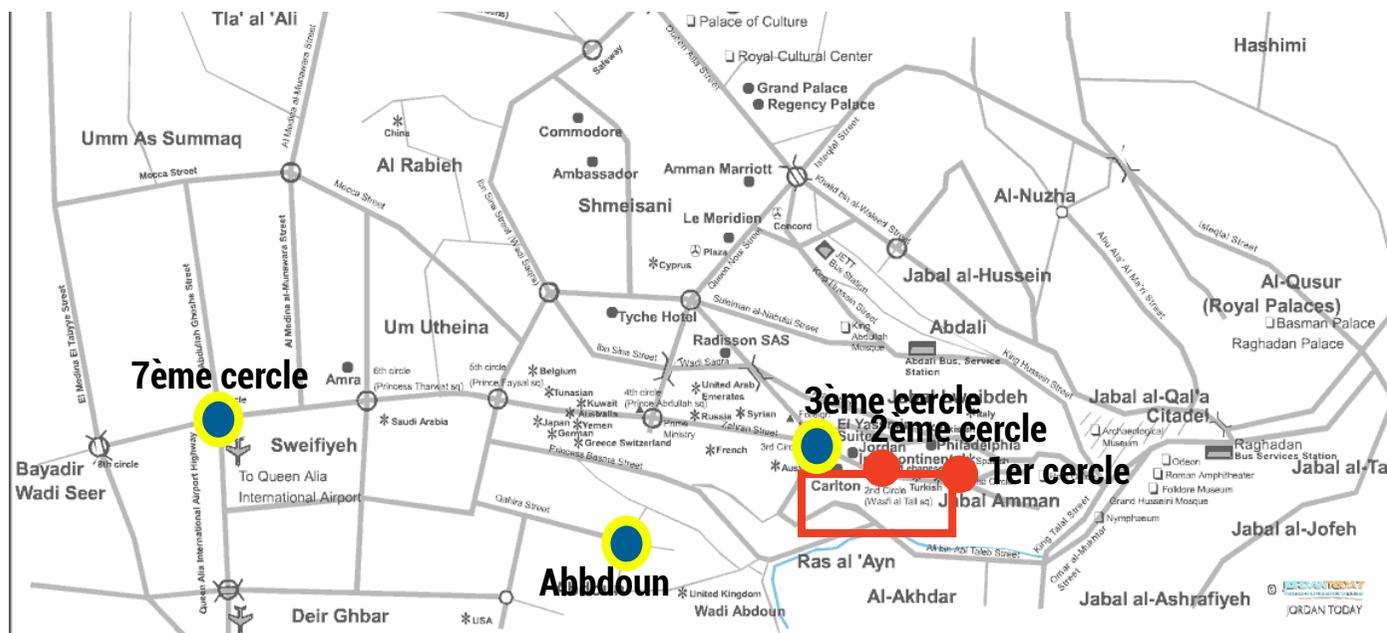
4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.1 Lieux d'habiter

4.1.2.1 Cartographie des lieux de vie des philippines

CARTE DE LOCALISATION DES LIEUX DE VIE ET DES LIEUX D'ATTRACTIVITÉ À AMMAN



LÉGENDE

- Lieux de vie des philippines au début de leur migration dans les années 1970-1980
- Nouveaux lieux de vie
- ▭ «Little Manilla»
- Zone de proximité entre les lieux de vie et les lieux de sociabilité

Figure n°16: Carte des lieux de vie à Amman
Illustration: Coline Houllière Source: orange smile

Carte réalisée avec les informations recueillies lors de nos enquêtes de terrain.

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.1 Lieux d'habiter

4.1.2.1 Cartographie des lieux de vie des philippines

Courant des années 1980, les travailleurs migrants s'installent dans la capitale. Ils investissent d'abord le 1er et le 2ème cercle pour deux raisons principales: une demande qui émane essentiellement de ces espaces et l'émergence de commerces motivant les nouveaux arrivants à s'y installer à leur tour. Depuis quelques années, les travailleuses obtiennent une indépendance leur permettant d'obtenir leur propre habitation. Elles choisissent de s'installer dans ces quartiers qui présentent des loyers abordables. Elles bénéficient aussi des commerces philippins installés dans la «Little Manilla» souvent à proximité de leur habitat. Cette rue qui se présente aujourd'hui davantage comme un quartier propose de nombreux services directement destinés aux migrants philippins. Elles peuvent y trouver des épiceries, des magasins de vêtements discount, des «accessory shop», des restaurants et des boulangeries.

L'urbanisation grandissante et le retour des jordaniens dans les années 85-90¹ ont bouleversé le paysage urbain d'Amman. Plusieurs espaces sont devenus attractifs pour les migrants philippins. Attractifs car de nombreuses demandes émanent maintenant d'Abdoun, du

7ème cercle, du 3ème et dans une moindre mesure du 2ème et du 1er cercle. La ville s'est toujours organisée par ses ronds-points qui sont les principaux points de repères délaissant de ce fait les noms de rues. Nous avons constaté cela lors des marches urbaines et des entretiens effectués aux quatre coins de la ville. Même si nous possédions la rue exacte de notre destination, une grande majorité des conducteurs de taxis ne s'orientaient que grâce à ces points de repères.

Les domestiques à domicile interrogées ont des lieux de vie disparates, certaines vivent à Abdoun ou au 7ème cercle, d'autres au 2ème cercle. En revanche, sur les free lancers enquêtées, la plupart vivent dans les quartiers les moins chers: 1er, 2ème et 3ème cercle. Mais elles travaillent dans les autres quartiers plus huppés de la ville.

1 De nouveaux quartiers ont émergé suite à l'enrichissement d'une certaine partie de la population jordanienne ayant migrée dans les pays du golf.

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.1 Lieux d'habiter

4.1.2.2 Cartographie des lieux de proximité

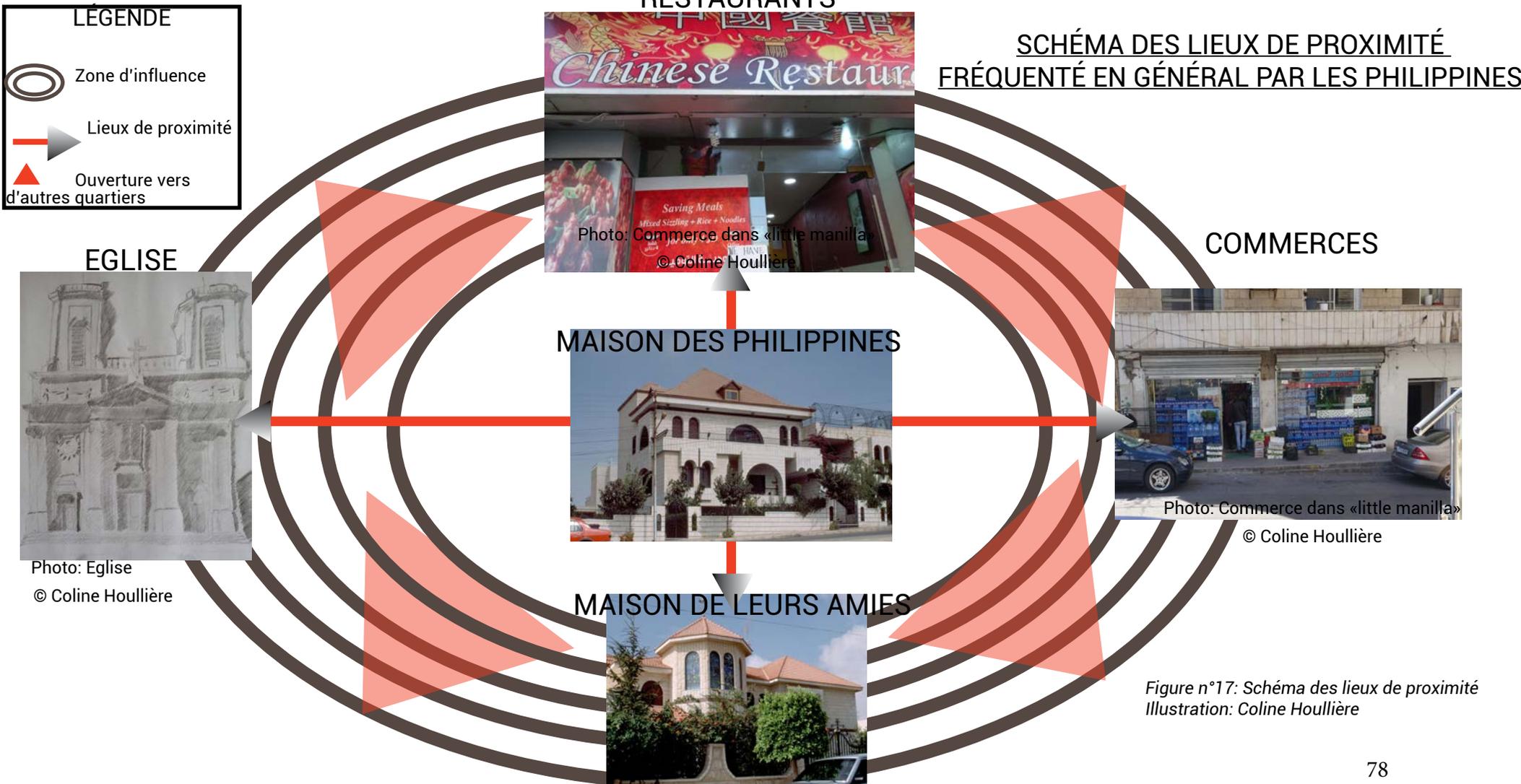


Figure n°17: Schéma des lieux de proximité
Illustration: Coline Houllière

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.1 Lieux d'habiter

4.1.2.2 Carthographie des lieux de proximité

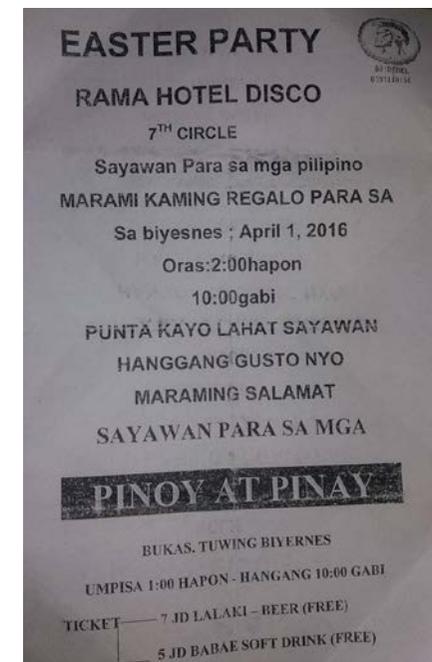
Ce schéma présente les modes d'habiter des migrantes philippines. Il s'est organisé suivant les témoignages que nous avons recueillis durant ces quatre mois de terrain, de ce fait il présente d'une manière générale les modes d'habiter de ces dernières.

Les cartes mentales réalisées par leur soin, nous ont permis de mettre en avant un fait: elles recherchent toutes la proximité de leurs activités avec leur logement. Cela est encore visible lorsqu'il s'agit des domestiques à demeure qui ne se déplacent qu'à proximité de leur quartier. Les Free lancers conçoivent les mêmes modes d'habiter à la différence qu'elles doivent se rendre sur leur lieux de travail qui souvent dépassent les limites de leur quartier.

En général, elles organisent leur semaine comme suit. Du dimanche au jeudi elles profitent des commerces, des restaurants et retrouvent leurs amies. Le vendredi et le samedi sont des jours plutôt consacrés à la religion puisqu'elles vont à la messe régulièrement le vendredi matin et le samedi matin¹. Pour celles qui habitent aux 1er et 2ème cercle, elles participent tous les vendredis au «business» qui s'installe dans le quartier de «little manilla». Pour les autres, elles

¹ Il existe plusieurs messes an anglais et en philippin: Jabal Hussein Church: dimanche à 18h, Jabal Weibdeh Church: Vendredi à 12h, Jabal Amman Church: Dimanche à 11h30 et Sweifieh Mass: samedi à 11h30

ne souhaitent pas venir jusqu'au 1er cercle et choisissent de rester avec leurs amies. Régulièrement le vendredi, des animateurs de soirées déambulent dans la rue pour proposer des soirées spécifiquement philippines. Ces dernières s'organisent dans des hôtels et rassemblent toute la communauté philippine.



Flyer pour la «easter party»

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.2 Fely, une domestique à domicile



Photo: Fely habillée en robe traditionnelle lors de la journée d'indépendance des Philippines du 27 mai 2016

© Coline Houllière

Mariée de force à ses 18 ans à un homme violent, elle s'en sépare juste avant son arrivée à Amman en 1997. Après avoir travaillé dans trois maisons différentes pour quelques mois, elle trouve finalement des employeurs davantage respectueux du droit des travailleurs. Cela fait vingt ans qu'elle vit dans cette maison tenue par des anglais dont l'homme ancien commandant de l'air de la Royal jordanienne¹ est décédé. Ce statut lui permet de bénéficier de billet aller retour abordable, de ce fait, elle essaye de rentrer chez elle tous les quatre ans. Elle gagne 400 Dinard Jordanien par mois cela correspond à 499 euros. Elle appartient au mouvement pentecostal² assez répandu en Jordanie. Pour preuve, deux messes sont données le vendredi matin et le vendredi après-midi³ en anglais et en

¹ Compagnie aérienne

² Courant chrétien évangélique qui réadapte la lecture de la bible

³ Présence essentielle de philippines

philippin, cela montre bien l'importance et la visibilité de cette communauté dans la ville. Pour renforcer cette dernière, des soirées sont organisées dans les hôtels bien que ce soit de moins en moins vrai puisque c'est coûteux. Pour combler cela, ses copines qui habitent pour la plupart au 7ème cercle viennent régulièrement chez elle. Cependant, elle doit sans cesse demander l'autorisation à «Madame»⁴ pour sortir ou pour inviter du monde.

Son contrat ne l'a pas autorisée à migrer avec ses enfants. Son fils l'a rejointe il y a dix ans. Il a d'abord travaillé quatre mois pour la mère du roi, ne se passant pas comme prévu, il a décidé de retourner en agence qui l'a renvoyé chez Fely. Puis il a étudié la pâtisserie ce qui lui a permis de trouver un travail comme boulanger à Sweifeh (Amman) pendant un an. Ensuite il a travaillé pour le fils

⁴ Les domestiques appellent la femme chez qui elles travaillent «madame»

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.2 Fely, une domestique à domicile

du frère du roi pendant un an. Cinq années après son arrivé il a décidé de retourner aux Philippines car il trouvait qu'il ne gagnait pas assez pour couvrir ses dépenses. Il travaille aujourd'hui à RETAIL group (commerce de textile de marque à Amman), où il gagne 700 DJ.

Elle ne sort que très peu la semaine, ce sont plutôt ses amies qui viennent la voir car elle travaille entre 8h et 10h par jour. Le fait de devoir demander constamment l'autorisation de sortir l'empêche aussi d'avoir des activités la semaine. De même que lorsque sa «madame» sort faire des bridges ou dîner chez des amis elle doit rester garder le chat et la maison. Etre domicile à demeure signifie donc devoir porter allégeance à son employeur et son bon vouloir. Plusieurs fois nous avons rencontré Fely, seule chez sa «madame», obligée de rester à domicile au cas où elle revienne. Et lorsque cette dernière rentre, Fely doit s'occuper de son repas. Les jours de repos ne sont pas non plus fixes, cela va dépendre des besoins de l'employeur. Vivre à domicile encourage ces derniers à leur demander des services alors qu'elles sont en repos.

LA SEMAINE

LE «VENDREDI» ET LE «SAMEDI»¹

Le vendredi est rythmé par la messe le matin, puis par les retrouvailles avec ses amies dans un centre de communication l'après-midi. La journée, elle vend des vêtements à ses amies pour compléter ses revenus. Souvent des soirées sont organisées le soir, mais elle préfère rester tranquille chez elle.

¹ Les jours de repos changent selon les employeurs. La majorité des femmes rencontrées domestiques à demeure n'ont qu'un seul jour de congé.

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.3 Angela, une free lancer



Photo: Angela à Rainbow street lors d'une rencontre avec elle.

© Coline Houllière

Angela est arrivée il y a un an et onze mois, elle fait donc partie des toutes nouvelles arrivantes. Pendant six mois, elle a travaillé chez un employeur mais a décidé de partir car elle n'arrivait pas à supporter cette solitude. Disposant d'un diplôme d'infirmière aux Philippines, elle a pu bénéficier de cela pour trouver un travail dans une clinique. La difficulté du travail l'a conduite il y a cinq mois à chercher autre chose. Elle est aujourd'hui chargée des demandes de visa à l'ambassade anglaise. Cette opportunité lui a été offerte par l'intermédiaire de son mari. Elle l'a rencontré il y a quatre ans, lors d'un voyage en Irlande pour visiter de la famille. C'est par l'intermédiaire de sa famille qu'elle a pu le rencontrer, et se marier un an après. Ses horaires sont fixes, elle travaille de 8h00 à 15h30 ce qui lui laisse du temps pour elle. Son salaire s'élève à 620 DJ (324 euros) par mois ajouté à cela 20 DJ (25 euros) pour son statut de mariée. Le vendredi, elle le passe avec ses amies et le

samedi elle reste avec son mari. Durant les entretiens avec Angela, nous avons compris que la classe sociale d'origine n'avait aucun effet sur le choix ou non de partir. Elle nous a expliqué qu'elle n'avait pas eu le choix de partir et que les classes sociales ne voulaient rien dire aux philippines, chaque femme sait qu'elle peut gagner plus dans un autre pays. De même qu'elle nous signale que par rapport aux hommes une grande majorité des femmes sont diplômées, mais n'arrivent pas à trouver dans leur domaine en Jordanie. Cela explique le fait qu'aujourd'hui, nous avons à faire à de plus en plus de free lancers qui débutent comme domestiques à demeure. Ceci dans l'espoir de trouver un travail leur redonnant une indépendance financière et sociale.

Angela représente cette nouvelle génération qui part dans un but bien précis. Elle est partie avec une agence locale, son employeur est venu la récupérer à l'aéroport comme la

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.3 Angela, une free lancer

plupart des femmes passant par le réseau légal. Et comme toutes les femmes, elle envoie régulièrement de l'argent à sa famille. Elle nous confie que la somme n'est pas fixe, s'il y a des anniversaires ou si c'est Noël, la somme sera plus importante. A notre question sur l'égalité des hommes et des femmes aux Philippines, elle nous répond qu'il y a vingt cinq ans c'était comme en Jordanie. C'est à dire que les femmes ne travaillaient pas, elles restaient à la maison à faire la cuisine, le ménage, s'occuper des enfants....mais aujourd'hui, elle pense que la culture se rapproche de l'occident.

Pour comprendre l'absence des hommes en Jordanie, nous lui avons demandé les raisons d'une telle majorité féminine.

Selon elle, les opportunités de travail sont davantage destinées aux femmes et les hommes sont plus dans la construction ou deviennent marins.

4.2 PORTRAIT DE FEMME



4.2.4 Des modes d'habiter spécifiques au statut

Dans les parties précédentes, nous avons voulu montrer que le statut de la travailleuse et son lieu de vie donnait des modes d'habiter spécifiques. Cependant, les événements organisés par les associations ou par des DJ réunissent l'ensemble de la population philippines. Comme dit précédemment, les associations forment le noyau dur de cette communauté, et peu importe leur statut au sein de ces dernières (adhérent, organisateur, spectateur...). La recherche identitaire intervient dès leur arrivée à Amman, c'est pourquoi la plupart choisissent de rentrer ou de participer aux événements organisés. Ne pas rester seule, représente leur objectif et une sorte de résilience face aux obstacles qu'elles rencontrent. Dans cette communauté, nous avons observé des réseaux secondaires formés par affinités ou par ville d'origine. Ces réseaux représentent par exemple, les équipes qui s'affrontent lors des championnats d'été organisé par l'UFO. Les deux

autres associations fonctionnent de la même manière, des équipes s'organisent et mettent en place à tour de rôle les événements.

Au-delà d'un statut différent, les philippines ont des modes d'habiter spécifiques dans la fréquentation des lieux de sociabilité mais similaires dans leur pratique.

Angela et Fely ne se connaissent pas, détiennent un statut différent et pourtant elles se retrouvent lors des championnats d'été, lors du festival du cinéma philippin ou encore lors de la journée d'indépendance des Philippines. Peu importe le statut, elles ont toutes les mêmes ambitions et le même désir de se reconstruire sur ce territoire en rendant visible un statut normalement voué à l'invisibilité.

Photo: L'une des miss beautés lors de la journée d'indépendance réunissant la population philippine entière

© Coline Houllière



Photo: Journée d'indépendance qui attise la curiosité des jordaniens © Coline Houllière

CONCLUSION

De l'invisibilité à la visibilité, la population philippine met en place des modes d'habiter qui favorisent la sociabilité aussi bien à l'intérieur de la communauté qu'à l'extérieur. Cette population qui ne cesse de croître malgré les obstacles de la migration et des conditions de vie à Amman, résiste à l'envie d'un retour au pays.

Ce chapitre a pour objectif de montrer cette résistance opérée par les philippines par le biais de la sociabilité. La lassitude évoquée par la majorité des philippines sur leurs conditions de vie dans la capitale les pousse à mettre en place des événements fédérateurs. Malgré les conditions difficiles, le naturel joyeux et sociable philippin reprend le dessus et fait émerger des choses positives dans la ville.

Ecouter les récits sans sourciller sur la dureté du discours nous a permis d'obtenir de nombreuses informations sur les parcours migratoires et la détresse dans lesquelles elles ont pu se retrouver. Comprendre le contexte, nous a aussi permis d'évaluer l'ampleur prise par ces modes d'habiter dans la capitale jordanienne. La rencontre avec ces femmes de caractère nous a fait relativiser et oublier une part désagréable de la culture jordanienne¹ à laquelle il est impossible de s'adapter. Réussir à s'intégrer dans une société aussi conservatrice que la Jordanie force le respect, mais malgré tout, l'ancrage spatial et social ne se fera qu'avec l'appui des autorités jordanienne qui devront reconnaître l'apport positif de cette communauté sur la ville. Puisque malgré les lois et les partenariats mis en place entre les Philippines et la Jordanie, leur statut reste précaire socialement² et économiquement.

¹ *La condition de la femme*

² *La population jordanienne ne les considère pas bien. Les conducteurs de taxis souvent ne s'arrêtent pas car «ce sont des prostituées».*



«J'EN AI ASSEZ DE ZAATARI, LA SYRIE ME MANQUE»

Photo: Syrienne sur le camp de Zaatari
© Robert Fogarty



Photo: Deux philippines
à Amman
© Coline Houllière

CONCLUSION GÉNÉRALE



Photo: Philippine élue miss beauté lors de la fête d'indépendance © Coline Houllière



«La Syrie est dans mon coeur»

Photo: Portrait d'un syrien © Robert Fogarty

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les modes d'habiter des migrants exprimés dans notre étude montrent quelques faits que nous pourrions approfondir davantage avec des moyens et du temps supplémentaire. Cette étude se devait de mettre en relation les migrations au sens général pour apporter des outils de comparaison pertinents. Malgré ces différences contextuelles, nous souhaitons aussi apporter un regard nouveau sur ce sujet, par l'analyse et davantage par l'observation afin de mettre en exergue des similitudes dans les modes d'habiter. Au-delà de l'habitat, nous nous sommes intéressés aux ressentis des populations concernées. Durant tout ce travail, les quartiers philippins ont constitué notre terrain principal auquel nous avons choisi d'intégrer les réfugiés syriens. Force est de constater que malgré la migration, les obstacles de l'émigration sont similaires.

«L' encampement», ce modèle adopté systématiquement lorsque survient une crise humanitaire est aujourd'hui remis en question. Faut-il mettre à l'écart les «indésirables» pour oublier l'existence de ces lieux ? (Agier, 2011)

Oublier pour mieux regretter tel pourrait-être le slogan de ces «hors lieux» qui se raccrochent à une urbanisation qui les délaisse. Les camps palestiniens à Amman en sont l'exemple parfait, installés à la périphérie de la capitale en 1948 et 1967, l'urbanisation a fini par s'imbriquer à ces derniers. Les camps sont devenus des espaces de vie durable faisant partie intégrante des sociétés actuelles. Pourtant, ces lieux sont à l'origine mis à l'écart de la société afin de dénier toute existence possible de ces derniers. Garder la misère à distance pour ne pas nuire à l'économie, à la culture et à l'histoire du pays semble aujourd'hui être remis en cause en Jordanie. L'expérience palestinienne reste ancrée dans les mémoires, de ce fait le retour à une crise d'une ampleur encore plus importante ne rassure pas les autorités

locales qui craignent l'installation durable des réfugiés syriens. Cela conduit déjà à un basculement du fonctionnement sociétal et économique. La Jordanie incarne depuis le début, «dans la composition même de sa population, tous les conflits de la région» (Doraï, 2016). La crise syrienne s'installant dans la durée, ne laisse pas d'autres choix aux réfugiés que d'envisager une reconstruction sur ce territoire.

Cependant aujourd'hui, le constat est sans appel. Les camps ne suffisent plus face aux crises humanitaires. Ce «modèle unique» ne peut pas convenir à toutes les crises, qui se définissent par un contexte spécifique qui devrait être pris en compte avant toute réflexion sur l'accueil de réfugiés. Ce contexte spécifique justement que représente la région du Moyen-Orient, ne permet pas aux autorités locales d'engager des mesures radicales tant il est fluctuant. L'attentat de juin dernier à la frontière syro-jordanienne a provoqué un bouleversement tel, que les autorités locales ont décidé de fermer temporairement les frontières bloquant de facto l'aide humanitaire. Le contexte régional instable ne favorise pas l'engagement de la Jordanie dans l'amélioration des conditions de vie dans les camps et hors camps.

Les trois camps¹ mis à disposition pour accueillir les réfugiés ont été efficaces au départ par l'apport d'assistance et d'aide mais sont devenus au fil du temps des lieux fuis par les réfugiés. Ne pouvant travailler et ne bénéficiant que de leur ressource emporté lors de leur émigration, ils se retrouvent aujourd'hui démunis. Le camp de Zaatari peut accueillir jusqu'à 100 000 réfugiés, aujourd'hui 79 000 s'y sont installés. Azraq, quant à lui, accueille seulement 55 000 réfugiés alors

1Azraq et Zaatari mis en place par UNHCR et al-Mrigebeh Fuhud construit par l'Union des Emirats Arabes

CONCLUSION GÉNÉRALE

qu'il envisage à terme d'atteindre les 130 000 réfugiés syriens. Les conditions sont telles qu'actuellement, certains décident de rentrer en Syrie ne supportant plus leur condition de réfugié.

Depuis mai 2016, les autorités jordaniennes ont mis en place des mesures pour favoriser la recherche d'un emploi légal. Environ 80 % des réfugiés syriens vivent en dehors des camps, autre conséquence du désarroi qu'ils traversent dans les camps, ils s'installent en milieu urbain où les opportunités de travail sont plus élevées. Jusque là les autorités sanctionnaient les réfugiés travaillant dans l'illégalité, ils vont aujourd'hui bénéficier d'un sursis pour espérer enfin sortir de cette précarité.

Malgré ces mesures, les migrants forcés vont se confronter à la concurrence des migrants économiques sur le marché du travail. Ces derniers convoitent par obligation des autorités, seulement certains domaines d'activité comme l'industrie, le commerce, le bâtiment, et la domesticité.

La migration économique apparue dans les années 80-90 représentée majoritairement par les égyptiens et les asiatiques ne cesse de croître. Alors que les migrants égyptiens ne concernent que des hommes, chez les migrants philippins ce sont majoritairement des femmes. Les opportunités d'emploi tournées essentiellement dans la construction et les services à la personne chez les égyptiens, et dans la domesticité à domicile pour les philippines, expliquent le choix d'émigration de ces populations.

Les migrantes philippines tout comme les migrantes Sri lankaise exercent des emplois similaires à quelques détails près. Les philippines ont toujours été mieux considérées (Xavier Huetz de Lempis,

2015) que les sri lankaises qui au Liban elles sont considérées comme des femmes têtues, sans éducation ni instruction (Dahdah, 2010).

«They don't live, they survive» (Père Michael)²

Les propos du père Michael sonnent comme une réalité malheureuse, seulement force est de constater qu'en approfondissant davantage leur mode d'habiter à Amman, nous pourrions être surpris par la présence sociale et spatiale qu'elles occupent. La présence des sri lankaise est moins significative, peu de commerces sri lankais se sont installés. Tout comme les philippines, elles doivent pourtant être présentes sur certains quartiers bien spécifiques d'Amman. Le premier et le second cercle se présentent comme les quartiers les moins onéreux, malgré tout la présence sri lankaise reste largement minoritaire par rapport aux philippines. Ceci peut aussi s'expliquer par la recherche d'indépendance des philippines qui cherchent leur liberté prise par la domesticité à domicile. Les sri lankaise sont sans doute davantage sous le système de la Kafala qui les prive de liberté et de contact avec le monde extérieur les empêchant alors de se fédérer. Cette différence palpable peut aussi s'expliquer par la langue, les philippines parlent filipino et anglais dans un pays arabophone et anglophone³, elles peuvent alors se débrouiller dès leur arrivée en Jordanie à la différence des sri lankaises.

La visibilité dans l'espace public et privé des communautés migrantes peut-elle s'expliquer par la présence d'une communauté solidaire face aux obstacles de

² Entretien au centre jésuite d'Amman en mars dernier

³ L'anglais est répandu chez les élites (classes supérieures et moyennes), au gouvernement, dans le commerce, l'éducation et les médias en Jordanie

CONCLUSION GÉNÉRALE

l'émigration ?

«We want to share our culture with other migrant population»

Olivia (Philippine)

«Our events have to be open to others populations like you»

Angela (Philippine)

«Embassy of the Philippines should be have a partnership with others embassy of Sri lanka or Indonesia» **Melanie**

«We have to be solidary to built together because it isn't simple to adapt our culture in other country» **Fely**

«It will be funny to face others teams from others countries» **Rhea** (propos recueillis lors des championats d'été)

La majorité d'entre elles considèrent les communautés migrantes comme un apport indispensable pour la ville. Fédérer plusieurs communautés permettrait d'unifier et de solidariser une plus large population et conduirait à l'émergence d'une visibilité pérenne à Amman. L'ambassade philippine agit comme un leitmotiv dans la mise en place des actions, les philippines le savent et souhaiteraient maintenant qu'un partenariat soit mis en place avec d'autres ambassades. Solidarité, unité, partage, ouverture, partenariat, échange..... correspondent à leurs nouvelles perspectives.

Après avoir intégré ces quelques mots dans les valeurs représentées par leur communauté, elles souhaiteraient les transposer dans d'autres communautés pour renforcer cette visibilité disparate sur le territoire de la capitale.

Ce décalage constant entre l'invisibilité sociale induit par leur condition de migrante économique et la visibilité spatiale et sociale réelle de cette population sur le territoire, manifeste malgré leur statut une acceptation de la population

jordanienne à se fédérer.

Notre travail a permis d'extraire une partie inconnue de cette population qui s'organise au sein d'une communauté aussi diverse que variée.⁴Cette population représente à elle seule toutes les causes des conflits internationaux qui se jouent aujourd'hui, mais dans l'émigration la priorité est donnée à la solidarité. Nous avons donc composé avec cette particularité spécialement visible lors de grand rassemblement lors desquels l'origine, le dialecte et la religion ne représentent qu'une caractéristique de plus pour s'unifier. Les associations philippines citées précédemment ne se sont pas regroupées par origine ou par croyance religieuse, au contraire les équipes se sont formées par affinité principalement, puis parfois par ethnie. Le lien amical plus fort que la religion et que l'origine, tel pourrait-être le message transmis par cette population étonnante !

Comment cette population a t-elle réussi à se faire un nom dans la capitale jordanienne ?⁵

Bien que nous ayons quelques éléments de réponse, nous pourrions approfondir ce questionnement par le développement d'une méthode à destination d'acteurs spécifiques.⁶ Alors que les égyptiens représentent une grande part de l'émigration dans la capitale, constat que nous avons pu vérifié lors de nos marches urbaines, nous n'avons pas observer de communauté à l'image de celle de la population Philippine *4 Population différente par leur origine de départ car les Philippines sont constitués d'un archipel de 70 107, d'une langue différente puisqu'il y a environ 150 dialectes, et d'une congrégation religieuse divers (catholiques, musulmans, protestants, bouddhistes)*

5 Référence à «Little Manilla»

6 Des représentants de l'ambassade des Philippines, et les responsables d'agence

CONCLUSION GÉNÉRALE

pine.

Les trajets quotidiens auprès des populations philippines, sri lankaise et égyptienne nous a permis de comparer les modes d'habiter de chacun. Alors que les philippines sont très largement visible dans ce quartier de Jabal Amman, les égyptiens sont présents de manière disparate sur ce quartier tout comme les sri lankaises. Approfondir ce constat nous donnerait des clés pour comprendre l'ampleur que prend la population philippine dans ce quartier tout en apportant des réponses à l'absence perceptible d'une autre part de la migration économique.

Comment le temporaire peut basculer vers du durable ?

Entre temporaire et durable, la temporalité ne semble pas se définir aussi simplement. Alors que les camps étaient voués à disparaître, le conflit ne cesse aujourd'hui d'obliger les syriens à fuir leur pays. Concernant les camps, la question est délicate puisqu'un camp temporaire s'anticipe malgré l'urgence, alors comment la construction d'un camp temporaire peut-il devenir un camp durable ?

Au-delà de cela, comment une population entière peut-elle se préparer à une nouvelle vie sur un nouveau territoire ?

Les modes d'habiter signes précurseurs d'un début d'installation, prouve que malgré le statut temporaire du camp, les réfugiés syriens ne peuvent pas rester dans la précarité de leur situation éternellement.

Au bout d'un certain temps, la vie prend le dessus. Cette «acceptation de leur situation» les conduisent à s'organiser en recréant un modèle de société au sein même du camp.

Malgré tout, cette situation de précarité ne peut être durable, aujourd'hui plusieurs d'entre eux décident de retourner en Syrie⁷. Avec l'émergence de certains droit en matière de travail, les réfugiés vont

7 Ils ont écoulé toutes leurs ressources financières

peut-être s'atteler à s'installer durablement sur le territoire jordanien. Le travail représente l'élément essentiel de la reconstruction post-migratoire aussi bien pour les migrants forcés qu'économiques. Ces derniers vacillent entre la légalité et l'illégalité de leur situation, leur statut de migrant ne leur permettant pas de s'établir sur le territoire durablement.⁸ Dans les deux cas, le travail semble représenté la clé de voute à ces migrations afin d'envisager un avenir plus serein.

Pour aller plus loin dans ce sujet, nous pourrions comparer de façon plus large les différentes communautés qui se sont installés depuis 1948, qu'elles soient composées de migrants forcés et économiques, l'intérêt de cette étude permettrait de constater les moyens mis en oeuvre dans le processus de résilience. Palestiniens, irakiens, syriens, égyptiens et asiatiques doivent composer avec l'histoire et la culture du pays d'accueil pour amorcer un début de reconstruction qui se présente sous différentes formes selon les communautés.

La migration compose la majeure partie de la population jordanienne, les autorités locales doivent se résoudre, au-delà de l'accueil, à la mise en place de mesures pour favoriser l'installation durable de ces populations. Des efforts doivent aussi être fait pour veiller au respect des lois exprimées en faveur des migrants économiques.⁹

Nous devrions davantage réfléchir aux conséquences positives d'une nouvelle communauté sur le territoire plutôt que de pointer les conséquences négatives, puisque la migration n'est pas une volonté mais une nécessité.

⁸ *Leur contrat à leur arrivée n'est que de deux ans*

⁹ *Intégration des migrants économiques dans le code du travail jordanien en 2008 qui n'est pas systématiquement respectée.*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure n°1: Carte continentale: vue d'ensemble	4
Figure n°2: Carte de Jordanie	4
Figure n°3: Carte d'Amman	12
Figure n°4: Carte du quartier philippin	12
Figure n°5: Carte de Jordanie	14
Figure n°6: Camp de Zaatari	14
Figure n°7: Habitats informels à Azraq	14
Figure n°8: Nuage de mot	16
Figure n°9: Frise chronologique des événements clés	30
Figure n°10: Evolution de la population jordanienne	31
Figure n°11: Répartition des travailleurs philippins	36
Figure n°12: Les lois philippines en faveur des migrants philippins	47
Figure n°13: Schéma des parcours migratoire	50
Figure n°14: Schéma des acteurs de la migration économique	52
Figure n°15: Chronology de l'habitat	60
Figure n°16: Carte des lieux de vie à Amman	76
Figure n°17: Schéma des lieux de proximité	78

BIBLIOGRAPHIE

Articles

Areej ABUQUDAIRI, «A vibrant Asian community grows in the heart of Jabal Amman», Jordan times, publié le 03/02/2013, consulté le 17/03/2016

Jalal AL HUSSEINI, « La question des réfugiés palestiniens en Jordanie : entre droit au retour et implantation définitive. » Cahiers de l'Orient, 2004, troisième trimestre (75), p 31-50

Architects, C. ant O. & Urbanist, «Mapping Jabak Al Natheef Arini», Creative platforms, 2014

Géraldine CHATELARD; Kamel DORAI (2009) «La présence irakienne en Syrie et en Jordanie : dynamiques sociales et spatiales, et modes de gestion par les pays d'accueil», Maghreb-Machrek, n° 199, 2009, p. 43-60

Françoise DE BEL AIR, «Migration et politique au Moyen-Orient : populations, territoires, citoyennetés à l'aube du XXI^e siècle», Presses de l'IFPO, 7-35 p, 2006

Articles électroniques

Michel AGIER 2015, «Anthropologie de la ville» puf., Presses Universitaires de France, Paris.

Michel AGIER, «De nouvelles villes: les camps de réfugiés éléments d'éthnologie urbaine» Les Annales de la recherche urbaine n° 91, 0180-930-XII-01/91/p. 128-136

Pierre-Nicolas BAUSSAUD, «Jordanie : l'utilisation de l'immigration

pour stabiliser une économie postrentière en crise». In: Tiers-Monde. 2000, tome 41 n°163. Formes et mutations des économies rentières au Moyen-Orient. Égypte, Émirats Arabes Unis, Jordanie, Palestine, Yémen, sous la direction de Blandine Destremau. pp. 645-667. Disponible sur: www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2000_num_41_163_1419

Catherine BERGER, Partir sans arriver, la migration paradoxale des marins philippins, Revue projet, n°308, p 96, consulté le 18 mars 2016, publié le 1er janvier 2009. Disponible sur: <https://www.cairn.info/>

Laurent CARROUE «L'émigration de la main-d'oeuvre philippine: un marché organisé par l'Etat», Géo confluence, publié le 27/04/2004, consulté le 14 mars 2016. Disponible sur: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/mobilites-flux-et-transport/articles-scientifiques/lemigration-de-la-main-doeuvre-philippine-un-marche-organise-par-letat>

Géraldine CHATELARD, «Palestiniens de Jordanie». Paru dans Jordanie, le royaume frontière, Autrement, Paris (dir. Riccardo Bocco et Géraldine Chatelard) 2001.

Grégoire COUSSIN, Gaëlla LOISEAU, Laurent VIALA, Dominique CROZAT, Marion LIEVRE (dir.) (V1: 11 janvier 2016). Actualité de l'Habitat Temporaire. De l'habitat rêvé à l'habitat contraint, collection « SHS », Terra HN éditions, Marseille, ISBN: 979-10-95908-00-5 (<http://shs.terra-hn-editions.org/Collection/?-Actualite-de-l-habitat-tempora> (...))

Françoise DE BEL AIR, « Migrations internationales et politique en Jordanie », Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 19 - n°3 | 2003, mis en ligne le 20 juin 2006, consulté le 17 avril 2016. Disponible sur: <http://remi.revues.org/2651>

BIBLIOGRAPHIE

Kamel DORAI, «La Jordanie et les réfugiés syriens, la vie des idées», publié le 7 juin 2016. Disponible sur: <http://www.laviedesidees.fr/La-Jordanie-et-les-refugies-syriens.html>

Asuncion FLOT-FRESNOZA, Antoine PECOUD, Immigration et entrepreneuriat, les philippines à Paris, Revue européenne des migrations internationales, vol 23 n°2, 2007, pp 199-216

Jodesz GAVILAN, «What you need to know about overseas filipino workers», Rappler, publié le 5 décembre 2015, consulté le 6 avril 2016. Disponible sur: <http://www.rappler.com/newsbreak/iq/114549-overseas-filipino-workers-facts-figures>

Renée GREUSARD, «Réfugiés, migrants ou clandestins ? les mots comptent», l'obs rue 89, persée, publié le 26 août 2015, consulté le 8 avril 2016. Disponible sur: <http://rue89.nouvelobs.com/blog/les-mots-demons/2015/08/26/refugies-migrants-ou-clandestins-les-mots-comptent-234877>

Richard JACKSON, Shirlena HUANG, Brenda YEOH, Michelle GUILLON, Daniel NOIN, «Les migrations internationales des domestiques philippines. Contextes et expériences aux Philippines et à Singapour». In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 15, n°2, 1999. Emploi, genre et migration, sous la direction de Michelle Guillon et Daniel Noin. pp. 37-67. Disponible sur: www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1999_num_15_2_1678

Hanane JAZOUANI and Kriszhian GAL, «Filipino domestic workers wanted», immigrant workers un Jordan, Goethe-Institut Jordanian, 2008, consulté le 5 avril 2016. Disponible sur: <http://www.goethe.de/ins/jo/amm/prj/ema/far/iwj/enindex.htm>

Naim KATTAN, «Immigrant, déplacé ou réfugié», Relations, n°768? P10, 2013, consulté le 14 mars 2016. Disponible sur: <https://www.erudit.org/culture/rel049/rel0869/70204ac.html?vue=resume&mode=res->

triction

Gabriel KHAN, «Philippines : 10% de la population travaille à l'étranger», Rfi les voix du monde, publié le 11 juillet 2013, consulté le 26 mars 2016. Disponible sur: <http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20130711-philippines-10-population-travaille-etranger-migrants>

Karine LAMBIN «Migrants ou réfugiés ? derrière les mots, des choix politiques», BFMTV, 28/08/2015, consulté le 28 avril 2016. Disponible sur: <http://www.bfmtv.com/societe/migrants-ou-refugies-derriere-les-mots-des-choix-politiques-910491.html>

Olivier LAZZACOTTI, «Notion à la une: habiter», géoconfluences, publié le 10/12/2013, consulté le 20 mars 2016. Disponible sur: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter>

Blandine LECAIN, «Migrants ou réfugiés: Quels mots pour rendre compte de ces drames humains», le figaro, publié le 26/08/2015, consulté le 27 avril 2016. Disponible sur: <http://www.lefigaro.fr/international/2015/08/26/01003-20150826ARTFIG00246-migrants-ou-refugies-quels-mots-pour-rendre-compte-de-ces-drames-humains.php>

Barry MALONE, «Why Al Jazeera will not say Mediterranean « migrants », 20 Août 2015, consulté le 14 Avril 2016, consulté le 17 avril 2016. Disponible sur: <http://www.aljazeera.com/blogs/editors-blog/2015/08/al-jazeera-mediterranean-migrants-150820082226309.html>

Alain MORICE «Classer-trier migrants et réfugiés: les distinctions qui font mal, clame rodier,» Terra-Hn, 2005, consulté le 6 mars 2016. Disponible sur: <http://www.reseau-terra.eu/article535.html>

Liane MOZERE « Des domestiques philippines à Paris », Journal des anthropologues [En ligne], 96-97 | 2004, mis en ligne le 22 février 2009,

BIBLIOGRAPHIE

consulté le 15 Avril 2016. Disponible sur: <http://jda.revues.org/1885>

Larissa PELHAM, «Le nouveau camp d'Azraq pour les réfugiés syriens en Jordanie, un moindre mal», care internationale, publié le 30/04/2014, consulté le 05/05/2016. Disponible sur: <http://www.slate.fr/tribune/86503/azraq-camp-refugies-care-international>

Mawuna REMARQUE KOUTONIN, «The guardian, Why are white people expats when the rest of us are immigrants ?», Vendredi 13 mars 2015 à 10:52, dernière modification le Lundi 12 Octobre 2015, consulté le 11 avril 2016. Disponible sur: <https://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/mar/13/white-people-expats-immigrants-migration>

Laurent RIBADEAU, «L'exploitation des travailleurs migrants en Jordanie», publié le 08/01/2013, consulté le 27 mars 2016. Disponible sur: <http://geopolis.francetvinfo.fr/l'exploitation-des-travailleurs-etrangers-en-jordanie-11683>

Tadeusz ROTH, «Quelles différences entre réfugiés et migrants», CIPADH, 2015, consulté le 12 avril 2016. Disponible sur: <http://www.cipadh.org/fr/quelle-diff%C3%A9rence-entre-r%C3%A9fugi%C3%A9s-et-migrants>

Cyril ROUSSEL, « Les migrations internationales de travail en Jordanie (1/3) », Les Carnets de l'IFPO, La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient (Hypotheses.org), publié le 4 juin 2012, consulté le 20 mars 2016. Disponible sur: <http://ifpo.hypotheses.org/3491>

Ariane RUMMEY, «L'accès au travail s'améliore pour les réfugiés syriens en Jordanie», UNHCR, publié le 19/04/2016, consulté le 25/04/2016. Disponible sur: <http://www.unhcr.org/fr/news/brie>

fing/2016/4/571890bbc/laces-travail-sameliore-refugies-syriens-jordanie.html

Hélène SALLON, «Plus de 15 000 réfugiés bloqués entre la Syrie et la Jordanie», le monde, publié le 10/02/2016; consulté le 07/04/2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/02/03/plus-de-15-000-refugies-bloques-entre-syrie-et-jordanie_4858521_3218.html

Mathis STOCK, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », EspacesTemps.net, Travaux, 18.12.2004, Article publié le samedi 18 décembre 2004 à 00:00, Article consulté le 10 mars 2016. Disponible sur: <http://www.espacestemp.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>

Patricia A. SANTO TOMAS, « Les migrations, une responsabilité partagée », Annuaire suisse de politique de développement [En ligne], Vol. 27, n°2 | 2008, publié le 18 mars 2010, Consulté le 27 mars 2016. Disponible sur: <http://aspd.revues.org/503>

Jean SEYANIAN, «L'exploitation des travailleurs migrants au Moyen-Orient inquiète», géopolis, publié le 17/04/2013, consulté le 18 avril 2016. Disponible sur: <http://geopolis.francetvinfo.fr/l'exploitation-des-travailleurs-forces-au-moyen-orient-fait-reagir-loit-15005>

Sabine SYFUSS-AMAUD, Migrants économiques ou réfugiés ? les vrais chiffres des migrations du sud, challenge soir, publié le 07/04/ 2016
Rim Hachem & Élisabeth Longuenesse, « Travailleurs étrangers au Liban : du droit à la réalité », Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient (Hypotheses.org), 20 novembre 2013, consulté le 19 avril 2016. Disponible sur: <http://ifpo.hypotheses.org/5468>

Eleonora VLO, « No way out: How syrians are struggling to find an

BIBLIOGRAPHIE

exit», Gaziontep, publié le 10/03/2016, consulté le 02/04/2016. Disponible sur: <https://www.irinnews.org/special-report/2016/03/10/no-way-out-how-syrians-are-struggling-find-exit>

Sites internet

Carnet de l'IFPO

Disponible sur <http://ifpo.hypotheses.org/>

Géoportail: données géographiques et cartographiques dans le monde. Disponible sur : <http://www.geoportail.gouv.fr>

Google map: données géographiques et cartographiques dans le monde. Disponible sur : <https://www.google.fr/maps> Organisation Mondiale de la Santé. Information disponible sur : <http://www.who.int/globalchange/ecosystems/water/fr/>

UNHCR «L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés». Disponible sur: <http://www.unhcr.fr>

UNHCR Data: données relatives au camp de Zaatari. Disponible sur : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/settlement.php?id=176&country=107®ion=77>

UNRWA. «United Nations relief and works agency for palestine refugees in the near east». Disponible sur <http://www.unrwa.org/>

Organisation Internationale pour les migrations (OIM), Etat de la migration dans le monde 2015, Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité

Thèses

Assaf DAHDAH, « L'art du faible ». Les migrantes non arabes dans le Grand Beyrouth (Liban), Les Cahiers de l'ifpo 7, Beyrouth, presses de l'ifpo, 2012

Mathieu GIROUD, « Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)», chapitre 2, Thèse de Doctorat, 2007.

Masters

Rapunzel ACOP, «La politique du gouvernement philippin de protection des droits de ces travailleurs migrants: une étude de cas des philippins en France», ENA, publié en 2012, consulté le 18/04/2016. Disponible sur www.ena.fr/content/download/2809/45453/version/1/.../2012Curie_CIL_ACOP.pdf

Ouvrages littéraires

Michel AGIER (dir). « Un monde de camps ». Paris, La Découverte, 2014, ISBN: 9782707183224, 350 p

Géraldine CHATELARD, Riccardo BOCCO, «Jordanie, le royaume frontière», Monde, 2001, ISBN : 2746701421, 247 p

Kamel DORAI, «Asile, camps et insertion urbaine des migrants et réfugiés au Moyen-Orient, une mise en perspective régionale», Un monde de camps, Paris, la découverte 2014, Sous la direction de Michel Agier, ISBN: 9782707183224, 218-229 p

Vladimir JANKELEVITCH, « L'irréversible et la nostalgie », Paris, Flammarion, 1974, ISBN-10: 9999999999, 313 p

Gaëlle LOISEAU, Grégoire COUSIN, Laurent VIALA, Dominique CROI-

BIBLIOGRAPHIE

ZAT, Marion LIEVRE, *l'habitat temporaire, un objet chevelu ?*, Marseille, Shs, Terra-HN, 2016, ISBN: 979-10-95908-00-5

Liisa MALKKI, "Purity and Exile, Violence, Memory, and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania", The university of Chicago Press, Chicago, 1995, ISBN: 9780226502717, 352 p

Pierre FOURNIER, Anne-Marie ARBORIO, «L'observation directe: l'enquête et ses méthodes», Paris, 4ème édition, Armand Colin, 2015, ISBN-10: 2200249152, 128 p

Ouvrage électronique

Catherine WIHTOL DE WENDEN, «La question migratoire au XXI è siècle: migrants, réfugiés et relations internationales», Science po, 2010

Emissions de radio

Myriam ABABSA, «Table ronde d'actualité internationale : diplomatie arabe : l'Arabie saoudite est-elle un allié obligé ?», cultures monde, écouté le 25 mai 2016, diffusé le 20/05/2016. Disponible sur: <http://www.franceculture.fr/emissions/culturesmonde/culturesmonde-vendredi-20-mai-2016>

Kamel Dorai, «Les réfugiés, ces oubliés bienvenus nulle part: L'accueil, entre mise au ban et intégration, cultures monde, écouté le 3 mai 2016, diffusé le 08/10/2013. Disponible sur: <http://www.franceculture.fr/personne/mohamed-kamel-dorai>

Kamel DORAI, «Urgence migratoire-réfugiés au Moyen-Orient: le poids des diasporas», cultures monde, écouté le 3 mai 2016, diffusé le 11/06/2015. Disponible sur: <http://www.franceculture.fr/per->

[sonne/mohamed-kamel-dorai](http://www.franceculture.fr/personne/mohamed-kamel-dorai)

Kamel DORAI, «L'épopée phénicienne», cultures monde, écouté le 3 mai 2016, diffusé le 06/07/2015. Disponible sur: <http://www.franceculture.fr/personne/mohamed-kamel-dorai>

Isabelle LABEYNE, «5 ans de guerre en Syrie: Zaatari, 2ème plus grand camp de réfugiés au monde», France info, écouté le 14/05/2016, diffusé le 15/03/2016. Disponible sur: <http://www.franceinfo.fr/actu/monde/article/cinq-ans-de-guerre-en-syrie-jordanie-774149>

Encyclopédie

Myriam ABABSA « Atlas of Jordan : History, Territories and Society ». : 9782707183224, 350 p. Contemporain publications. 2013, Beyrouth: Presses de l'Ifpo, 2014.

Rapports de séminaires

Nasser YASSIN, T.O. & Rima RASSI, M.B., «No place to stay ? Reflections on the syrian refugee shelter policy in Lebanon», 2015, p.83.

Mona FAWAS, N.S. & Karim NAMMOUR, «Housing, land, & property issues in Lebanon Implications of the syrian refugee crisis», 2014, p.88.

Cyril ROUSSEL, «les réfugiés syriens en Jordanie», compte rendu de l'intervention de Cyril Roussel, séminaire GREMMO, 15 novembre 2015

INTERNATIONAL LABOR ORGANIZATION, «Gender and migration in Arab States», The case of domestic workers, juin 2007, consulté le 20 mars 2016. Disponible sur: <http://www.ilo.org/wcmsp5/>

groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_204013.pdf

UNHCR, «Handbook for emergencies», février 2017, consulté le 20/03/2016. Disponible sur: http://www.ifrc.org/Page-Files/95884/D.01.03.%20Handbook%20for%20Emergencies_UNHCR.pdf

Interviews

Michel AGIER «Je me suis réfugié là» entretien par Christine Delory-Momberger, N°2(L'harmattan, Le sujet dans la cité), 2011, consulté le 23 mars 2016. Disponible sur: http://www.lesujetdanslacite.com/1/upload/1_5entretienagier.pdf

Michel AGIER « La crise migratoire met en évidence celle de l'Etat-Nation », entretien par Catherine Calvet, libération, 22/09/2015, consulté le 23 mars 2016. Disponible sur: http://www.liberation.fr/debats/2015/09/22/michel-agier-la-crise-migratoire-met-en-evidence-celle-de-l-etat-nation_1388228

Kamel DORAI, «La Jordanie et la question des réfugiés», entretien par Claude-Henry Dinand, les clés du Moyen-Orient, le 26/07/2016, consulté le 30/07/2016. Disponible sur: <http://www.lesclesdu-moyenorient.com/Entretien-Kamel-Dorai-La-Jordanie-et-la-question-des-refugies.html>

Catherine WITHOL DE WENDEN par Laure CALLOCE, « Migrant, réfugiés quelle différence ? », CNRS le journal, Article mis en ligne le 22 septembre 2015, Article consulté le 15 mars 2016. Disponible sur: <https://lejournel.cnrs.fr/articles/migrant-refugie-quelles-differences>

Articles de blog

Blandine DESTREMEAU, M.K. & Gérard MAURER, Les cahiers d'Urbama Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe. , N°11, p.122, 1995, consulté le 3 avril 2016.

Lucas OESCH, «Le développement urbain des camps de réfugiés palestiniens et des quartiers informels à Amman: dispositif d'aménagement de territoire fragmentés, cahier du GREMANO, n°21, pp155-176, 2012, consulté le 15 mars 2016. Disponible sur: <http://uni-lu.academia.edu/LucasOesch>

Lucas OESCH, The Evolution of Urban Upgrading and Rehabilitation in Greater Amman, Academia, Cahier du GRELANO, 2010, consulté le 15 mars 2016. Disponible sur: <http://uni-lu.academia.edu/LucasOesch>

Lucas OESCH, Le développement urbain des camps de réfugiés palestiniens et des quartiers informels à Amman :dispositif d'aménagement de territoires fragmentés, Cahier du GREMAMO, no. 21, pp. 155-176, 2012, consulté le 15 mars 2016. Disponible sur: <http://uni-lu.academia.edu/LucasOesch>

Lucas OESCH, « L'amélioration des conditions de vie dans les camps de réfugiés palestiniens à Amman ou la dé-théâtralisation de l'urbanisme jordanien », Journal of Urban Research, publié en 2015. Disponible sur: <http://articulo.revues.org/2740> ; DOI : 10.4000/articulo.2740

Jean HANNOYER, S.S, Amman, ville et société- the city and its society Cermoc., Beyrouth, Liban: Centre d'Etude et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain, 1996, consulté le 15 mars 2016. Marc Breviglieri, «De la cohésion de vie du migrant: déplacement migratoire et orientation existentielle», vol 26 n°2, 2010, consulté le 20 avril 2016.

Annexes

ANNEXES

Annexe n°1 : Planning prévisionnel	1
Annexe n°2 : Planning réel	2
Annexe n°3 : Questionnaires pour les entretiens	3
Annexe n°4 : Les cartes mentales	5
Annexe n°5: Evolution du camp de Zaatari	10
Annexe 6: Schéma des associations philippines	11

Annexe n°1 : Planning prévisionnel

Tâches / Dates	Février	Mars					Avril					Mai					Juin			
	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26		
En amont du terrain:																				
Lectures littéraires et scientifiques																				
Visite d'Amman (comprendre l'urbanisation et l'organisation des quartiers qui font la ville)																				
Premiers pas sur les terrains d'étude et élaboration des premières analyses du travail amorcé																				
Constitution d'une bibliographie																				
Etat de l'art																				
Revue de littérature																				
Camps de réfugiés																				
Autre terrain déterminé après lectures et discussions																				
Mise en place d'une méthodologie																				
Mise en place d'outils et méthodes																				
Définir plan de travail																				
Définir thématique et problématique																				
Prise de contact avec les acteurs																				
Participation au programme LAJEH																				
Prise de connaissance avec le programme LAJEH																				
Recherche de terrain																				
Organisation de séminaire																				
Diffusion de l'information																				
Autres tâches																				
Participation aux activités scientifiques du Département des Etudes Contemporaines de l'IFPO																				

Annexe n°2 : Planning réel

Tâches / Dates	Février	Mars				Avril				Mai				Juin				
	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
En amont du terrain:																		
Lectures littéraires et scientifiques																		
Visite d'Amman (comprendre l'urbanisation et l'organisation des quartiers qui font la ville)																		
Premiers pas sur les terrains d'étude et élaboration des premières analyses du travail amorcé																		
Analyse des lectures scientifiques (bibliographie, étude de l'art, revue de littérature)																		
Camp informel de réfugiés à Azraq			09-mars															
Camp de réfugiés de Zaatari					29-mars													
Observations dans le quartier (2* par jour) + le vendredi ponctuellement	2 fois par jour à des temporalités différentes et le vendredi																	
Entretiens Frère Michael (centre jésuite)					29-mars													
Entretiens avec des Philippines					1 avril (Julie, Dalia, Fely)			12 avril (Fely)			04 mai (Fely)	9 mai (Susan, Melanie, Adelle, Sarah)		23 mai (Susan, Analyn)	8 juin (Susan, Adelle)	14 juin (Angela, Rhea)		
Entretiens avec la responsable de l'UFO												13 mai (Olivia, Angela, et plusieurs autres Philippins)						
Événements Philippins auxquels j'ai participé											6 mai (Ouverture des sports d'été Philippins)	11-12-13 mai cinéma Philippins	20 mai (messe évangélique avec Fely - composée essentiellement de Philippines)	27 mai (fête d'indépendance des Philippines)				
Elaboration de cartes mentales	Cartes qui ont été élaboré lors des différentes rencontres avec la population philippine																	
Participation au programme LAJEH																		
Prise de connaissance avec le programme LAJEH																		
Recherche de terrain			9 mars (Azraq)		29 mars (Zaatari)													
Organisation de séminaire									18 avril à Sijal									
Autres tâches																		
Ecriture d'un billet de blog scientifique																		
Participation aux activités scientifiques du Département des Etudes Contemporaines de l'IFPO								Préparation de panneaux avec Kamel pour la rencontre culturelle	19 avril (préparation à la rencontre culturelle pour la venue de M, Hollande)									

Annexe n°3 : Questionnaires pour les entretiens

Entretien avec le père Michael du centre jésuite [Entretien qui s'est déroulé en anglais]

- 1) Quelle population vient en majorité à la messe ?
- 2) Que représente la part de la population philippine ?
- 3) Depuis quand le centre jésuite existe t-il ? depuis quand les églises latines sont-elles présentes à Amman ?
- 4) Pouvez-vous me parler des habitudes philippines ?
- 5) Savez-vous où se trouve les lieux de sociabilité de la population philippine ?
- 6) Pourquoi ont elles quitté leur pays ?
- 7) Quel travail ont elles en Jordanie ?
- 8) Est-ce que vous connaissez quelques associations philippines ?
- 9) Savez-vous si des pèlerinages sont organisés dans les lieux saints comme Béthanie, la mer morte... ?
- 10) Pouvez-vous me parler de la situation familiale aux Philippines ? La place de l'enfant ? La place de l'homme ?

Entretiens avec les Philippines [Entretien qui s'est déroulé en anglais]

1) Identité

- Depuis combien de temps vivez-vous à Amman?
- Où habitez-vous à Amman ?
- Racontez-moi votre parcours depuis votre arrivée à Amman à aujourd'hui
- Pouvez-vous me dire la place de chacun dans la composition familiale ? Dans la société philippine ?
- Comment se compose les classes sociales aux Philippines ? Savez-vous quelle classe en particulier est amenée à quitter son pays ?

2) Relation interne et externe au quartier

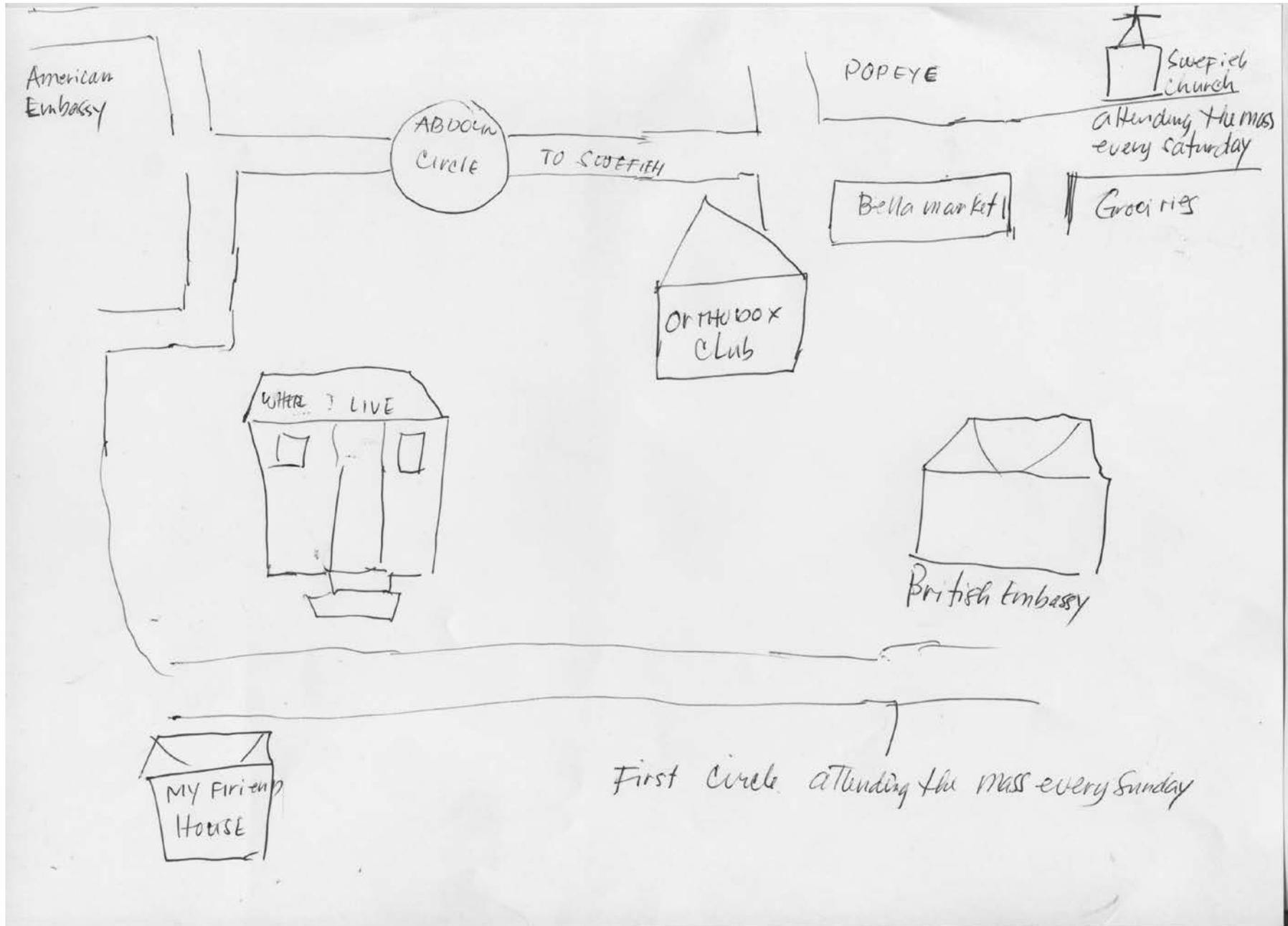
- Quelle est votre composition familiale ? (enfants, mariée...)
- Quelles sont vos habitudes de vie (courses/services) ? Seulement dans le quartier ?
- Quelles relations entretenez-vous avec vos voisins ? (philippines ? jordaniens ?)
- Quels lieux fréquentez-vous le plus ? Où se trouve t-il ? (1er cercle, 2ème cercle)
- Quels sont vos passe-temps le week-end ?
- Participez-vous à des événements philippins ?
- Combien d'association existe-t-il à Amman ?

- De quelle association faites-vous partie ?
- 3) Les raisons de l'immigration
 - Pourquoi avez-vous quitté votre pays d'origine ?
 - Pourquoi avoir choisi la Jordanie ?
- 4) Relation avec le pays d'origine
 - Avez-vous des proches qui sont restés aux Philippines ?
 - A quelle fréquence retournez-vous dans votre pays
 - Donnez-vous de l'argent à vos proches aux Philippines ?
- 5) Conditions de vie
 - Le logement dans lequel vous vivez est :
 - Le logement de mon employeur
 - Un logement que je partage avec un colocataire
 - Un logement où je vis seule
- 6) Le travail
 - Exercez-vous un travail à Amman ?
 - . Quelle est la nationalité de vos employeurs ?
 - . Quelles sont vos horaires ?
 - . Quels sont vos jours de repos ?
 - . Combien gagnez-vous par mois ?

Entretien avec une responsable de « United Filipino Organization » (la plus grande association Philippine d'Amman)
[Entretien qui s'est déroulé en anglais]

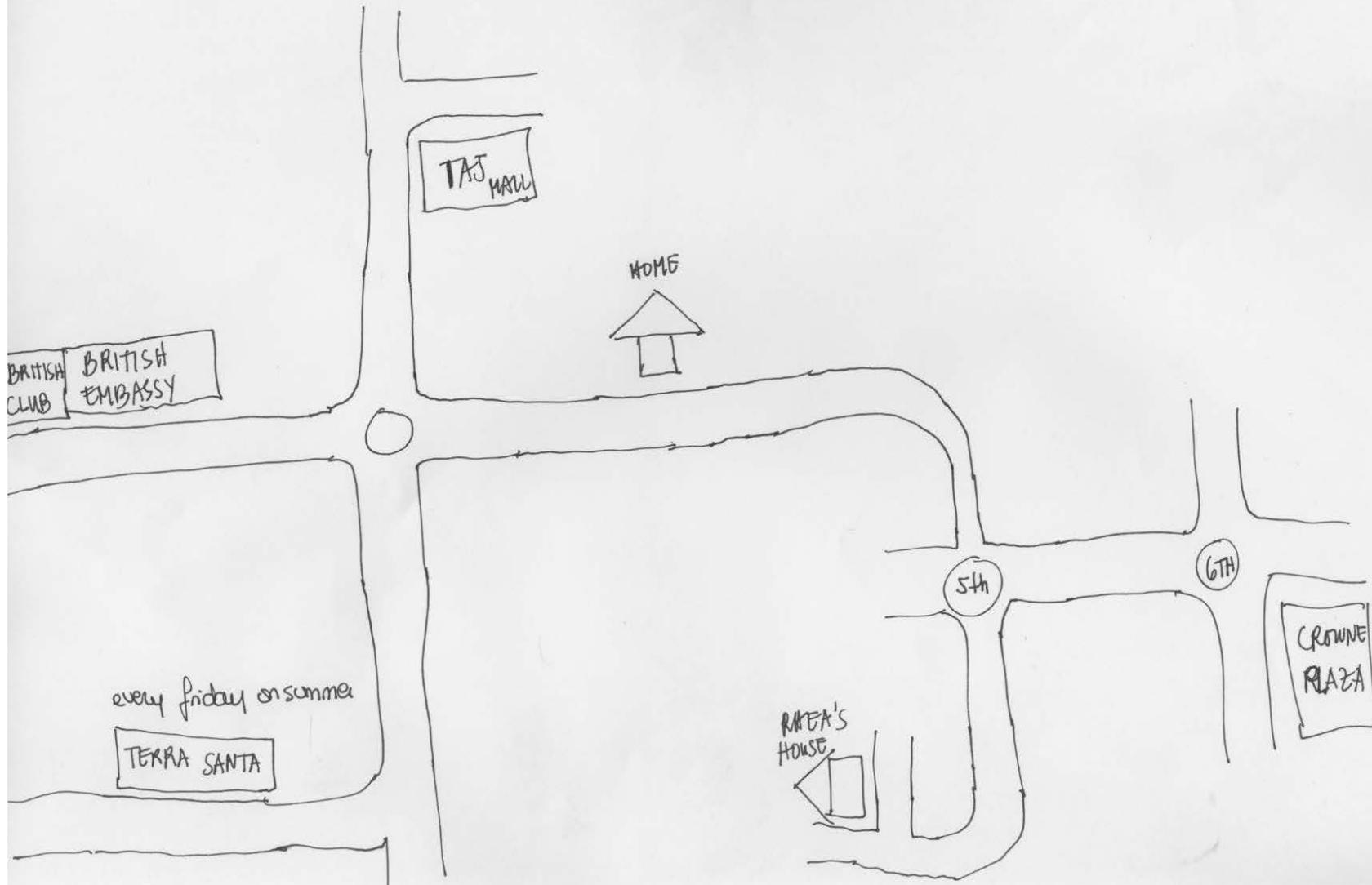
- 1) Depuis quand l'association existe ?
- 2) Comment s'est-elle créée ? Pourquoi ?
- 3) Comment sont élues les personnes ?
- 4) Est-elle en lien avec d'autres associations ou organisations ?
- 5) Combien de personnes composent cette association ?
- 6) A quelle fréquence organisez-vous des événements ?
- 7) Comment les gens choisissent l'association dans laquelle ils veulent aller ?
- 8) Quelle est la part d'homme et de femme dans l'organisation ?
- 9) Comment les rôles sont-ils répartis ?

Annexe n°4 : Les cartes mentales



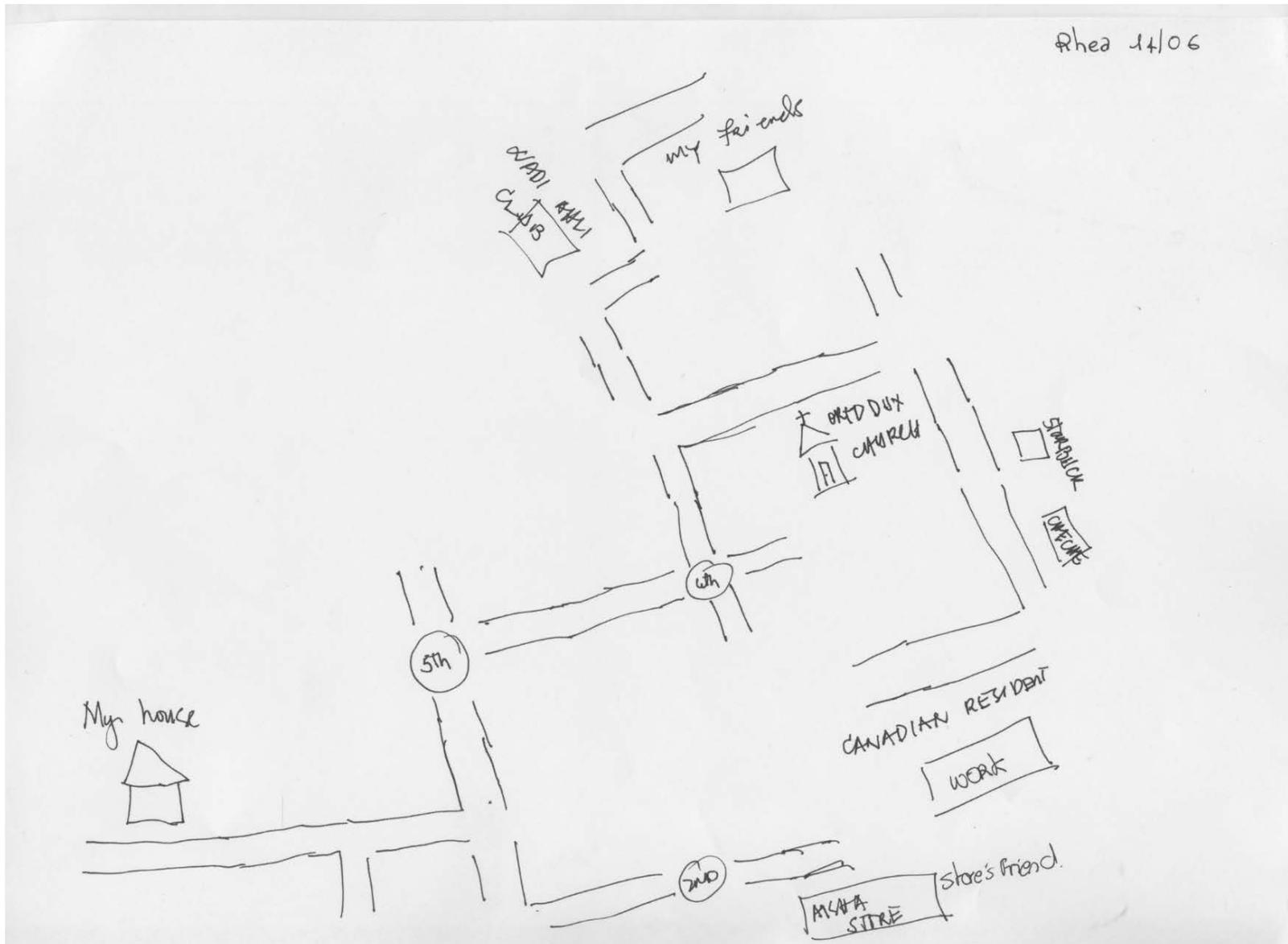
Suzan

ANGELA 14/06

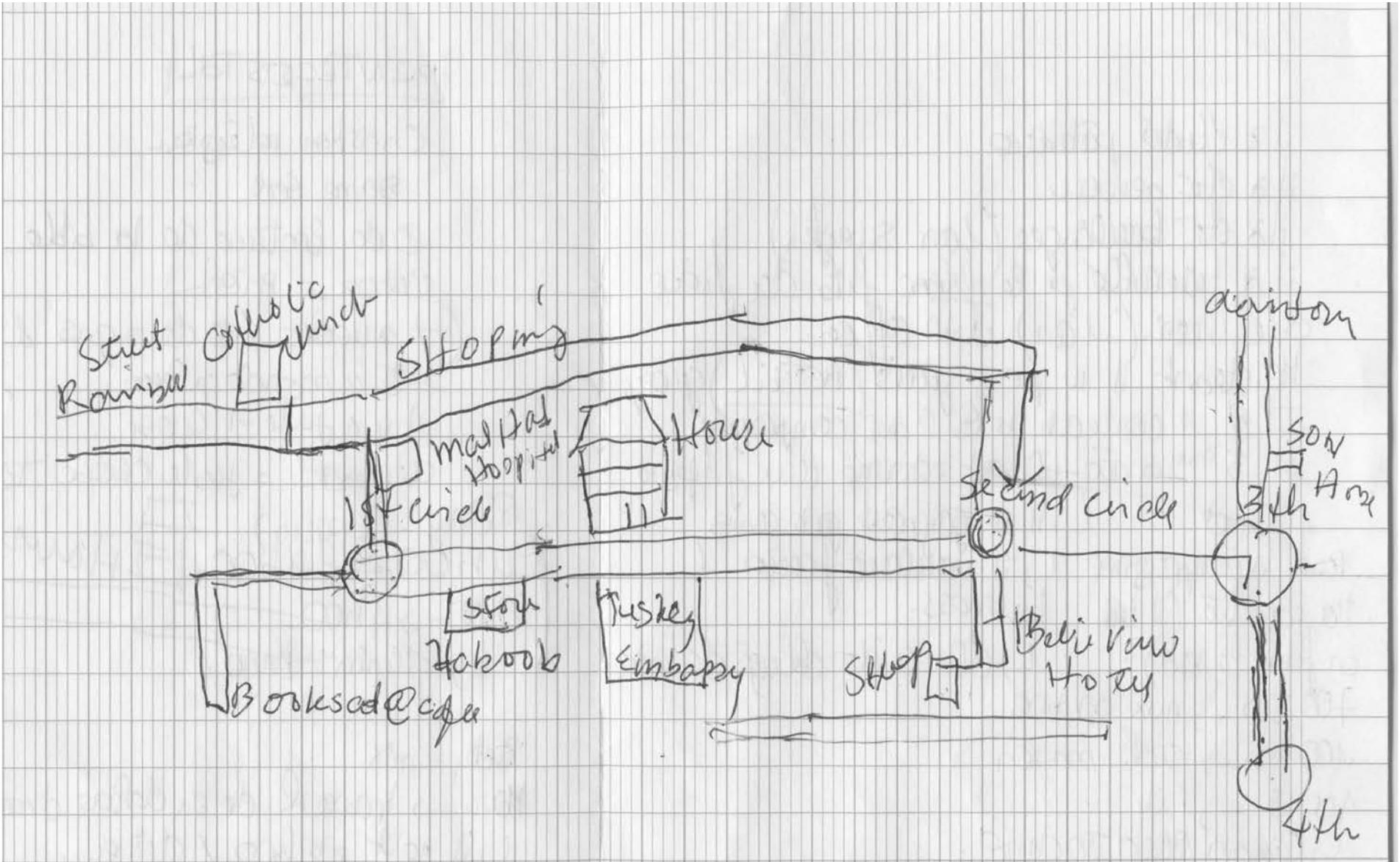


Angela

Rhea 14/06

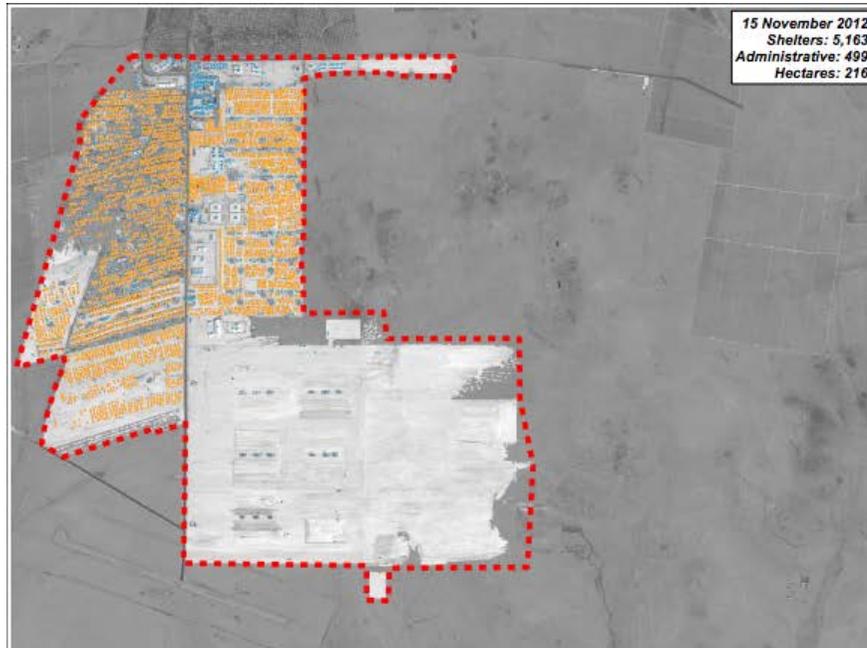


Rhea

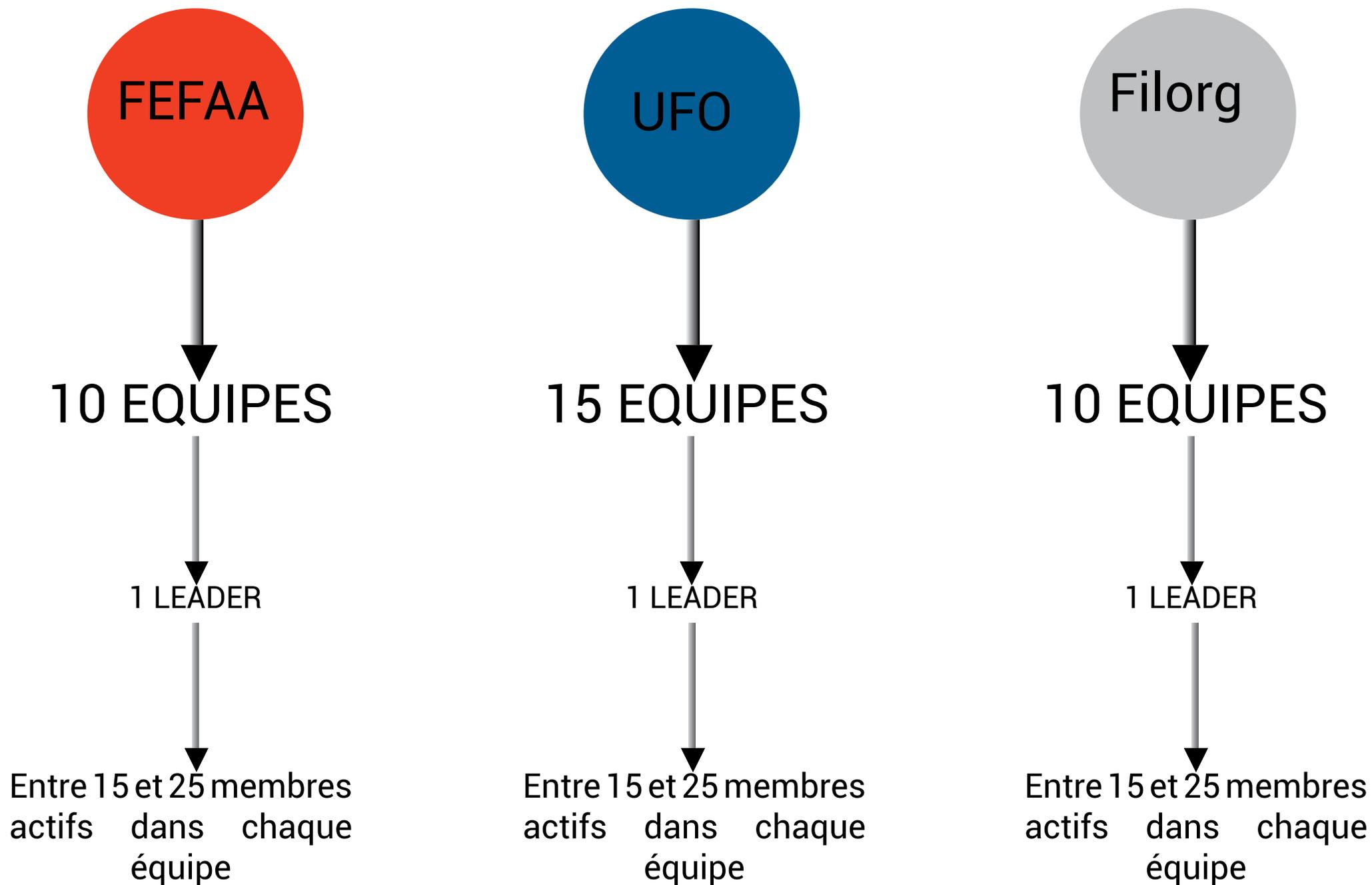


Fely

Annexe n°4 : Evolution du camp de Zaatari en 2013



Annexe 6: Schéma des associations philippines



«Our children represent the reason of our migration because we want to provide them a good futur».

Philippine woman

«L'enfant doit être notre souci. Et savez-vous pourquoi? Savez-vous son vrai nom? L'enfant s'appelle l'avenir».

Victor Hugo

